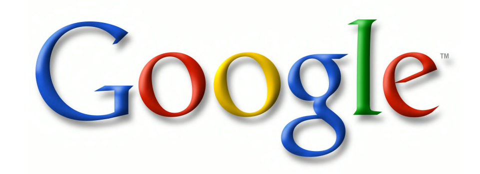
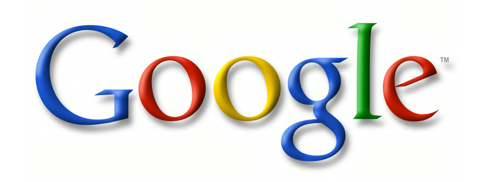
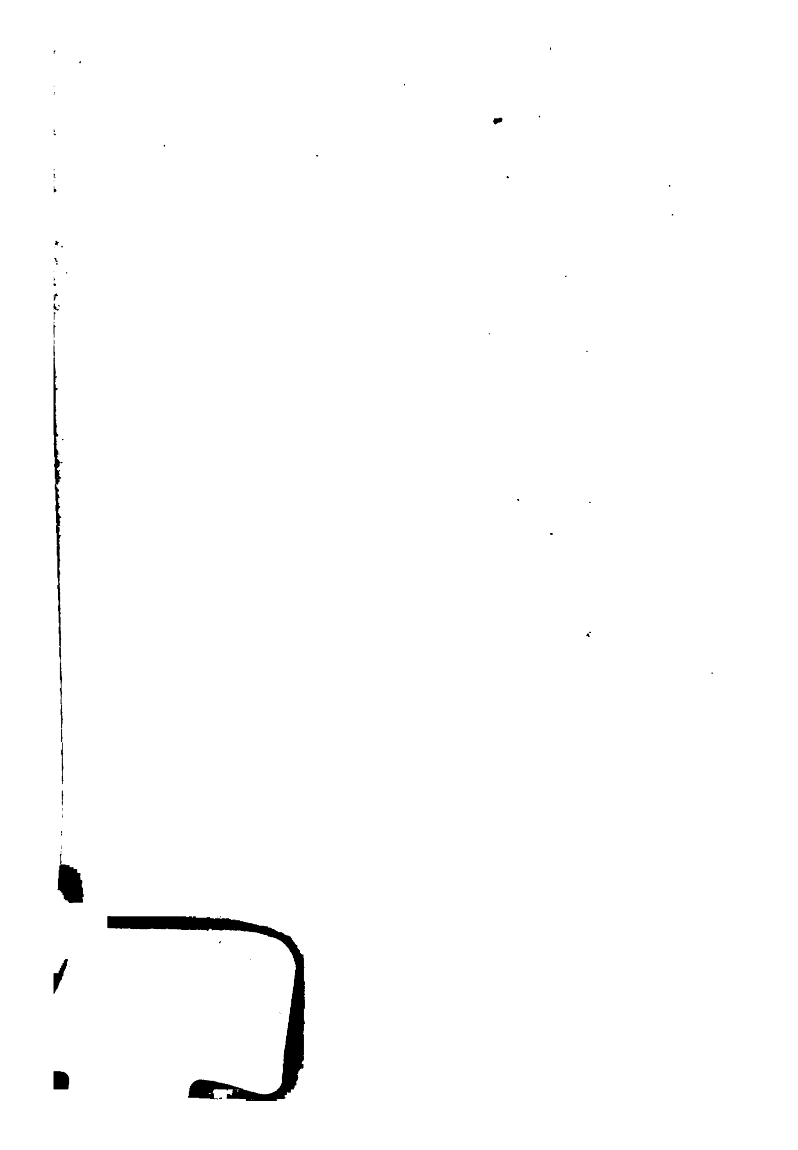
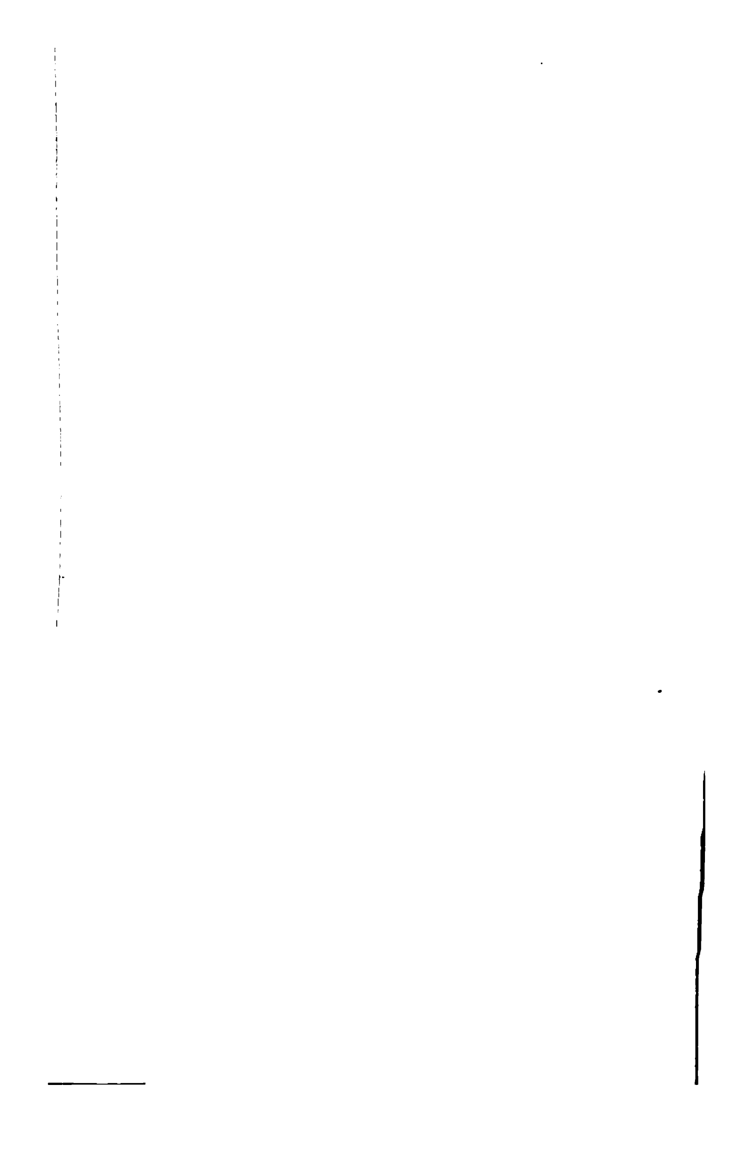






ZBME



FABLES

SÉNÉGALAISES.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.



FABLES SÉNÉGALAISES,

Recueillies de l'Ouolof,

ET

MISES EN VERS FRANÇAIS,

AVEC DES NOTES DESTINÉES A FAIRE CONNAÎTRE LA SÉNÉGAMBIE, SON CLIMAT, SES PRINCIPALES PRODUCTIONS, LA CIVILISATION ET LES MOEURS DES HABITANS;

Par M. le Bon Roger,

OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, EX-COMMANDANT ET ADMINISTRATEUR DU SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

PARIS.

NEPVEU, LIBRAIRE, PASSAGE DU PANORAMA;
FIRMIN DIDOT, RUE JACOB, N° 24;
PONTHIEU, LIBRAIRE, AU PALAIS-ROYAL.

1828.

PRÉFACE.

Nous avons déjà dans notre langue un grand nombre de fables. Il faut bien reconnaître que ce genre de composition offre de graves difficultés, puisque de tant d'écrivains qui l'ont essayé, quel que soit le rang qu'ils occupent d'ailleurs dans la littérature, La Fontaine est à peu près le seul qui en ait obtenu de la célébrité, le seul qui ait conservé de nombreux lecteurs. La vogue qu'avait d'abord eue La Motte a passé bien vite; on ne cite que peu de fables de Florian, encore les plus remar-

quables sont plutôt des contes que des fables (1); tant d'autres qui étaient entrés dans la carrière sont à peu près comme s'ils n'avaient pas existé; les plus modernes même n'ont guère été plus heureux, quoique plusieurs ne soient pas sans un vrai mérite; il semble que ce soit un parti pris de ne lire de fables que celles de La Fontaine.

Ce serait de ma part une excessive témérité que d'aspirer à plus de succès que mes devanciers; aussi ne me serais-je pas hasardé à publier des apologues qui n'eussent été que mon ouvrage. Mais j'ai pensé que des fables africaines exciteraient peut-être par elles-mêmes l'attention, et que la matière première était assez

(1) L'Aveugle et le Paralytique, liv. 1er, fab. 20. — L'Avare et son Fils, liv. 4, fab. 10. — Le Pacha et le Dervis, liv. 4, fab. 7, etc.

intéressante pour appeler l'indulgence sur l'exécution du travail. En effet, ici composition, mœurs, peintures, tout appartient aux nègres, tout est différent de ce que nous avons, tout a ce caractère neuf, original, qui pique la curiosité.

Les fables sont de tous les temps et de tous les pays. On peut les considérer comme le premier ouvrage, ou plutôt comme le premier amusement de l'esprit humain.

Ésope, si ce fabuliste a toutefois existé, et si l'on doit le regarder comme l'auteur de tous les ouvrages qui lui sont attribués, Ésope n'a pas été le premier qui ait imaginé des fables, mais seulement le premier qui en ait composé avec assez d'habileté pour qu'elles se soient conservées sous son nom.

Il paraît que les fables sont également connues de toute ancienneté chez les nègres.

quoique, pour la plupart, ils n'aient pas de littérature, ni même de langue écrite. Celles que je publie ont été recueillies pendant un long séjour que j'ai fait au milieu des Ghiolofs (1); mais on en trouve également chez toutes les peuplades nègres de cette partie de l'Afrique.

---

(1) On donne le nom de *Ghiolofs*, et quelquefois mal à propos d'*Ouolofs* et de *Jalofs*, aux nègres qui habitent sur la rive gauche et vers l'embouchure du Sénégal, dans une profondeur de 40 lieues environ au *sud* et à l'*est*. Ils se divisent en trois nations ou royaumes. Celui de Walo, qui occupe le bord du fleuve; c'est là que nous avons commencé des établissemens de cultures coloniales; celui de Caïor, le long de la mer jusqu'au-delà du Cap-Vert; enfin, à l'est de ce dernier, celui des *Ghiolofs* proprement dit, dont les deux premiers ne sont que des démembremens. La langue des Ghiolofs, qu'on appelle *ouolof*, s'étend généralement dans tous les pays voisins. On ne voit rien qui indique qu'elle ait été formée ou qu'elle soit dérivée d'aucune autre. Elle paraît, de même que les habitans, appartenir à cette contrée, sinon de primitive origine, au moins depuis des temps très-anciens.

Les Ghiolofs mettent en scène lès hommes, les animaux, et quelquefois les choses inanimées (1); je n'ai pas remarqué qu'ils fassent figurer les plantes dans ces sortes de compositions, qui sont en général très-ingénieuses.

On ne pouvait pas traduire et répéter à chaque fable les espèces de formules par lesquelles beaucoup de Sénégalais ont l'habitude de commencer et de finir ces récits; mais je crois intéressant de les faire connaître, en passant, comme une chose tout-à-fait bizarre. Celui qui raconte dit d'abord (2): Lèb-on-nă,

---

(1) Voy. *le Loup et le Fusil,* fab. 4; *la Boule de Beurre et la Motte de Terre,* fab. 17.

(2) J'ai quelquefois entendu ces formules employées au temps présent : Lèb-nă, *je fais une fable; il y a une fable;* on répond : Li-pô-ne, *ceci amuse,* etc.; *li* correspond à *ceci* et exprime le *présent, lou* correspond à *cela* et se rapporte aux autres temps; la particule *on* (prononcez *one*) est le signe du

[illegible]-dire. [illegible] peut-être : [illegible] chacun des [illegible] : [illegible], c'est-à-dire, cela [illegible] ; cela est [illegible]. Le conteur reprend : [illegible], cela a eu lieu [illegible] : on lui répond encore : [illegible], *c'est vrai, cela a été*. Il entre alors en matière ordinairement par une locution équivalente à notre : *En ce temps-là*, ou à notre : *Il y avait une fois*, etc. — Quelques Sénégalais ne manquent guère, après avoir achevé leur récit, d'ajouter cette phrase assurément bien singulière : *Ici la fable est allée*

---

passé. Les *temps* sont marqués dans la langue ouolofe avec une simplicité, une régularité parfaite ; mais ce qu'il y a de curieux et de nouveau pour nous, c'est qu'on est dans l'usage d'exprimer aussi, par un procédé très-facile, les distances relatives des personnes et des choses dont on parle. (Je me propose de publier prochainement un mémoire sur cette langue intéressante.)

tomber dans la mer, ou dans l'eau (FILÉ LÈB DORKHÉ TABI GHÉIE).

Les fables ne paraissent destinées, par les Sénégalais, qu'à l'amusement. Tandis que nous considérons la concision comme un des grands mérites de ces sortes de compositions, les nègres s'y laissent aller volontiers à la prolixité. Dans le prologue de ce recueil, je décris avec exactitude une scène de fabuliste au Sénégal. Le conteur attire ordinairement un nombreux auditoire; il ne néglige rien pour occuper l'attention, pour amuser; tant qu'il voit qu'on l'écoute avec plaisir, il s'évertue à prolonger le récit, ce qui lui est facile, parce qu'il improvise en prose. Les vers ne sont pas connus en ouolof; cependant ce langage prend parfois quelque chose de soigné, de cadencé, qui sent la poésie.

Le nègre conteur de fables aime à reproduire les mêmes pensées, à répéter les mêmes expressions; ce genre d'ornement paraît dans la nature, puisqu'il est familier à tous les peuples nouveaux, à toutes les langues dont la littérature n'est pas encore formée. On en trouve beaucoup d'exemples dans les plus anciens auteurs, notamment dans la Bible et dans Homère.

Chez les fabulistes sénégalais, le récit est toujours accompagné de mouvemens et de gestes imitatifs. Quelquefois il s'y mêle des chants adroitement introduits et qui font corps avec le sujet. On en verra des exemples dans les fables 6 et 8, *le Loup et la Gazelle*, et *le Loup qui veut faire Tabaski*.

Les fables des nègres diffèrent encore des nôtres en ce que les premiers n'ont pas de

moralités exprimées positivement, ni même souvent d'intentions morales adroitement sous-entendues, comme notre La Fontaine en a fourni de si heureux modèles. Du reste, il ne faut pas trop s'en étonner; Phèdre est quelquefois dans le même cas, et les Métamorphoses d'Ovide en offrent aussi des exemples continuels. Ce n'est pas cependant qu'il ne soit presque toujours facile à un esprit exercé de déduire une morale des faits racontés; mais les nègres paraissent n'y pas penser, et cette manière de voir leur est totalement étrangère. Je demandais un jour à l'un d'eux, après lui avoir expliqué ce que nous entendons par *morale* des fables, quel était, suivant lui, le sens moral de la fable 3, *le Lapin qui se revêt de la peau d'une Gazelle :* C'est, me répondit-il après y avoir réfléchi

quelque temps, que lorsqu'on est admis [illegible] pour se dispenser de payer ses dettes (1).

Le mot n'est pas dépourvu de sens : pour un homme peu délicat, il est exactement la conséquence de la fable. Cet exemple prouve, après mille autres, qu'on fait dire aux choses tout ce qu'on veut, suivant la manière de les envisager. On en peut conclure que nous agissons sagement, dans nos littératures particulières, en adoptant l'usage d'énoncer

(1) Dans notre France orgueilleuse, beaucoup de gens illettrés ne feraient pas encore une réponse si raisonnée. Combien en existe-t-il pour qui le charme de La Fontaine a été et sera toujours perdu; qui ne comprennent rien ni à ses fables, ni à leur morale! Ce n'est pas une histoire hors des limites du vrai que celle de ce tailleur allemand qui, après avoir débité à ses ouvriers la fable du Corbeau et du Renard, disait que « *la morale il était dans la fromdche.* »

explicitement la *morale* des fables. Sans cette précaution, on serait effrayé, comme je l'ai souvent été, des conséquences funestes que des esprits peu droits, abandonnés à leurs propres interprétations, pourraient tirer des meilleures leçons de sagesse qu'ait voulu donner La Fontaine, dans toute la simplicité de son caractère.

Les nègres attacheraient plutôt à leurs fables un sens satirique que moral; elles sont quelquefois pour eux ce qu'était originairement la comédie pour les Grecs. C'est très-certainement une des causes du plaisir qu'ils y trouvent. Considéré de cette manière, l'apologue doit d'autant plus convenir aux hommes, qu'ils sont dans un état de dépendance et d'avilissement; c'est alors en même temps un sujet de consolation et d'amusement; c'est même un petit moyen de vengeance, sorte

la condition que les misérables n'apprécient ; pas moins que les dieux. Aussi, dans l'histoire bien incertaine que nous avons de la vie d'Ésope, et dans les ouvrages qu'on lui attribue, voyons-nous que ce fabuliste eut bien plutôt pour but d'amuser et surtout de critiquer que d'instruire.

Cette idée d'instruire par les fables, par les comédies, et par d'autres compositions purement littéraires, était étrangère aux individus qui, dans les temps très-anciens, se sont livrés à ces sortes de travaux. Ils ont voulu plaire, se faire admirer, ou donner cours à leur esprit satirique, en suivant presque sans y songer un penchant naturel du cœur humain, le désir de se placer hors de la ligne commune. Aussi, chez tous les peuples, les premiers fabulistes, comme les premiers conteurs et comédiens, n'ont été

que des farceurs, des jongleurs, des *griots, des amuseurs de gens*. C'est seulement plus tard que des hommes distingués par leur mérite, et par l'estime d'eux-mêmes, ayant formé et dominé la littérature, ont imaginé de l'ennoblir et de s'ériger en précepteurs du genre humain. Loin de moi la pensée de contester l'influence favorable des lettres sur les progrès de la civilisation, sur le perfectionnement des esprits; mais j'avoue que je ne suis pas encore parvenu à me persuader tout-à-fait que le théâtre soit une école de mœurs, et que les fables soient des leçons de sagesse. Je n'ai guère vu que Molière et La Fontaine, qui ont fait et feront les délices de tous les hommes sensibles et éclairés, aient corrigé le pervers, ou formé l'honnête homme. Ne serait-ce pas là de ces exagérations philosophiques et d'amour-propre litté-

taire, que désavouerait une observation impartiale (1)? La Fontaine, dans sa modeste simplicité, croyait travailler pour l'*instruction de l'enfance*; mais c'est ce qu'on peut appeler une des *bêtises du bon-homme*, suivant la piquante expression de Fontenelle (2). Aussi, maintenant, a-t-on senti le ridicule de mettre ses fables dans les mains des enfans. Nul n'est trop vieux, trop avancé pour en bien jouir.

Les Sénégalais en sont encore à ce point où l'on se contente d'amuser les gens, sans

---

(1) On ne perdra pas de vue qu'il n'est ici question que des fables et des comédies, mais non des ouvrages scientifiques, ou de ceux qui sont composés spécialement pour l'instruction des hommes.

(2) Fontenelle, dans son Éloge de La Fontaine, faisait ainsi allusion au mot si connu de madame de La Sablière : « En vérité, mon cher La Fontaine, vous seriez bien bête, si vous n'aviez pas tant d'esprit. »

avoir la prétention de les éclairer et de les rendre meilleurs. Aussi, comme je l'ai dit plus haut, on ne voit dans leurs fables aucune moralité déduite du sujet. J'ai cru devoir y suppléer pour notre usage. Toute la partie morale qu'on trouvera dans ce recueil a donc été ajoutée par moi.

Cependant, lorsque j'ai trouvé que les compositions originales se terminaient en forme de réflexion, ou de résultat quelconque du récit, je n'ai rien changé, afin de mieux faire connaître l'esprit et l'intention des nègres. C'est ce qu'on observera principalement dans la fable 8, *le Loup qui veut faire Tabaski*, et dans la fable 6, *le Loup et la Gazelle*. Cette dernière fable, par exemple, dans laquelle un loup est joué par une gazelle, se termine ainsi :

Le Loup, depuis cette querelle,
Guette, surprend et croque la Gazelle.

Philosophiquement, ou moralement, cette conclusion bizarre ne signifie rien ; on pourrait même dire qu'elle tend à justifier les actes de despotisme et de férocité qu'exerce la force contre la faiblesse. Pour y trouver un sens, il faut peut-être se reporter au désir vague qu'ont les Africains, comme tous les hommes, en général, de rechercher, d'expliquer, d'une manière quelconque, les causes et l'origine de *ce qui est*.

Cette curiosité des choses naturelles est remarquable chez les Sénégalais, quoiqu'elle soit sans méthode et sans direction. Elle n'a rien de contraire à leurs habitudes un peu apathiques, parce qu'elle se nourrit de l'esprit de contemplation. C'est cette disposition qui les rend aussi susceptibles qu'aucun autre peuple, du grand besoin de croire et de craindre ; c'est elle qui leur fait adopter des

contes de revenans, de sorciers, d'êtres surnaturels, et des terreurs plus ou moins ridicules. Sous ce rapport, en effet, comme sous tant d'autres, j'ai trouvé les noirs tout-à-fait dignes d'être blancs.

Mais si, de ce côté, leur curiosité devient pour eux une source d'erreurs, elle les sert mieux dans l'étude des êtres positifs qui les environnent. Ils connaissent généralement bien le mode de végétation et les propriétés des plantes. Ils possèdent aussi, sur les habitudes des diverses espèces d'êtres vivans répandus dans cette contrée, des notions vraies et souvent délicates, que peut seul produire un examen attentif de la nature. On ne trouvera pas sans étonnement, dans leurs fables, des détails frappans de vérité et les peintures les plus exactes des mœurs des animaux. La fable 1re, *le Singe et le Lapin*,

offre surtout, dans ce genre, un exemple de leur esprit d'observation.

J'ai tâché de conserver, autant que possible, ces traits caractéristiques, ces imitations de la nature que j'ai remarqués dans les récits des nègres ; j'ai ménagé aussi tout ce qui reproduit le genre de civilisation, les usages d'un pays si intéressant, mais si peu connu, si différent du nôtre au moral comme au physique. Cependant, sous ce rapport, la difficulté d'expliquer en vers, et dans des cadres très-resserrés, des choses nouvelles, m'a souvent restreint et gêné. Cédant au besoin d'entrer dans les détails convenables, sans ralentir la marche du récit, sans laisser perdre aux fables africaines leur caractère propre, quelque répugnance que j'en aie éprouvée d'abord, il a bien fallu avoir recours à des notes : j'ai même fini par y prendre

ût, comme à un moyen indirect de faire nnaître une contrée vraiment curieuse, jus-'à présent très-mal jugée, et qui n'attend our prospérer que les faveurs de l'opinion ublique. Ces notes seront reportées, avec es numéros de renvoi, à la fin de chaque fable, ce qui distraira moins l'attention, que si elles étaient placées au bas des pages.

Il eût été désirable que la manière de conter des Sénégalais et leur style, si l'on doit leur appliquer ce mot, eussent pu se traduire avec une parfaite exactitude ; je n'ai rien négligé pour me tenir constamment très-près de l'original ; cependant il ne faut pas attendre à cet égard une imitation servile, surtout si l'on réfléchit qu'il s'agit d'une langue sans littérature, de récits faits de vive voix et non fixés par écrit.

Quelques personnes penseront peut-être que la prose aurait été plus favorable que des vers pour donner une juste idée du texte ouolof; mais il ne faut pas perdre de vue que le texte, le style, est ce qu'il y a de moins intéressant dans les fables africaines. J'ai dû m'attacher, surtout à reproduire l'esprit du sujet, le mouvement général de l'action, les intentions amusantes et les peintures locales; j'ai dû resserrer ce qui nous aurait paru trop étendu, souvent retrancher, quelquefois ajouter, enfin imiter plutôt que traduire. D'un autre côté, la langue française semble avoir repoussé désormais les fables en prose; la poésie s'est emparée exclusivement de ces sortes de compositions; elle leur prête en effet un charme que rien ne peut remplacer. On doit observer, d'ailleurs,

que faire connaître la langue ouolofe, n'est pas l'objet de cette publication ; mes recherches sur cette langue sont consignées dans un autre travail.

Ce recueil pourrait se diviser en trois parties :

La première, incomparablement la plus nombreuse, ne contient que des fables traduites ou imitées de l'ouolof. Il n'en est pas une que je n'aie entendu raconter par des Sénégalais, et dont je n'aie conservé le caractère propre.

La seconde renferme des fables dont les sujets, les acteurs et les descriptions appartiennent aux contrées du Sénégal.

Les fables, en petit nombre, qui composent la troisième partie, n'ont de droit au titre de *Sénégalaises* que parce qu'elles ont été composées pendant mes voyages au Sé-

négal ; il m'a paru que c'en était assez pour les faire admettre à côté des autres, au moins comme sœurs d'adoption.



FABLES SÉNÉGALAISES,

PROLOGUE.

L'ÉSOPE AFRICAIN.

La voile au long du mât retombait mollement;
Zéphyr dormait; la rame était sans mouvement;
Dans un calme profond, sur un fleuve d'Afrique (*),
Ma barque reposait au déclin d'un beau jour (1).
C'était quand le soleil, s'éloignant du tropique (2),
Dans les cieux embrasés signale son retour,

(*) Le Sénégal.

Quand lancés du zénith ses feux brûlent la terre.
Sous le poids accablant d'une lourde atmosphère,
Tout languissait au loin dans un morne repos.
Mais le soir souffle enfin d'une haleine légère,
Et ma barque docile a glissé sur les eaux.
La nature s'anime, et déjà les oiseaux
S'agitent avec le feuillage;
D'animaux altérés se peuple le rivage,
Et les poissons joyeux s'élancent sur les flots.
Déjà, de village en village,
J'entends battre les tambourins;
J'entends les claquemens de mains (3)
Animer la danse sauvage
Et les concerts des Africains.
La nuit mieux que le jour à leurs plaisirs se prête;
Les nuits sont en Afrique autant de jours de fête (4)!

Je débarque au village, et l'hospitalité
M'accueille, me sourit d'un air plein de bonté (5).
Les filles, en chantant, se livrent à la danse;
Leurs mouvemens lascifs sont pleins de volupté;
Souvent, s'ils choquent la décence (6),

C'est moins par impudeur que par naïveté.

Éclairés d'un grand feu, les hommes, à côté,
Assis, couchés en rond, causent avec gaîté.
Celui-ci, faiseur de chronique,
Conte une anecdote d'amour;
L'autre fait de la politique (7)
Et dit la nouvelle du jour.
L'un parle de chasse ou de guerre;
Le vieillard vante aux jeunes gens
Le temps passé, le bon vieux temps.
Le Marabout, d'un air austère,
Roulant son chapelet, fait valoir ses *gris-gris* (8);
Il débite d'un saint la légende admirable;
Puis il entretient les esprits
Dans la sainte frayeur des sorciers et du diable (9).
Le voyageur, dans ses récits,
Mêlant, suivant un vieil usage,
Le mensonge à la vérité,
Abuse trop souvent de la crédulité.
Mais quel singulier personnage
Attire à lui tout seul la curiosité?

[illegible] mal vêtu, [illegible]
[illegible] d'esprit et de gaîté;
[illegible] dans son langage
[illegible] lui chante [illegible]
[illegible] il plaît, on applaudit.
[illegible] c'est un conteur de fable [illegible]
[illegible] pour mieux charmer ses maux.
[illegible] même secourable,
[illegible] courant après le faux,
[illegible] dont les heureux tableaux
[illegible] peinture aimable
[illegible] animaux.

[illegible] La Fontaine!
[illegible] de tes amis;
Viens [illegible] goût m'entraîne;
Viens m'apprendre à mettre en scène
[illegible] de mon pays.
[illegible] langue et la tienne.
Tu me diras comment tu charmes les esprits,
Comment, pour instruire et pour plaire,
Tu fais agir le singe ou parler le Serpent,

Ou regimber le Dromadaire (12),
Ou chanter la Gazelle ou danser l'Éléphant.
Moi, je t'illustrerai jusque dans notre Europe.
Quel est ton nom? — *Demba.* — *Demba!* dans mes écrits;
Ton nom sera placé près de celui d'Ésope!
Si tes fables, si mes récits
Peuvent nous sauver des abîmes
Et du bourbier de l'Hélicon,
C'est par toi que vivront mes rimes;
Mes vers reconnaissans protégeront ton nom.



NOTES DU PROLOGUE

(1) Ma barque reposait au déclin d'un beau jour.

J'ai tenté de décrire en peu de vers l'effet des calmes qui règnent quelquefois entre les tropiques; ils plongent les hommes et la nature entière dans un état de langueur et d'accablement extrême. On s'en ferait difficilement une juste idée dans notre Europe. Le soir, presque toujours, un agréable mouvement dans l'atmosphère ramène la fraîcheur et rend, en quelque sorte, aux êtres vivans le plaisir et la santé.

(2) C'était quand le soleil s'éloignant du tropique.

Le Sénégal coule de l'est à l'ouest, environ par 16 degrés de latitude nord; le tropique du Cancer est à 23° 30'; le soleil a donc passé sur le Sénégal pour arriver au tropique, dans le système poétique

et vulgaire du mouvement apparent de cet astre) ; il y repasse de nouveau pour retourner à l'équateur, ce qui a lieu vers la fin de juillet. C'est alors que se manifestent, dans cette contrée, la plus forte chaleur et des pluies abondantes, qui sont ordinairement suivies de calmes profonds.

(3) J'entends les claquemens de mains.

Lorsque les Sénégalais chantent, lorsqu'ils font de la musique, lorsqu'ils dansent, l'usage est que les femmes exécutent une espèce d'accompagnement et battent la mesure, en frappant ensemble dans leurs mains.

(4) Les nuits sont en Afrique autant de jours de fête.

Cette expression, qu'on jugera peut-être hasardée, m'a paru donner une exacte idée de l'habitude qu'ont les nègres de faire de la nuit le jour pour leurs divertissemens. En effet, sans doute parce que la température est plus agréable après le coucher du soleil, et permet mieux de se livrer à la gaîté, les nègres dorment vers le milieu de la journée, et prolongent souvent leurs veillées très-avant dans la nuit. C'est surtout au clair de la lune qu'ils se plaisent à faire la conversation, à chanter, à danser jusqu'au matin ;

le bruit de leurs *tam-tam*, espèce de tambour, et leurs battemens de mains, s'entendent souvent d'un village à l'autre, et c'est un sujet d'excitation mutuelle. Le voyageur, qui navigue la nuit sur le fleuve, étonné de ces signes continuels d'allégresse, imagine toujours que c'est fête; mais cette fête se renouvelle chaque soir. En général les Sénégalais sont gais, légers; ils aiment beaucoup le plaisir: on pourrait les appeler les Français de l'Afrique.

(5) M'accueille, me sourit d'un air plein de bonté.

L'hospitalité est dans le caractère des nègres du Sénégal; mais les préceptes de la religion de Mahomet ont encore fortifié les dispositions naturelles qu'ils ont à la pratique de cette vertu. Ces hommes, généralement bons, ont un air riant, et leur abord est agréable.

(6) Souvent, s'ils choquent la décence.

La danse des négresses est de la plus grande indécence. Elles forment un cercle et marquent la mesure par un mouvement du haut du corps en avant, et par un claquement de mains. Chacune d'elles quitte sa place à son tour, et saute au milieu du cercle; elle y prend des attitudes si lascives, si lubriques,

qu'il ne serait pas possible de les décrire. Ce spectacle grossier a quelque chose qui répugne ; les sens même en sont peu émus ; c'est qu'ils ne peuvent l'être fortement que par les prestiges de l'imagination, ou par les douces séductions du cœur, et qu'un pareil spectacle ne parle ni au cœur ni à l'imagination. Il est vrai que les négresses ne paraissent pas y mettre toujours les intentions dépravées qu'on pourrait supposer ; c'est comme une habitude très-ancienne, qui se conserve en quelque sorte innocemment dans le pays ; tellement qu'on voit des enfans de six ans exécuter cette danse, certainement sans savoir à quoi elle se rapporte.

Les deux sexes ne se mêlent jamais pour danser. Les hommes se livrent moins que les femmes à cet exercice. Leurs mouvemens sont brusques, animés ; ils imitent quelquefois les combats, quelquefois l'ivresse ou la folie ; ils sont bizarres, mais ils n'ont rien de gracieux ni d'agréable.

(7) L'autre fait de la politique.

On ne croirait pas combien les nègres s'occupent des affaires publiques, non-seulement de celles de leur pays, mais encore de celles des peuplades voisines. C'est le sujet le plus ordinaire de leurs longues conversations.

9 Le Marabout, d'un air austère,
Roulant son chapelet, fait valoir ses *gris-gris*.

On appelle communément *marabouts* les Mahométans qui remplissent, avec quelque exactitude les pratiques de leur culte, qui mènent une vie religieuse et en quelque sorte consacrée à Dieu. Ce nom est une corruption de celui qu'on leur donne en arabe, *marebeutt*.

Soit par dévotion, soit par hypocrisie, soit par simple habitude, les marabouts tiennent presque constamment à la main un chapelet, qu'ils roulent entre leurs doigts, même en parlant des choses les plus étrangères à la dévotion.

Les *gris-gris* sont des espèces de talismans qui consistent dans un morceau de papier, sur lequel est écrit un passage du Koran : on l'enveloppe plus ou moins élégamment dans de petits sachets de cuir rouge ou noir, dans une feuille d'argent, ou de toute autre manière, suivant la fortune, le goût et les préjugés. Ce sont les marabouts qui font et qui vendent les *gris-gris*. Il en est contre toute espèce de dangers; contre le feu, contre l'eau, contre les lions, les serpens, les crocodiles; contre les armes et les blessures; il en est pour garantir la tête, ou les bras, ou les jambes; enfin ils sont aussi nombreux, aussi variés

que doivent le comporter l'avidité des vendeurs et la crédulité des acheteurs. Les nègres ont dans ces amulettes une confiance extrême ; et tel est leur aveuglement, qu'on a vu des fanatiques se frapper eux-mêmes de leur poignard, pour montrer qu'ils étaient invulnérables ; le sang qui sortait de leurs blessures suffisait à peine pour dissiper leur illusion. « Mon gris-gris était mal fait, disaient-ils ; j'en acheterai un autre d'un meilleur marabout. »

Le brak, ou roi de Walo, possède une si grande quantité de *gris-gris*, que lorsqu'il marche à la guerre, indépendamment des paquets qu'il en a sur lui, et qui lui composent une véritable cuirasse, il est suivi d'un dromadaire qui en est entièrement chargé.

(9) De la sainte frayeur des sorciers et du diable.

Les Sénégalais croient aux *sorciers*. Des individus plus adroits que les autres, ou qui ont surpris quelque vertu secrète des végétaux, comme il arrive dans nos campagnes de France, imposent sous ce titre un tribut à la faiblesse, à la crédulité des femmes, et de

Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

La croyance en la sorcellerie est tellement répandue dans toute cette partie de l'Afrique, que les peines les

plus graves y sont prononcées, comme jadis en France, contre les prétendus sorciers. Ils étaient précédemment condamnés à l'esclavage et vendus aux Européens; leurs biens étaient confisqués : aussi les sorciers étaient alors très-communs sur les bords du Sénégal; c'était, pour la traite des noirs et pour le trésor des princes, la source la plus abondante. Il suffisait qu'un courtisan ou un ennemi dénonçât un individu, pour qu'il fût enlevé, souvent avec toute sa famille, et livré aux négriers. Depuis que la traite est prohibée, on remarque que les sorciers sont devenus extrêmement rares; qu'en ferait le roi du pays? ils sont *démonétisés*.

Les nègres auraient trop de motifs pour être fiers de leur supériorité, s'ils ne croyaient pas aux apparitions du diable et à sa funeste intervention dans les affaires de ce monde. Aussi partagent-ils cette faiblesse générale, comme pour montrer encore, s'il en était besoin, qu'ils appartiennent bien à l'espèce humaine. Leur diable est cornu, fourchu, hideux, c'est de rigueur; mais il est *blanc: par pari refertur.*

(10) L'auditoire, avec lui, chante, s'émeut ou rit.

La gaieté des Sénégalais est très-communicative. Il est remarquable qu'assez souvent leurs fables

sont mêlées de chansons. Comme ces nègres sont naturellement joyeux, ils prêtent les mêmes habitudes aux animaux qu'ils mettent en scène. Lorsqu'un chant ou un refrain revient plusieurs fois dans une fable, ce qui est très-ordinaire, l'auditoire le répète avec le conteur ; c'est ce qui avait lieu pour nos anciens vaudevilles.

(11) C'est l'Ésope africain, c'est un conteur de fables.

Au Sénégal, comme en Europe, les bossus sont généralement grands parleurs, conteurs ingénieux et plaisants.

Mon Ésope africain n'est pas tout-à-fait une fiction. Parmi les conteurs de fables j'en ai remarqué plusieurs qui étaient bossus, quoique ce vice d'organisation soit assez rare dans le pays.

(12) Ou regimber le Dromadaire.

Le mot *regimber* fait allusion à la fable IX, *le Dromadaire, le Chien et le Crabe.*



FABLE I.

LE SINGE [1] ET LE LAPIN [2].

Un Singe raillait un Lapin
Sur son air effaré. « Pourquoi l'oreille droite,
L'œil au guet, le regard chagrin,
Toujours tourner la tête et de gauche et de droite?
C'est un tic ridicule. — Il est vrai ; mais, voisin,
N'avez-vous pas aussi le vôtre ?
Quoi ! toujours vous gratter ! pas le moindre repos !
C'est cette patte, et puis cette autre ;
C'est à la tête, et puis au dos,
Et puis au ventre, et puis... Corrigeons nos défauts.
Je veux tenir l'œil fixe une journée entière,
Et ne me retourner pour voir
Ni de côté, ni par derrière. »

Le Singe répondit : « Moi, je puis, jusqu'au soir,
Rester sans remuer la patte.
Qu'est-il besoin que je me gratte ? »
Nos gens se tinrent coi dans le premier moment ;
Mais l'habitude enfin devenant la plus forte,
Le Singe imagina de parler de la sorte (3) :
« Dans le dernier combat j'agis très-vaillamment ;
J'en ai sur moi de sûrs indices ;
J'y fus blessé dans quatre endroits ;
Ici, là, par ici, par ici. » Chaque fois,
Il grattait doucement ses feintes cicatrices.
Le Lapin repartit : « Les ennemis de près
Me serraient un jour à la guerre ;
J'en avais sur les flancs, en avant, en arrière ;
J'allais être prisonnier, mais
Je sus bien me tirer d'affaire,
En faisant ici, là, mille et mille détours. »
Les mouvemens des yeux suivaient ceux du discours.

L'habitude, dit-on, est une autre nature (4) ;
On promet d'en changer ; hélas !
Les prétextes ne manquent pas
Pour reprendre l'ancienne allure.

NOTES DE LA FABLE I.

(1) Le Singe.

On distingue trois espèces principales de singes au Sénégal : deux du sous-genre des guenons, et la troisième du sous-genre des cynocéphales.

1° Le patas (*simia rubra.* Gm.), fauve-roux assez vif en dessus, blanchâtre en dessous ; face couleur de chair, avec un bouquet de poil blanc au haut de chaque oreille, et un bandeau noir au-dessus des yeux.

2° Le callitriche (*simia sabæa.* Linn.), verdâtre en dessus, blanchâtre en dessous ; face noire ; joues blanchâtres et touffues ; bout de la queue jaune. (Cuvier.)

3° Le papion (*simia sphynx.* Linn.), d'un jaune verdâtre, tirant plus ou moins sur le brun ; le visage noir ; la queue longue. Il en existe plusieurs variétés de diverses grandeurs.

(2) Le Lapin.

En ouolof on appelle *leug* l'animal qui figure dans cette fable. Peut-être aurais-je dû le nommer lièvre, plutôt que lapin ; mais je ne l'avais pas alors assez observé. Du reste, par sa taille, par ses mœurs, par la couleur de sa chair, il paraît tenir des deux espèces. Il est plus petit, il a la chair plus blanche que le lièvre d'Europe ; il court aussi moins bien que lui. Il évite la plaine découverte et se tient, comme le lapin, dans les buissons et les broussailles. Il paraît être le même animal que M. Cuvier désigne sous le nom de lièvre d'Afrique (*lepus capensis*. Gm.), et qu'il range à la suite des lapins. Du reste, peu importe à la fable, dont le sens admet indistinctement le lièvre ou le lapin.

Cet animal figure souvent dans les fables des nègres ; ils lui donnent un caractère rusé et trompeur.

(3) Le Singe imagina de parler de la sorte :

Il y a de l'esprit d'observation et quelque chose d'ingénieux dans ces subterfuges qu'imaginent le singe et le lapin, pour pouvoir se livrer à leurs besoins d'habitude, sans paraître manquer à leurs engagemens. La Fontaine n'aurait pas mieux trouvé que

mes nègres illettrés ; mais hélas, qu'il aurait mieux dit !

(1) L'habitude, dit-on, est une autre nature.

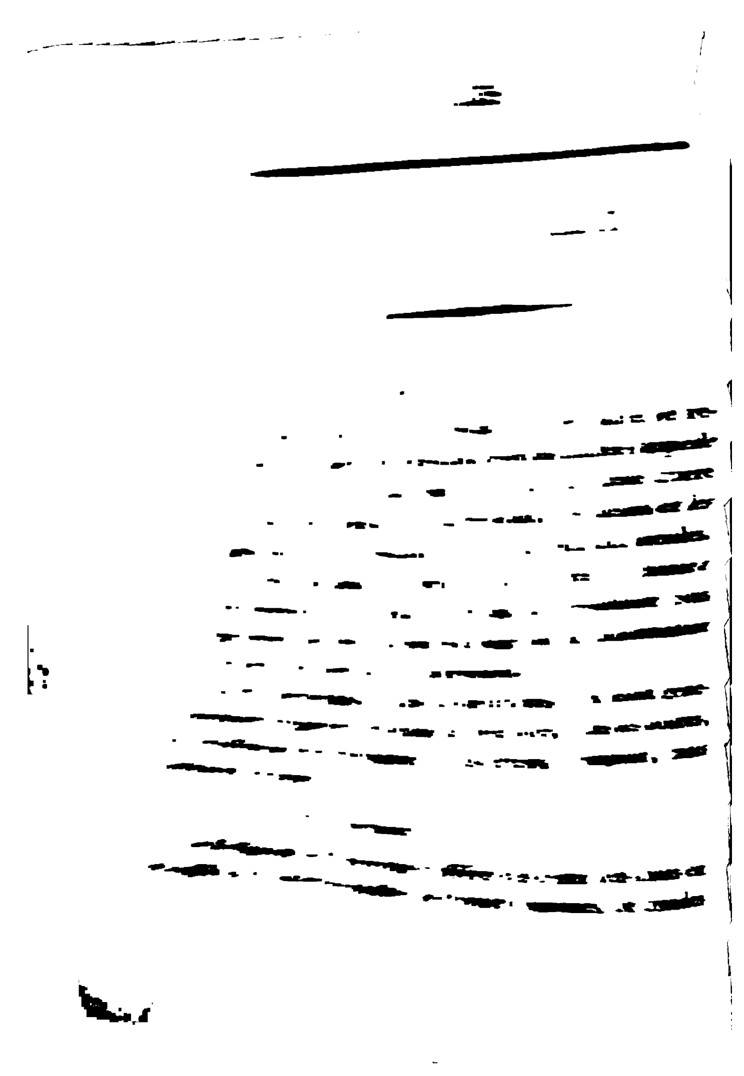
J'ai prévenu, dans ma préface, que les Sénégalais n'expriment jamais le sens moral de leurs fables, et que même généralement ils n'y en rattachent aucun. Mais j'ai cru souvent, comme dans ce cas, pouvoir y suppléer.



FABLE II.

LE CHACAL [1], L'ÉLÉPHANT [2] ET L'HIPPOPOTAME [3].

Le Chacal empruntait un Bœuf à l'Éléphant:
« J'en rendrai, disait-il, un autre bien plus grand,
Grand et gros autant que vous-même. »
Eh! pensa le prêteur, c'est gagner cent pour cent,
Et d'avoir un tel bœuf mon envie est extrême.
« Tôpe, mon cher ami. » Le Chacal vint offrir
Même affaire à l'Hippopotame.
« Un bœuf gros comme moi! c'est avec grand plaisir;
Cela surprendra bien mes enfans et ma femme! (4)
J'y consens, lui dit-il, sois fidèle au traité. »
Mais lorsque arriva l'échéance,
Notre Chacal fut tourmenté;



oreilles, de plus fortes défenses qui sont communes aux femelles et aux mâles. Ces animaux sont nombreux au Sénégal. Ils évitent les endroits fréquentés par l'homme. S'ils viennent aux abreuvoirs voisins des villages, c'est ordinairement la nuit, et ils se retirent aussitôt qu'ils ont satisfait leur soif. Quoiqu'on voie souvent de jeunes arbres déracinés ou des branches cassées par eux dans les bois, il est remarquable qu'ils ne font presque jamais de dégâts dans les cultures des indigènes. Elles sembleraient cependant devoir leur offrir beaucoup d'attraits.

On ne dompte pas à présent l'éléphant d'Afrique; mais il paraît que les Carthaginois l'avaient soumis au service de l'homme, et l'on ne voit pas de motif pour qu'on n'en tire pas encore le même parti. Quand les établissemens de culture entrepris avec quelque succès par la France, prospéreront au Sénégal, on aura bientôt fait des tentatives qui montreront si l'éléphant de l'Afrique peut être utilisé comme celui de l'Inde.

Les défenses d'éléphans, sous le nom de *morfil*, d'*ivoire*, forment une branche de commerce dans le pays.

(3) L'Hippopotame.

« Ces animaux ont le corps très-massif, dénué de

[illegible]

(4) Et qui surprendra bien mes enfans et ma femme.

.. hippopotame vit en famille ; on le rencontre ra-
...ent seul ; j'en ai presque toujours vu deux en-
..ble, souvent accompagnés d'un troisième plus
.t. C'est donc par suite d'une exacte observation de
.ature, que les nègres prêtent à l'hippopotame de
.r fable des sentimens de famille.

(5) Seigneur Hippopotame, il faut sortir du trou.

L'hippopotame se tient presque continuellement sous l'eau ; il paraît qu'il fréquente surtout les rivages pour trouver des végétaux propres à sa nourriture, et qu'il s'y fait des espèces de bauges. On le revoit ordinairement aux mêmes places.

(6) Ils se trouvèrent nez à nez.

C'est certainement une fiction ingénieuse que celle de cette corde, aux extrémités de laquelle tirent deux individus de force à peu près égale, qui finissent par se rencontrer à leur grand étonnement, lorsque chacun d'eux croyait tenir un bœuf. On ne peut refuser à ces nègres de l'imagination et de l'originalité.



[illegible]

[illegible]

[illegible]

s créanciers, voilà bien notre affaire,
'ous verrez du nouveau.
corchée, il en revêt la peau,
son mieux, et va dans la prairie.
azelle, hélas! que t'est-il arrivé?
i donc ainsi t'a maigrie (3)? »
it chaque bête attendrie.
C'est le Lapin que j'ai trouvé
sant quelque sorcellerie.
il m'a maudite; il m'en coûte bien cher (4);
eu vous garde de le fâcher! »
– « Eh! l'entendez-vous, ma commère?
Cet avis vous vient à propos;
Je crains quelque mauvaise affaire;
Laissons le Lapin en repos. »

Le drôle ainsi paya ses dettes.

rons de cette fable une moralité:
péculer sur la crainte et la crédulité,
C'est jouer à coup sûr. Ah! pauvre humanité!
Chez nous, par ce moyen, que de fortunes faites!

ALLES

FABLE III.

... et le Lapin.

... instruction de ... diverses ... la même ... pelage, ... terres ... Gazelle ... Kevel ... Animal ... rouvent ... sont ... ce qu'en ...

os et la face externe des membres sont d'un beau ve clair; le dessous du corps, la face interne des mbres et les fesses sont de couleur blanche. Sur cha- e flanc est une bande d'un brun plus ou moins foncé. s oreilles sont grandes, d'un gris-fauve à leur face nvexe, blanchâtres à leur base en devant. La queue t courte, garnie de poils; son extrémité est noire. es animaux vivent par troupes nombreuses; cependant on en rencontre souvent d'isolées. Leur chair est rès-délicate.

Le nom de *gazelle* vient de l'arabe. On sait que les Orientaux citent ces charmans quadrupèdes comme des symboles de douceur, des modèles de grace et de beauté ; ils comparent avec raison de beaux yeux à ceux de la gazelle, dont le regard est à la fois agréable, vif et touchant.

Outre les gazelles indiquées plus haut, le Sénégal possède plusieurs autres espèces d'antilopes. Le kob, ou petite vache brune (*antilope-kob.* Adans.); le koba, ou grande vache brune (*antilope senegalensis.* Adans.); le nanguer (*antilope-dama.* Linn.); le nagor (*antilope-redunca*); le ghib (*antilope-scripta.* Buff.); le bubale, ou vache de Barbarie (*antilope-bubalis.* Linn.); enfin le grimm (*antilope-grimmia*), qu'on appelle en ouolof *mbarômm ;* c'est une charmante petite gazelle, haute d'un pied, dont le signe distinctif

est un bouquet de poil saillant sur le front. Son pelage est brun foncé en dessus, blanc en dessous, avec une ligne noire sur le chanfrein, sur les jambes et sur la queue qui est très-courte. Cette jolie espèce s'apprivoise encore avec plus de facilité que les autres.

(3) Et qui donc ainsi t'a maigrie ?

La gazelle étant beaucoup plus grande que le lapin, il était naturel que la peau dont s'était couvert celui-ci ne parût pas bien remplie, et que ceux qui croyaient voir une véritable gazelle, la trouvassent dans un état de maigreur fait pour exciter la compassion.

(4) Voyez : *il m'a maudite* ; il m'en coûte bien cher.

Les nègres croient beaucoup aux diables et aux sorciers. C'est un préjugé généralement reçu parmi eux, que ces mauvais esprits ont le pouvoir de causer toute espèce de maladies ou de calamités, et surtout de faire maigrir les individus sur lesquels ils jettent leurs malédictions, ou *des sorts*, comme diraient les bonnes gens de France. Tels sont les noirs. Figure blanche, *quid rides ?... De te fabula narratur.*



FABLE IV.

LE LOUP [1] ET LE FUSIL [2].

Par faiblesse ou par imprudence,
Le Loup avait prêté des Moutons au Fusil.
D'avoir tel débiteur, lorsque vint l'échéance,
Le Loup vit le danger. « Monseigneur, lui dit-il,
Les temps sont durs; votre Excellence
Peut me tirer d'un mauvais pas:
Arrangeons, s'il vous plaît, notre affaire en silence;
Soldez, ajournez ma créance,
Mais ne me dites rien, ou du moins parlez bas,
Car je crains votre voix à l'égal du tonnerre (3). »

Des débiteurs puissans d'un pareil caractère,
Amis, mieux vaut n'en avoir pas.

NOTES DE LA FABLE IV.

(1) Le Loup.

Il n'existe pas au Sénégal de loup proprement dit; en me conformant à l'usage du pays, j'ai traduit par *loup* en français, le mot *bouki*, nom qu'en ouolof on donne à l'hiène. Cet animal figure très-souvent dans les fables des nègres. Ils lui font jouer le rôle d'un lourdaud, toujours dupe de lui-même et des autres, caractère parfaitement approprié à ses habitudes et à son extérieur.

L'hiène rayée (*canis hyæna*. Linn.) est très-commune au Sénégal. Elle est grise, rayée irrégulièrement en travers de brun ou de noirâtre. Elle porte, tout au long de la nuque et du dos, une crinière qu'elle relève dans ses mouvemens de colère. Ses pattes de derrière sont plus courtes que celles de devant. Son œil est louche et son regard sombre. Elle laisse voir des dents pointues et tranchantes. C'est un animal nocturne, d'une allure traînante et embarrassée; lâ-

che, mais féroce, il se nourrit principalement de charognes.

L'hiène, d'un naturel sauvage, s'apprivoise rarement; j'en ai possédé cependant une qui était familière au point de me lécher les mains et les pieds. Mais elle ne caressait que moi, et grognait même contre ceux qui lui donnaient ordinairement à manger.

(2) Le Fusil.

On trouve peu d'exemples que les fabulistes nègres choisissent leurs personnages parmi les êtres inorganisés. Ordinairement ils n'emploient même que des acteurs pris dans le règne animal.

Peut-être paraîtra-t-il d'abord assez ridicule de voir le fusil personnifié; mais dans une matière où tout est fictions, il n'est pas beaucoup plus difficile de se prêter à celle-ci qu'à celles qui font parler des animaux, agir et parler des montagnes, des pierres, des plantes. Pourquoi le fusil ne deviendrait-il pas un personnage de fable, aussi bien que *le cierge*, *la goutte*, *le pot de terre et le pot de fer*, que La Fontaine a mis en scène avec tant de succès?

(3) Car je crains votre voix à l'égal du tonnerre.

Il paraît que c'est pour arriver à ce mot-là, à cette

comparaison du coup de fusil et du tonnerre, que la fable a été imaginée. Les nègres trouvent piquant que le loup ait peur de la voix du fusil.



FABLE V.

LE POULAIN [1].

Un Veau naquit; en même temps
Une Jument du voisinage
Mit au monde un Poulain. Au même pâturage
Vivaient en bons amis les mères, les enfans.
Le Veau paya tribut, un jour, à la nature;
Le même jour, par aventure,
Succomba la Jument. Que devint le Poulain?
Pour tromper sa douleur de mère,
La Vache adopta l'orphelin.
On le voyait bondir près de sa nourricière;
Il ne la quittait plus. Son ancien maître en vain
Le voulut réclamer. L'autre propriétaire
Lui répondit: « Ma Vache enfanta ce Cheval.

Voyez donc de quel lait se nourrit l'animal!
Voyez comme il la suit! C'est le fils, c'est la mère;
L'apparence est pour moi, prouvez-moi le contraire.»
Il gagna son procès au premier tribunal.
Mais donnant suite à la querelle,
L'autre plaideur disait: «Malgré ce jugement,
Le Poulain, j'en suis sûr, est né de ma Jument.
C'est une erreur, et j'en appelle
Devant le magistrat voisin;
Il passe pour un sage, il verra mieux la chose.»
On alla le trouver; chacun plaida sa cause;
On parla longuement, mais on se tut enfin.
Le juge gardait le silence.
Jugez-nous, lui dit-on, quelle est votre sentence?
Lors, se tenant le ventre, il se lève en criant:
«Je suis prêt d'accoucher, je sens le mal d'enfant (2).»
A d'autres, dit chacun, quelle est cette folie?
Vit-on jamais un homme atteint de pareil mal?
Le juge repartit: «Mais vit-on, je vous prie,
Vit-on Vache jamais engendrer un Cheval?»



NOTES DE LA FABLE V.

(1) Le Poulain.

Cet apologue n'a pas le même caractère que les autres fables sénégalaises; le sujet et la tournure en offrent quelque chose d'oriental; il pourrait bien avoir été introduit au Sénégal par les Maures.

(2) Je suis prêt d'accoucher; je sens le mal d'enfant.

Les nègres, dans cette fable, supposent que le juge se plaint d'être pris d'une incommodité périodique particulière aux femmes. J'ai cru devoir changer la nature du mal féminin que le juge dit éprouver; c'était nécessaire pour approprier l'apologue à la délicatesse, je dirais presque à la pruderie de la langue française.



FABLE VI.

LE LOUP [1] ET LA GAZELLE [2].

Un vent brûlant soufflait. La plaine, le coteau,
La forêt perdaient leur parure;
En vain l'on cherchait un ruisseau;
Avecque les débris d'une pâle verdure
De l'arbre desséché tombait aussi l'oiseau.
Tous les êtres vivans succombaient au fléau,
Tout périssait dans la nature (3).
Le Loup et la Gazelle, altérés, manquant d'eau,
Se rencontrent par aventure.
« Voisine, dit le Loup, nos dangers sont pressans;
Si nous n'avons de l'eau notre perte est certaine.
Creusons ensemble une fontaine (4).
Nous sauverons ainsi nos femmes, nos enfans;

Aide-moi, prenons quelque peine. »
La Gazelle refuse. « Eh bien! lui dit le Loup,
Je ferai seul mon puits, j'en aurai seul la gloire;
Mais, si je réussis, surtout n'y viens pas boire. »

Il gratte, il fouille, il creuse, et, frappant coup sur coup,
Enfin il trouve une onde claire.
Il s'y plonge, s'y désaltère;
De ce secours inattendu
A ses enfans mourans il porte la nouvelle.
Pendant qu'il fut absent vint boire la Gazelle.
Mais, par malheur, son pied fendu
Laissa des marques sur le sable.
Notre Loup, les voyant, cria comme un beau diable:
« Je suis volé!... Tout est perdu,
Gazelle, si je ne me venge!
Si je puis t'attraper, gare à toi, je te mange! »
Au milieu d'un buisson voisin
Il se tapit le lendemain.
La Gazelle ne tarda guère :
Le cou tendu, l'oreille au guet,
Le nez mouvant, l'œil inquiet,

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] à terre.

[illegible] monseigneur,

[illegible]

[illegible] pour vous plaire,

[illegible] »

— [illegible] malheur

[illegible]

La Gazelle [illegible] :

Grand Loup, roi des Loups, Eh ! »

« Tu [illegible] ;

« Grand Loup, roi des Loups, Eh !

« Dieu t'a [illegible] à [illegible]. »

Le Loup, tout [illegible], lui dit : « Répète, si tu peux ;

Ta chanson me plaît et m'honore. »

— « Ce trou, dit-elle, est peu sonore ;

Sortons-en, je chanterai mieux. »

—« Sortons », reprit Loup, qui la couvait des yeux.

La Gazelle lui chante encore (3) :

« Grand Loup, roi des Loups, Eh !

« Tu sais toujours faire bonne capture ;
« Grand Loup, roi des Loups, Ehi !
« Dieu t'a fait roi de toute la nature. »
— « Fort bien ! lui dit le Loup ; répète, c'est charmant. »
— « Oh ! que derrière la fontaine
Ma voix, dit la Gazelle, aurait plus d'agrément ! »
Elle fredonne un air en gagnant vers la plaine,
Et sortant de danger, chante au Loup cette antienne :
« Ehi ! Ehi ! mon grand roi !
« Ta royauté n'a pas été durable ;
« Je ne fais pas de puits, moi !
« Ta royauté n'a pas été durable ;
« Les autres en font, j'y boi !
« Ta royauté n'a pas été durable (9). »
Sans attendre de compliment,
Vite détale la Gazelle.
Notre Loup furieux la poursuit vainement ;
Il ne court pas aussi bien qu'elle.

Le Loup, depuis cette querelle,
Guette, surprend et croque la Gazelle (10).

NOTES DE LA FABLE VI.

(1) Le Loup.

Voir la note 1re de la fable IV.

(2) La Gazelle.

Même observation, note 2, fable III.

(3) Tout périssait dans la nature.

J'ai tenté de décrire les effets d'une grande sécheresse; c'est un fléau plus commun dans cette partie de l'Afrique que dans beaucoup d'autres pays, parce que le Sénégal est chaque année huit mois sans recevoir de pluies. Elles sont encore plus rares en Égypte. Mais ces deux contrées sont arrosées par les débordemens périodiques de leurs fleuves, qui offrent les mêmes phénomènes et qui produisent les mêmes effets. D'ailleurs, dans leurs vastes plaines alluvionnaires, les irrigations artificielles sont faciles. Les

sécheresses n'y sont donc redoutables pour la végétation que dans les terrains élevés, sablonneux, éloignés des cours d'eau, et presque toujours peu habités; les autres terres, plus propres à la culture, ne manquent jamais d'eau, lorsqu'on sait tirer parti des ressources naturelles.

(4) Creusons ensemble une fontaine.

Cette association invraisemblable d'un loup et d'une gazelle paraîtra peut-être excéder les droits de ceux qui créent des fictions; mais pouvons-nous adresser un pareil reproche aux nègres? N'avons-nous pas aussi : *la génisse, la chèvre et la brebis en société avec le lion?* (La Fontaine, fable VI, liv. Ier, 1re partie.)

(5) Oh! mon cher oncle....

On trouvera d'abord singulier, ridicule peut-être, que la gazelle donne au loup le titre d'*oncle*, ce qui supposerait, d'après notre manière de voir, une parenté qui répugne à la nature et à la raison. Mais il faut savoir qu'au Sénégal, où la piété filiale est en grand honneur, les oncles sont considérés comme de seconds pères, comme des protecteurs, comme des maîtres auxquels on doit respect et soumission. De là

vient que, dans les mœurs du pays, le titre d'oncle est souvent employé sous un rapport purement honorifique, sans indication de liens de famille. C'est ainsi que, chez nous, on a dérivé le sens primitif du mot *père*, dont on a fait depuis *pape*, *abbé*, etc., de même que du respect dû à la vieillesse, on a tiré les titres *seigneur*, *sieur*, *monsieur*, etc.

(6) Je vais chanter en votre honneur.

Ceci est caractéristique; il n'y a pas de plus grand bonheur pour un nègre du Sénégal que de s'entendre chanter par des *griots*, espèces de ménétriers et de baladins, toujours prêts à divertir ou à célébrer ceux qui les paient. Ces nègres, dans l'enivrement de la louange, donnent tout ce qu'ils possèdent; ils sacrifient à cette vanité jusqu'à leurs vêtemens.

J'ai expliqué, dans ma préface, que cette manière de mêler des chansons aux fables est tout-à-fait dans le goût des Sénégalais, qui sont très-amis de la musique et de la gaieté.

(7) Grand Loup, roi des Loups, Ehi!

Aux dépens du goût, j'ai tâché de conserver le sens, la mesure, et jusqu'à l'interjection finale du texte ouolof, afin de donner une idée juste de ces sortes de compositions.

(8) La Gazelle lui chante encore :

Les nègres sénégalais affectionnent les répétitions dans les mêmes termes ; c'est ce qui a lieu surtout pour les chants, parce que l'auditoire les répète en chœur.

Dans l'ouolof, la gazelle chante quatre ou cinq fois ; mais ces trop fréquentes répétitions seraient devenues fastidieuses en français.

(9) Ta royauté n'a pas été durable.

Il m'a paru qu'on ne pouvait pas bien rendre tout ce que cette répétition a d'impertinent, à moins de la conserver. Je sens que cela n'est pas dans notre goût ; mais avant de vouloir plaire, je veux être vrai.

(10) Guette, surprend et croque la Gazelle.

Voilà une des singulières terminaisons que les Sénégalais donnent quelquefois à leurs fables. Je l'ai reproduite comme étant propre à faire connaître la manière des fabulistes nègres.



FABLE VII.

LA CHÈVRE [1] ET LA BREBIS [2].

Une Chèvre pétulante
S'agitait, bondissait, courait,
Capricieuse, bruyante,
De la plaine verdoyante
À la côte, à la forêt.
Quoi! nul repos! Quel démon vous tourmente?
Lui dit un jour la tranquille Brebis.
Pourquoi sans cesse agiter votre vie?
Nous avons dans la prairie
De l'herbe fraîche, un pâturage exquis;
[illegible] boire à la fontaine;
[illegible] heureuse peine,
[illegible] d'une haleine.

C'est mon régime, et je m'en trouve bien. »
— « Certes, ce n'est pas le mien.
Je hais la monotonie;
Pour moi, dormir c'est mourir.
J'aime à m'agiter, courir;
Pour bien jouir de la vie,
Je l'use dans tous les sens,
J'en poursuis, j'en multiplie
Les trop fugitifs instans. »
— « Mais, ma chère, c'est folie;
Si vous saviez les charmes du repos,
Le doux plaisir de la mélancolie,
Vous changeriez de propos. »
— « Plaise au ciel que je l'ignore!
Je bondis dans cet espoir.
Adieu, cousine, au revoir. »
La Chèvre, parlant encore,
S'enfuit vite et disparaît.
La Brebis, d'un air distrait,
Reste long-temps béante sur la grève,

[illegible]

[illegible] au Sénégal est le [illegible] [illegible] *guineensis, seu ango-* [illegible] taille et de formes élancées; [illegible] est ras et ordinairement [illegible] grands moutons viennent [illegible] au pays de Galam. On [illegible] presque celle d'un âne. Cet [illegible] commodément, ploie sou- [illegible] et se tient sur ses genoux.

[illegible] variétés, moins grandes, [illegible] d'une seule, dont [illegible] poils doux, d'un noir [illegible] réunissent leurs peaux [illegible] manteaux et des couvertures, [illegible] on en peut faire d'assez belles [illegible]



FABLE VIII.

LE LOUP VOULANT FAIRE LE TABASKI (1).

« C'est demain *Tabaski*, dit un Loup, vite en quête !
Je n'ai jamais fait cette fête,
Mais j'espère demain m'amuser comme un roi.
Je prétends qu'on parle de moi (2).
Je ferai dans quatre villages
En un jour quatre bons repas. »
Notre Loup d'enlever quatre Moutons bien gras,
Honneur des plus beaux pâturages,
Et de les envoyer, de côtés différens,
A des amis, à des parens,
Dans quatre bourgades voisines.
A chacun il écrit : « Préparez le festin ;
J'irai faire avec vous le *Tabaski* demain.

Le tam-tam(3) des griots(4) et leurs chansons badines
Devront me prévenir à l'heure du *Tisbar* (5);
Du Mouton je prendrai ma part. »
Notre Loup ne rêva qu'à ses quatre cuisines;
Il se léchait la barbe et s'aiguisait la dent.
L'orgueil et la gloutonnerie
Dans leurs petits calculs se trompent bien souvent.
Le *Tabaski* venu, notre gourmand s'ennuie;
A jeun, pour mieux dîner, il écoute, il attend.

Au village de l'Est on commence le chant,
Et le bruyant tam-tam au festin le convie:
« Pan, pan, rataplan, pan, pan (6),
« Seigneur Loup, viens à la fête;
« Pan, pan, rataplan, pan, pan,
« Seigneur Loup, la table est prête.
« Pan, pan, rataplan, pan, pan. »
Le mangeur de Moutons vers ce côté s'avance:
« Vite, courons, dit-il, dépêchons ce repas;
J'en aurai trois ensuite. » — Il n'a pas fait dix pas
Que du côté de l'Ouest la musique commence:
« Pan, pan, rataplan, pan, pan,

« Seigneur Loup, viens à la fête;
« Pan, pan, etc., etc. »
Il rebrousse chemin vers cet autre village;
Un nouveau chant au Nord l'arrête en son voyage:
« Pan, pan, rataplan, pan, pan,
« Seigneur Loup, etc. »
C'est vers ce dernier point qu'il résout de se rendre;
Mais aussitôt au Sud le chant se fait entendre:
« Pan, pan, rataplan, pan, pan,
« Seigneur Loup, viens à la fête;
« Pan, pan, rataplan, pan, pan,
« Seigneur Loup, la table est prête.
« Pan, pan, rataplan, pan, pan. »
Son embarras redouble; il écoute, il s'arrête:
Le pauvre diable en perd la tête.
Il voudrait à la fois suivre quatre chemins
Et dîner dans quatre villages.
Aller d'un seul côté, c'est perdre trois festins;
C'est faire, à ses dépens, rire tous les voisins!
Il court à droite, à gauche; il fait mille voyages
Et n'arrive jamais. — Cependant les moutons
Sont dévorés sans lui. Déjà la nuit commence;

[illegible]ABLES

[illegible] on entend la danse.

[illegible] Loup fuit ces cantons,

[illegible] vengeance.

[illegible] à sa vanité.

[illegible] n'est plus tendre [illegible].



NOTES DE LA FABLE VIII.

(1) Le Tabaski.

C'est une des fêtes des nègres mahométans; ils la célèbrent le 10ᵉ jour de la lune de Tabaski (la 12ᵉ). On peut dire que c'est leur pâque, car, ce jour-là, chaque chef de maison immole un mouton qui doit être sans défaut, et que l'on mange en famille. C'est l'occasion de festins et d'excès de toute espèce. On s'y prend à l'avance pour faire *Tabaski;* on invite ses amis; on étale, pour manger et pour se vêtir, tout le luxe dont on est capable; enfin, pour mieux célébrer la fête, les demi-Musulmans ne manquent jamais de s'enivrer quand ils en trouvent l'occasion.

(2) Je prétends qu'on parle de moi.

La vanité des nègres est extrême. Ils la font entrer jusque dans leurs plaisirs. Pour eux, c'est déjà s'amuser que de faire croire qu'ils s'amusent; c'est être heu-

ceux que de le paraître. On pourrait dire que leur vie est toute en dehors.

(3) Le tam-tam.

Les Européens appellent tam-tam (en ouolof *ndaun'dn*) le tambour, principal instrument de musique des nègres. Ce tambour est fait d'un gros morceau de bois creusé, n'ayant d'ouverture qu'à une extrémité, qui est recouverte d'une peau. On frappe dessus avec les doigts de la main gauche, en même temps qu'avec une baguette tenue de la main droite. Cette musique sourde et monotone électrise les nègres.

(4) Des griots.

On appelle *griots* des nègres qui font métier de chanter, de battre du tambour et de grimacer pour amuser les autres. Ces espèces de baladins forment une classe tellement avilie qu'ils ne peuvent s'allier qu'entre eux, et qu'on ne leur accorde pas la sépulture commune. Cependant ils vivent dans l'intimité des grands et des riches, qui les comblent de présens et de marques d'affection.

(5) Devront me prévenir à l'heure du *Tisbar*.

— le nom d'une prière des Mahométans,

que les dévots ne manquent pas de faire vers deux heures. Les nègres, ne connaissant pas notre division de la journée en heures, désignent les principaux instans par le midi, par le lever et le coucher du soleil, et par les noms des prières qu'on doit faire à des époques fixes. Ils disent : au *Tisbar*, comme on dit ailleurs : à l'*Angelus*.

(6) **Pan, pan, rataplan, pan, pan.**

Les Sénégalais ont adopté des sons dépourvus de sens, mais qui rendent très-bien leurs manières particulières de battre le tambour. Ces choses-là, qui ont beaucoup d'expression, ne peuvent pas se traduire; j'ai essayé de les imiter, ou plutôt de les indiquer par des sons que l'usage a consacrés en France pour exprimer aussi la manière de battre le tambourin.

(7) **De fêter *Tabathi* le Loup n'est plus tenté.**

J'ai conservé cette terminaison, tout insignifiante qu'elle est, comme un moyen de faire connaître le caractère de ces sortes de compositions.



FABLE IX.

LE CHIEN, LE DROMADAIRE ET LE CRABE (1).

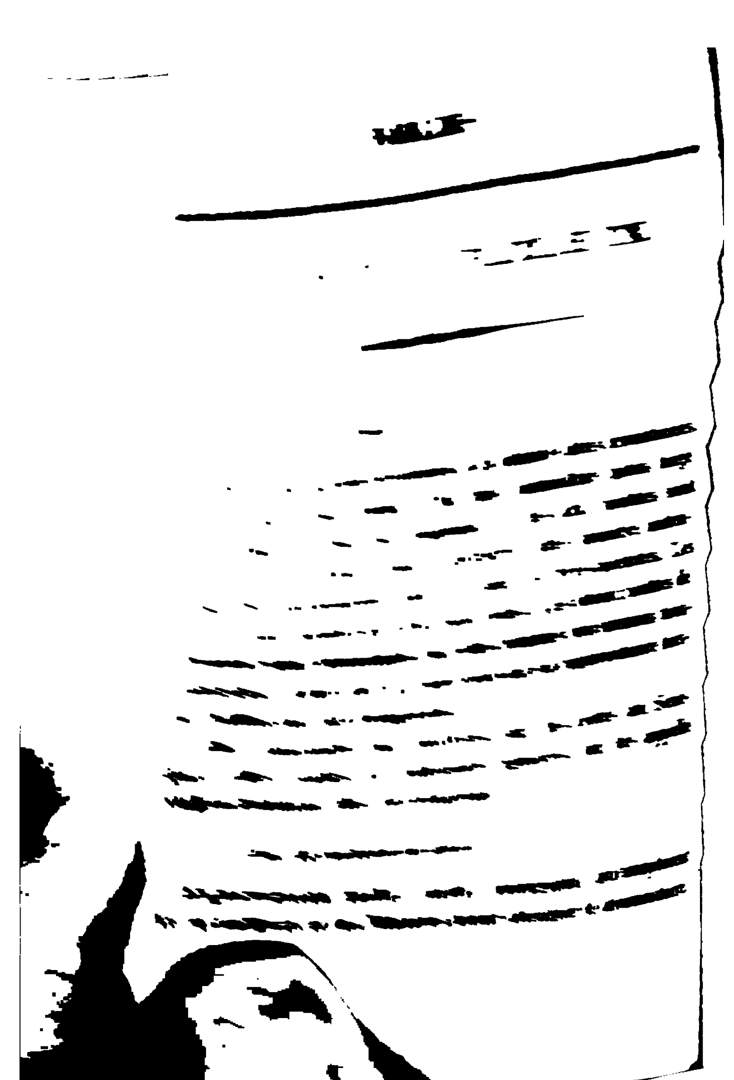
Un Chien, conducteur d'un troupeau,
Voulait forcer un Dromadaire
A passer un bras de rivière.
Le *vaisseau du désert*(2), sous ce nocher nouveau,
Refusait de se mettre à l'eau.
Le Chien jappait, courait, faisait mille gambades
Et recevait maintes ruades,
Sans le faire avancer d'un pas.
Un Crabe dit, en voyant ces débats :
« Tu sais mal ton métier, compère ;
Moi, je veux te montrer à sortir d'embarras. »
Une corde pendait du nez du Dromadaire (3) ;
Le Crabe la saisit et l'entraîne dans l'eau.

Le quadrupède suit aussi doux qu'un agneau.
Il risque un pied, puis deux, fait un pas en arrière,
Et puis la bosse tout entière,
Conduite ainsi par le naseau,
Finit par passer le ruisseau.

En Afrique
Un Crabe est donc bien fort? Non, non,
Je m'explique;
C'est en quoi la fable a du bon.
En deux mots voici la leçon
Qu'elle indique :

Des gens trouvez le faible, et puis vous les menez
Par le nez.





(3) Une corde pendait du nez du Dromadaire.

On passe une corde dans la cloison du nez du dromadaire et du bœuf-porteur; c'est par ce moyen qu'on les dirige et qu'on les conduit comme avec une bride.



FABLE X.

LES DEUX MAURES [2] ET LE CHEVAL.

Baram venait de vendre à *Mokter* son Cheval [1].
Ils voyageaient de compagnie.
L'acheteur cheminait monté sur l'animal;
L'autre suivait à pied, triste et séchant d'envie.
Vint l'heure du repos. Nul abri, nul couvert
Ne défendait nos gens du soleil du désert [3]:
Le vendeur se couchant à l'ombre raccourcie [4]
De son ancien coursier. L'acheteur réclamait:
« Ce Cheval m'appartient, disait-il en colère;
J'ai seul droit à l'ombre qu'il fait. »
La mobile ombre [5] fut un sujet de guerre.
On s'est battu pour moins. Le vendeur répondit:
« Souviens-toi mieux de notre affaire.

Oui, je t'ai vendu l'animal,
Mais je ne t'ai pas vendu l'ombre (6).»
« C'est vrai, dit l'acheteur, la ruse n'est pas mal.
bien! chacun son lot: reste au frais sans encombre.»
puis, au grand galop, il partit à cheval.



NOTES DE LA FABLE X.

Maures.

... occupent la rive droite du Sénégal; ils ... entièrement les nègres sur la rive ... pas le spectacle le moins curieux ... pays, de voir des hommes de races, ... n'être séparés que par la lar- ... Maures qui ont touché de moins ... ils en aient conservé peu ... quelque influence sur ... leur faisant adopter leur ... regardent généralement ... mauvaise foi.

... son Cheval.

... très-communs ... leurs *fables*, ... ; ils en at-



nent même quelquefois aux animaux d'analogues urs caractères et aux rôles qu'ils leur font jouer.

(3) Ne défendait nos gens du soleil du désert.

Le soleil, entre les tropiques, est vraiment intolé-ble, lorsqu'il frappe dans toute sa force sur un sable ı, éblouissant, comme est le plus ordinairement lui du désert. On se disputerait alors la moindre arcelle d'ombre, avec la même fureur qu'on se dis-ute une goutte d'eau dans ces solitudes arides et ésolées.

(4) Le vendeur se couchait à l'ombre raccourcie
De son ancien coursier.

C'était l'heure du repos, dès-lors vers le milieu du jour; l'ombre devait donc être petite, raccourcie, comparativement à ce qu'elle était le matin et le soir. Ce sont là de ces détails d'observation, de ces images naturelles qu'affectionnent les Sénégalais. Les Maures, qui voyagent souvent dans le désert, ont en effet l'habitude de s'abriter du soleil, en se couchant à l'ombre que leurs chevaux ou leurs dromadaires projettent sur le sable.

(5) La mobile *oasis* fut un sujet de guerre.

On appelle *oasis* les bois de palmiers, et en général

FABLE XI.

LION, LE LOUP ET LES MOUTONS (1).

Le Roi Lion, sous son haut patronage,
Avait pris un troupeau nombreux
Qui, grace à lui, vivait tranquille, heureux.
ı Loup, depuis long-temps, rôdait au voisinage;
flairait le troupeau, mais n'osait y toucher,
raignant de s'attirer de fâcheuses affaires.
es Lions ne sont pas princes très-débonnaires.
h quoi! je n'aurai pas prétexte à me fâcher!
Disait-il; nul grief! quoi! pas la moindre offense
Ne me donnera droit de croquer cette engeance!
Ainsi grognant entre ses dents,
Il s'approche du pâturage.
Nos Moutons, à sa vue, effrayés, imprudens,

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] cela?
[illegible] aimable?
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] chose;
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] des [illegible]

NOTES DE LA FABLE XI.

(1) Le sujet de cette fable ne convient guère à la licatesse un peu bégueule de notre littérature ; mais me suis chargé de faire connaître la manière des nèes ; voilà mon excuse auprès de ceux qui jugeront ue j'en aie besoin d'une. Toutefois les gens trop chaouilleux feront bien de sauter deux feuillets sans les ire.

(2) Le Loup répond, fléchissant les genoux.

Les Ghiolofs font une génuflexion en abordant ceux qu'ils considèrent comme leurs supérieurs.

Ces nègres ont une politesse recherchée, qui comporte même plus de pratiques et de formules que la nôtre. Ainsi, quand ils s'abordent, outre le *salam-aléikoum*, qu'ils ont emprunté des Maures, ils se demandent trois fois s'ils sont dans un *état de paix, de bien-être ;* mais ce qui est fort curieux, c'est que ce n'est qu'à la troisième fois, après s'être bien assu-

ble de la position morale de l'individu, qu'ils s'occupent de l'état de sa santé. On voit qu'en cela la comparaison n'est pas en notre honneur.

Ils ont l'équivalent de nos *bonjour*, *bonsoir*, *bonne nuit*; mais ils poussent plus loin que les Français les soins de la civilité, car ils ont encore une formule intermédiaire, qu'on pourrait traduire par *bonmidi*, ou *bon milieu du jour*. Certes, voilà des gens passablement polis pour des sauvages qu'on ne croyait bons qu'à faire des esclaves.

(8) *Bonjour, mon commandant, comment vous portez-vous?*

Un nègre qui était à ma suite, lors d'une de mes tournées dans l'intérieur du pays, racontait cette fable à ses camarades; arrivé au moment de faire parler le loup, il quitte tout à coup le langage ouolof, et lui fait dire en *français* : « Bonjour, mon commandant, comment vous portez-vous? » C'était peut-être les seuls mots qu'il sût de notre langue; il les avait retenus pour les avoir entendu prononcer souvent par les personnes qui s'adressaient à moi. Cette saillie eut un succès prodigieux; le récit fut long-temps interrompu par de joyeuses acclamations de la troupe entière. Pendant le reste du voyage, tous les soirs, au clair de la lune, au coin du feu, lorsque les nègres se rassemblaient, suivant l'usage, chacun d'eux répétait à tout

comme un souvenir plaisant : « *Hé! hé! bouki bilé!* Ah! ce loup! ce loup! *Bonjour ɪmmandant*, etc.; » et puis de rire aux éclats! ɪrait, par le grand effet qu'il a produit, m'a caractéristique, et j'ai cru devoir lui donner , en laissant subsister la phrase telle qu'elle a ment été prononcée, au risque d'un vers trop ïque qu'excusera peut-être son origine.

est remarquable que les Ghiolofs introduisent i souvent dans leurs contes, dans leurs fables, s principalement dans leurs chansons, des expresɪs prises des langages des pays voisins, notamment *sérère* et du *bambara*. Ils aiment à *citer;* et leurs arabouts n'épargnent pas plus l'arabe, que nos méecins et nos abbés n'ont long-temps ménagé le grec t le latin.



FABLE XII.

LE CAÏMAN ET LE REQUIN (2).

[illegible]
[illegible] (3),
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Au Caïman glouton payaient tributs sanglans.
Quand viendra la saison, quand viendra l'eau salée (7)
Qui nous délivrera de ce monstre cruel? »
Disaient bêtes et gens en s'adressant au ciel.

Mais le fleuve s'abaisse; en son lit la marée
Pousse les flots de l'Océan;
Ils contraignent le Caïman
D'abdiquer son empire et de fuir la contrée (8).
Grande fête!... Et déjà les filles du hameau,
Laissant avec l'habit la pudeur au rivage (9),
De rire et folâtrer dans l'eau.
Mais quels cris, quel affreux ravage
Proclament un tyran nouveau?
C'est le seigneur Requin, prince de l'onde amère (10),
Visitant ses nouveaux états,
Et qui prend de joyeux ébats.
C'est bien un autre train dans toute la rivière!
On n'ose plus risquer ni nageurs, ni troupeaux.

Oh! pauvres habitans de la terre et des eaux,

Puisqu'il vous en faut un ne changez pas de maître !
Celui qui surviendrait serait pire peut-être ;
Supportez votre mal de peur de plus grands maux.



NOTES DE LA FABLE XII.

(1) Le Caïman.

Il n'existe de caïmans proprement dits qu'en Amérique ; cependant, au Sénégal, on donne ce nom au crocodile. En cela, l'on s'écarte de la dénomination adoptée par les savans ; mais aussi, pourquoi les savans ont-ils appliqué à des animaux du nouveau monde le nom de *caïman* (mot qui paraît tiré de la langue des nègres de Guinée)? J'ai suivi l'usage du pays dans lequel j'écrivais, et j'ai appelé caïman le crocodile qui vit dans les eaux du Sénégal, et qui est le véritable *crocodile vulgaire* ou *du Nil* (Geof. et Cuvier.) *

* Les crocodiles diffèrent, au surplus, très-peu des caïmans; on les distingue principalement en ce que les quatrièmes dents inférieures de ceux-ci sont reçues dans des creux de la mâchoire supérieure, ce qui n'a pas lieu pour les premiers.

[illegible]

[illegible] Tous [illegible]

[illegible]

[illegible] par les

[illegible] erreurs.

[illegible]

[illegible] par le

-odile sont assez rares; et quoique redoutable, sans ite, cet amphibie n'y fait pas autant de mal que is le Nil et dans beaucoup d'autres fleuves. J'attribue i humeur moins féroce à ce que le Sénégal, extrêmement poissonneux, fournit abondamment à ses soins.

Le crocodile pond une vingtaine d'œufs dans le ıle; le soleil seul est chargé de les couver et de les ıre éclore. Ces œufs sont une fois plus gros que ceux es oies; ils sentent le musc.

On estime que les crocodiles peuvent vivre près un siècle; leur accroissement, en effet, est très-lent.

Outre l'espèce vulgaire, si commune dans le Nil, e Sénégal en nourrit une autre espèce qu'Adanson avait nommée *crocodile noir*, à cause de sa couleur plus foncée, et que M. Cuvier a désignée sous le nom de *crocodilus biscutatus*. Il a le museau plus alongé; les écailles des deux lignes longitudinales moyennes sont plus larges que longues. Cette espèce devient moins grande, elle est cependant plus redoutée que la précédente.

(2) Le Requin.

C'est un poisson de la famille des sélaciens (de M. Cuvier) et du genre des *squales*. Il atteint quel-

quefois jusqu'à 25 pieds de longueur; ses dents sont triangulaires, à côtes rectilignes et dentelées; c'est une arme terrible qui ne lui permet guère de lâcher l'objet qu'il a mordu, à moins qu'il n'emporte le morceau. Ce poisson est extrêmement vorace; on croit communément qu'il a un goût tout particulier pour la chair humaine; c'est l'animal le plus redoutable pour les nageurs. Le requin n'existe que dans l'eau salée.

(3) Que gonflaient à plein lit la pluie et les torrens.

Il ne pleut au Sénégal que pendant trois ou quatre mois, de juin en septembre. A la fin de cette saison, le fleuve grossi déborde régulièrement sur les vastes plaines alluvionnaires, au milieu desquelles il a son cours. Sa crue est proportionnelle à sa distance de la mer. Près de l'embouchure, elle n'est que de 2 à 3 pieds; à trente ou quarante lieues, elle est de 10 à 12 [illegible] enfin, avant d'arriver à la première cataracte, [illegible]er de Félou, elle s'élève à plus de 40 pieds. [illegible]portions sont à peu près les mêmes que pour [illegible]es du Nil, et ce rapprochement n'est assuré[illegible]t pas le moins frappant de ceux qu'on a l'occasion de faire en grand nombre, lorsque l'on compare l'Égypte [illegible]négal.

(4) Et qui refoulait l'onde amère.

La mer se mêle aux eaux du fleuve lorsqu'elles sont basses ; elles sont alors salées jusqu'à vingt-cinq ou trente lieues au-dessus de l'embouchure ; mais, lorsqu'elles sont gonflées par la saison des pluies, la différence du niveau et la force du courant repoussent l'eau salée. Le fleuve devient alors parfaitement doux ; il s'ouvre même dans la mer une espèce de lit, dans lequel on a vu des bâtimens recueillir d'excellente eau à plus d'un mille des côtes.

(5) Les frêles bottes de roseaux.

Quand les habitans des bords du Sénégal n'ont pas de pirogues, ils lient ensemble des bottes de paille et de roseaux, sur lesquelles ils placent les femmes, les enfans et ce qu'ils ont de précieux ; ils traversent le fleuve à la nage, en poussant devant eux cette espèce de radeau. Il est remarquable que les Arabes emploient le même procédé pour passer le Nil, notamment dans la haute Égypte.

(6) Le troupeau changeant de rivage.

Les Maures nomades, qui n'ont pour toute richesse que leurs troupeaux, sont obligés de changer leurs

caractères différens à des actions semblables ! Tant ils modifient les sentimens qui paraissent les plus naturels !

(10) C'est le seigneur Requin, prince de l'onde amère.

Le requin remonte dans les fleuves lorsque l'eau en est salée. Alors de nouveaux dangers menacent les riverains ; il n'est pas moins redoutable que le crocodile.



FABLE XIII.

LE LOUP (1) ET SA FEMME A LA COUR (2).

Un Loup pauvre, rustaud, vivait battu-battant,
Et pour surcroît de maux il avait une femme;
Femme fantasque, altière, et comme on en voit tant,
Chez mesdames Louves, s'entend,
Je ne fais pas une épigramme.
« Gourmand, lui disait-elle, ignorant, paresseux,
Tire-nous donc de la misère;
C'est trop vivre comme des gueux;
Plutôt que t'épouser, j'aurais, ma foi, fait mieux
D'aller tout droit à la rivière! »
— « Hélas! disait le pauvre époux,
La fortune nous est contraire,
J'ai voulu vainement la ramener à nous.

ALES

1

au

c

r

trésor.

services.

sait guère.

Je ne sais, il est vrai, rien faire;
Mais tous ces messieurs que je voi
En savent-ils bien plus que moi?
Si je n'ai pas leurs gentillesses,
J'ai plus qu'eux besoin de richesses,
Et m'en servirai mieux, je croi!
Messieurs, chacun son tour, et c'est le mien, ma foi!
Voulez-vous voir de mes prouesses?
Nommez-moi grand-veneur du roi. »
Chacun s'étonne; on se regarde;
Et puis chacun de rire et de le renvoyer:
C'est un fou qu'il faudrait lier!
Il insiste, il se fâche, et même un vieil huissier
Dit qu'à montrer les dents le drôle se hasarde.
On lance contre lui tous les chiens d'alentour;
Dieu sait s'il en est à la cour!
Chiens bassets, chiens couchans, dogues et chiens de garde
Donnent au grand-veneur la chasse tout le jour.

Le Loup, battu, honteux et maudissant sa femme,
Voulut se venger de la dame.
« Pars, lui dit-il à son retour,

Pars vite, on t'attend chez la reine;
On veut bien t'accorder une place à sa cour,
Et notre fortune est certaine. »
La Louve y fut prise à son tour.
On dit qu'elle en mourut. Le Loup, ne vous déplaise,
S'en désola pendant... un jour,
Puis il eut le plaisir d'être gueux tout à l'aise.

Restons toujours dans notre état;
Restons sans quereller, sans chercher de l'éclat,
C'est ma thèse.



NOTES DE LA FABLE XIII.

(1) Le Loup. — Au Sénégal, ce qu'on appelle loup est l'hiène. Voir la note 1re de la fable IV.

(2) A la Cour. — Les nègres du Sénégal ont aussi leurs rois; dès lors ils connaissent des courtisans et une cour. Une cour, pour résider sous des toits de paille, n'en est pas moins une cour. On n'y trouve pas moins d'orgueil et de bassesse, d'intrigue et d'ambition, que dans un palais de marbre. Les nègres ont aussi de grands officiers de la couronne, de hauts fonctionnaires et des favoris. Ils ont leur noblesse héréditaire, privilégiée et même féodale. Aux yeux du vulgaire de ce pays, être placé près du prince semble aussi devoir constituer le suprême bonheur. Pour ceux qui n'en approchent pas, les plus douces, les plus trompeuses illusions environnent également la cour. C'est la même vanité, c'est la même envie, ce sont les mêmes erreurs qu'en Europe. Ah! oui; oui, les noirs sont bien les mêmes hommes que les blancs!

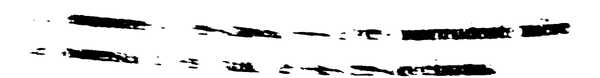
[illegible]

[illegible] prêtre au pacha du [illegible], qui se partage ordinairement dans les communes, avec le marabout ou prêtre. Celui-ci sait seulement lire et écrire. Le seigneur s'honore de ne pas savoir signer son nom. On n'écrit qu'en arabe, qui est la langue de la religion, comme autrefois en France on n'écrivait qu'en latin. Le Koran et quelques fragments de commentaires sont les seules lois connues. La peur du diable, la condamnation des sorciers, la foi aux amulettes, la crédulité, la superstition.... plus je prolongerais le parallèle, plus il y aurait de

FABLE XIV.

LES SINGES [1] ET LE CHACAL [2].

Au pied d'un haut palmier dont la tête superbe
Agitait dans les airs ses éventails bruyans (3),
Un petit Singe était couché sur l'herbe.
Au sommet du palmier, légers, imprévoyans,
Dans l'Oasis aérienne
Ses parens se jouaient et prenaient leurs ébats.
Un Chacal affamé rôdait alors en bas.
Se moquer de ces fous et faire un bon repas,
Pour lui quelle excellente aubaine!
« Hé! bonnes gens, dit-il, ne folâtrez pas tant;
Vous feriez mieux de soigner votre enfant.
Voyez quelle est votre imprudence!
Si le Loup vient, il vous le croquera.





NOTES DE LA FABLE XIV.

(1) Les Singes. — Voir note 1re de la fable I.
(2) Le Chacal. — Voir note 1re de la fable II.

(3) Agitait dans les airs ses éventails bruyans.

Le palmier le plus commun au Sénégal est connu sous le nom de *rônier* dans le pays, et de *rondier* dans les livres. Il paraît appartenir au genre *borassus* ou *lontarus*. Il est très-grand et d'un bel effet. Son tronc noir et lisse est renflé vers le milieu; ses feuilles sont *palmées* et forment des espèces d'éventails qui ont jusqu'à 8 ou 10 pieds de diamètre. Lorsque le vent agite ces immenses feuilles, suspendues très-haut dans les airs, il en résulte un bruit qui étonne, comme s'il ...it quelque chose de mystérieux, de céleste.

...e palmier s'élève de 50 à 80 pieds; j'en ai même ...é de plus grands. Sa tige est très-dure à la sur... surtout dans les individus mâles; elle est rem-

plie à l'intérieur de fibres molles qu'on sépare facilement.

Les fruits viennent par régimes de vingt à trente. Ce sont des espèces de drupes ovales de 5 à 8 pouces de diamètre, garnis d'un brou jaune, filandreux, qui a une saveur âpre et forte, et que les indigènes sucent avec avidité quand ils l'ont fait griller. Avant la maturité, les deux noyaux renferment une substance gélatineuse, blanche, transparente, assez agréable au goût, et qui, plus tard, devient dure et cornée. Mis en terre, ces fruits poussent en quelques mois des germes de 6 à 15 pouces de long, plus ou moins tendres, d'un goût un peu amer, et que les indigènes mangent avec plaisir.

J'ai lieu de croire que ce palmier n'a pas été suffisamment étudié. Je ne l'ai trouvé décrit nulle part. Il m'a paru avoir beaucoup de rapport avec le *rondier des Séchelles*; il en diffère cependant, notamment par la moindre grosseur de ses fruits et par le renflement constant et régulier du milieu de son tronc.



FABLE XV.

LE LOUP [1], LE BOEUF [2] ET L'ÉLÉPHANT [3].

Un Loup se laissa choir, la nuit, au fond d'un trou;
S'en tirer n'était pas facile:
Il grimpait, retombait, s'agitait comme un fou;
Vains travaux, vains efforts; c'était peine inutile.
Épuisé, tout honteux, quand le jour fut venu:
A mon aide! au secours! criait la pauvre bête.
Certain Bœuf, personnage honnête,
S'approchant, par les cris ému,
Vers le trou présenta sa tête.
« Au nom de Mahomet, Marabout généreux,
Lui dit le pauvre Loup d'une voix souterraine,
Viens secourir un malheureux.
Permets que par la queue un moment je te tienne,

Et de ce trou malencontreux
Tu pourras me tirer sans peine. »
Le Bœuf lui répondit : « Je voudrais t'obliger,
Mais aussitôt hors de danger,
Tu suivrais, contre moi, ton instinct sanguinaire,
Et la mort serait mon salaire. »
— « Je te respecterai, j'en jure par ma mère (4),
Reprit le Loup : un tel serment
T'assure ma reconnaissance ;
Prends donc pitié de mon tourment. »
Le Bœuf, touché de sa souffrance,
Tendit au Loup sa queue au fond de la prison,
Et le tira du trou comme on pêche un poisson.
Il voulait suivre son voyage ;
Mais le perfide Loup lui barra le passage.
L'Éléphant, par hasard, vint là ;
Il fallut se soumettre à son haut arbitrage.
Voici ce qu'il imagina :
« Ce procès, dit-il, m'embarrasse ;
Que chacun se remette en place,
Je verrai mieux comment la scène se passa. »
Le Loup fut, dans son trou, forcé de redescendre.

« Que chacun maintenant fasse comme il voudra, »
Dit alors l'Éléphant ; — et puis il s'en alla.
Le Bœuf, ne s'y laissant plus prendre,
S'enfuit, et le Loup resta là.

L'ingrat en vain croit pouvoir s'en défendre ;
Un juste châtiment tôt ou tard l'atteindra.



NOTES DE LA FABLE XV.

(1) Le Loup. — Voir note 1re de la fable IV.

(2) Le Boeuf. — Il existe, dans la Sénégambie, d'innombrables troupeaux de bœufs. L'espèce y est d'autant plus grande que le climat est plus sec; c'est une observation qui, je crois, n'a pas encore été faite, et qui devient d'autant plus intéressante qu'elle paraît absolument contraire à celles qu'on a recueillies dans d'autres contrées. La grande race porte sur les épaules une bosse ou loupe de nerfs et de graisse d'un manger délicat. Les bœufs à bosse sont presque les seuls qui soient connus aux Indes, sur la côte orientale d'Afrique et à Madagascar; on les y nomme *zébus*. Au Sénégal, cette race est la plus commune; mais on en trouve aussi une espèce plus petite et qui n'a pas ordinairement de bosse. Cette dernière espèce est la seule qui puisse vivre sur les bords de la Gambie et de quelques autres rivières plus au sud; elle y devient encore beaucoup plus petite.

Le *zébu* du Sénégal est grand, assez fort et très-docile. Les Maures et les nègres châtrent les mâles. Ils les emploient alors à porter des fardeaux; ils les montent aussi comme des chevaux; leur allure est moins lente que celle des bœufs en Europe.

Au Sénégal, on se procure les *zébus* à bas prix; depuis que nous avons commencé des établissemens de culture sur les bords du fleuve, nous les avons employés comme animaux de trait. Les indigènes ne se lassaient pas, dans les premiers temps, de considérer les beaux attelages de nos voitures qui leur étaient inconnues; de regarder, sur leur terre compacte et durcie, les déchiremens profonds que faisait notre charrue, tirée par des bœufs magnifiques dont les grandes cornes se baissaient, pour la première fois, sous le joug, dont les amples fanons retombaient devant eux comme de vastes tabliers de travail.

Ah! que mon cœur battait aussi à la vue de ces premiers essais de l'agriculture sénégalaise que j'ai fondée; de ces premiers résultats de tant de soins, de tant de difficultés vaincues! Comme mes mains étaient fières, étaient heureuses de guider l'instrument bienfaiteur dont je dotais ces campagnes, qui n'avaient encore reçu des Européens que des exemples et des moyens de corruption, que des instrumens de carnage et des fers!



FABLE XVI.

LE LION ET LA CAILLE [1].

Un Lion plein de feu, d'audace et de jeunesse,
Las de sa force et du repos,
Défiait tous les animaux.
« Je ne crains, disait-il dans sa fougueuse ivresse,
Ni le monstrueux Éléphant
A la trompe terrible, à la dent redoutable;
Ni l'immense Boa, ce reptile géant (2),
Qui semble un grand palmier renversé par le vent;
Ni le Crocodile effroyable (3),
Tyran de la terre et des eaux;
Ni la formidable Panthère (4),
Féroce sans besoin, par instinct sanguinaire;
Ni l'Hiène recherchant la nuit et les tombeaux (5)



NOTES DE LA FABLE XVI.

(1) La Caille. — La caille de France (*tetrao coturnix*, Linn.) existe au Sénégal; on l'y trouve surtout depuis octobre jusqu'en mai. Comme en Europe, tapie entre des mottes de terre ou sous des touffes d'herbe, elle n'en sort que quand on la touche pour ainsi dire; alors elle part avec bruit et tout-à-coup, ce qui cause un instant de surprise et d'arrêt. Son vol rapide décrit d'abord brusquement deux crochets, puis il se précipite suivant une ligne directe et horizontale.

(2) Ni l'immense Boa, ce reptile géant.

On appelle *boa-devin* (Lacép.), *boa constrictor* (Linn.), un serpent des plus fortes dimensions, qui se trouve dans l'Inde et en Afrique. Adanson dit en avoir vu des tronçons qui avaient plus de 2 pieds de circonférence. On ne doute pas au Sénégal qu'il n'y ait des boas de 50 pieds de long. Le serpent qui fut tué en Afrique par l'armée de Régulus, suivant le

[illegible] On [illegible]

[illegible] écrit de [illegible] aussi [illegible]

[illegible] I attend [illegible] sur elle [illegible] replis [illegible] pareille et [illegible]

[illegible]

(4) Ni la formidable Panthère.

La panthère (*felis pardus*, Linn.) est très-commune au Sénégal ; sa longueur est d'environ 3 pieds, sans sa queue qui descend jusqu'à terre. Son beau pelage est fauve-jaunâtre, avec des taches noires régulièrement disposées, qui sont pleines sur les membres, et en forme de roses sur les flancs, où elles n'excèdent jamais le nombre de cinq ou six ; c'est par là surtout qu'on distingue la panthère du léopard et du jaguar. Le ventre et les parties inférieures sont blancs et marqués de quelques taches noires.

Cet animal partage, avec le grand tigre, la réputation d'une férocité, d'un instinct de destruction, indépendant de tout besoin. Je n'ai cependant rien vu qui vînt à l'appui de cette opinion. La panthère m'a paru craintive, rusée ; elle n'agit que par surprise, n'attaque pas comme le lion, et ne revient guère contre le chasseur, même lorsqu'elle est blessée.

Il existe au Sénégal plusieurs espèces de *chats-tigres*, moins forts que la panthère. Aucune n'est redoutable pour l'homme.

(5) Ni l'Hiène recherchant la nuit et les tombeaux.

hiène ne court guère que la nuit ; elle ne vit que vres et de charognes. Voir ce que j'en ai dit, 1re de la fable IV.

FABLE XVII.

LA BOULE DE BEURRE ET LA MOTTE DE TERRE (1).

Une Boule de beurre, une Motte de terre,
N'ayant un jour ni feu ni lieu,
Roulaient en contrée étrangère.
Un voyage n'est pas un jeu.
Pour vivre, en tout pays, il faut de l'eau, du feu(2).
Besoin s'en fit sentir à nos Boules errantes.
La Terre alla puiser de l'eau;
Et la Boule de beurre à des flammes brillantes
S'en fut allumer un flambeau.
Toujours la sotte imprévoyance
Produit des résultats fâcheux.
Qu'advint-il de leur imprudence?
Elles fondirent toutes deux.

NOTES DE LA FABLE XVII.

(1) La simplicité du sujet de cette fable m'a surpris autant que le choix des acteurs; c'est un charmant jeu d'esprit; le tour et la chute en sont d'une originalité remarquable. Que de finesse et de raison dans ces amusemens des nègres encore si loin de notre civilisation! Est-il beaucoup d'habitans de nos campagnes qui exercent, avec autant de bon sens et de délicatesse, la double prérogative humaine de penser et de parler?

(2) **Pour vivre, en tout pays, il faut de l'eau, du feu.**

Cette indispensable nécessité de *l'eau et du feu*, pour le soutien de la vie, a frappé les Sénégalais comme les peuples de l'antiquité. Ceci rappelle la formule d'exil des Romains.



FABLE XVIII.

LE LIÈVRE (1) AVEUGLE.

Un Lièvre était aveugle de naissance;
Il vivait de charité (2).
Tout confiant dans la Divinité,
« De Dieu j'attends l'assistance (3), »
Disait-il chaque matin;
Et toujours la Providence
Daignait pourvoir à sa soif, à sa faim.
n Singe en prit jalousie.
, dit-il, par quel moyen,
ans industrie,
nquer de rien.
ma vie,

Et ne mange pas toujours.
Comment faites-vous ? » — « Je prie ;
De Dieu j'attends les secours. »
— « C'est un métier fait pour plaire,
Reprit notre paresseux ;
Il me conviendrait au mieux ;
Troquons ensemble nos yeux :
Avec les miens vous verrez la lumière ;
Moi, je renonce à la clarté des cieux,
Et je vivrai sans rien faire. »
Marché conclu. — Notre aveugle nouveau
Étudia son rôle et sa prière (4).
Le premier jour il vécut à gogo.
Le lendemain notre tête légère
Oublia tout, reprit son caractère ;
Sans employer la formule ordinaire,
Il dit à Dieu, jurant comme un païen :
« Dieu, donne-moi... » — Dieu ne lui donna rien (5).





[illegible]

[illegible] — [illegible]

[illegible]

La charité des nègres pourvoit abondamment aux besoins des aveugles, autant par sentiment naturel que par devoir religieux. En général, les Mahométans regardent les aveugles et les idiots comme des êtres que la Providence a confiés à leurs soins. Dans la Sénégambie, le droit, le privilége qu'ont les aveugles de [illegible] tellement consacré, que les riches même [illegible] frappés de cécité. Le fils d'un [illegible] le; je l'ai rencontré mendiant [illegible] ceux de son père. Monté sur [illegible] suivi de plusieurs esclaves, il [illegible] les riches se croyaient [illegible] proportionnée à son [illegible], un mouton; *les*

autres de belles pagnes ou des objets précieux; mais il ne dédaignait pas de recevoir du pauvre la plus petite mesure de mil.

(3) De Dieu j'attends l'assistance.

La résignation aux décrets de la Providence, conséquence ordinaire du dogme du fatalisme, est la base de la croyance et du caractère des Sénégalais. Comme tous les Mahométans, ils pensent que l'homme ne peut rien sur sa destinée; que, sans force pour diriger les événemens de sa vie, il doit attendre passivement les effets de la volonté divine, cause unique de tous les biens et de tous les maux. De là, le défaut de prudence, l'insouciance, l'inertie qu'on reproche avec raison aux sectateurs de l'Islamisme, et notamment aux nègres du Sénégal. Parle-t-on de l'avenir? *Dieu y pourvoira;* c'est toujours leur réponse; à toutes leurs phrases ils ajoutent le : *s'il plaît à Dieu;* [illegible] lorsqu'il leur arrive un malheur, il ne leur [illegible] guère d'autre exclamation que celle-ci : *Dieu* [illegible] *Dieu l'a voulu !*

(4) Étu[illegible] et sa prière.

[illegible] une conduite sage et reli- [illegible] rvation des pratiques supers-

titieuses. Ce sont eux qui appellent à la prière avant le jour. En quêtant, ils chantent, ou plutôt ils psalmodient des versets du Koran, de même que nos mendians récitent des prières.

(5) « Dieu, donne-moi... » — Dieu ne lui donna rien.

Cette fable entre bien dans les mœurs, dans le caractère, dans la religion des Sénégalais; mais elle montre tant d'intolérance et de dureté, qu'on peut l'attribuer à quelque marabout. Il est vrai que généralement les *croyans*, qui se piquent d'une grande sévérité, d'une rigoureuse exactitude dans les pratiques religieuses, dédaignent et condamnent les fables comme des amusemens profanes. Mais, puisque nous avons eu tant d'abbés chansonniers ou auteurs dramatiques, pourquoi les nègres n'auraient-ils pas des *marabouts fabulistes?* Pourquoi, d'ailleurs, les diverses religions ne s'empareraient-elles pas d'un moyen si efficace d'occuper, de gagner les esprits? Si l'on veut excuser un tel rapprochement, qu'est-ce donc que les paraboles? des fables d'un ordre supérieur.



FABLE XIX.

LE RAT PALMISTE [1].

DANS un congrès diplomatique (2),
Congrès où des princes, des rois,
Des princes et des rois d'Afrique,
Réunis par mes soins, discutaient sur leurs droits,
Sur la guerre ou la paix publique;
L'apologue, comme autrefois,
Assaisonnait la politique (3).
Diplomates français, plus savans, plus adroits,
Ne vous moquez pas trop de cet usage antique.
C'est à peu près votre pratique,
La fable est un mensonge; on ment aussi chez vous;
Devenez des menteurs aimables;
Pour Dieu, messieurs, amusez-nous,

Et du moins faites-nous des fables.

Le roi Mam-dou-Kouri [4] nous le contait un jour :
En affaire, ainsi qu'en amour,
Des plus brillantes apparences
Sachons nous défier. Les présens, les trésors,
Et les plus riches espérances,
Ne sont rien quand nous sommes morts.

Un Rat palmiste, à queue épaisse,
A fourrure argentée, à l'air brusque, à l'œil vif,
D'un pied leste, d'un pied craintif,
Trottait, grimpait, sautait sans cesse.
Gueux comme un rat, dans sa jeunesse
Il bravait du chasseur les piéges et les coups.
Mais, ce changement n'est pas rare !
Avec l'âge il devint ambitieux, avare.
Lors le chasseur lui dit : « Compère, arrangeons-nous ;
Rat, prête-moi ta peau ; je devrai te la rendre
Toute pleine d'argent et d'or. »
Le Rat, par l'appât d'un trésor,
Dut-il se laisser prendre?

NOTES DE LA FABLE XIX.

(1) Le Rat palmiste. — Au Sénégal, on appelle improprement ainsi une jolie espèce d'écureuil qui grimpe sur les palmiers. C'est le *palmiste* de Buffon, et le *sciurus palmarum* de Linnée. Il est plus petit que l'écureuil commun; son pelage, d'un gris-jaune, est agréable; le dessous du corps est blanc. Rien n'égale la vivacité, l'agilité, la grace de ce charmant animal.

(2) Dans un congrès diplomatique.

Le Sénégal est occupé, sur la rive droite du fleuve, par diverses tribus de Maures; sur la rive gauche, par plusieurs peuplades de nègres; chacune d'elles a sès préjugés, son esprit national et ses intérêts particuliers. Il est impossible qu'elles n'aient pas souvent des sujets de plaintes, de querelles et même de guerre. Chez des peuples fiers de la blancheur de leur peau,

de leur haute civilisation, de leur *supériorité intellectuelle, de leur siècle des lumières*, on se dispute, on se bat quelquefois avec moins de motifs. Il s'est formé, entre ces puissances africaines, une diplomatie dans laquelle nous sommes obligés d'intervenir pour conserver, entre les riverains, une paix nécessaire à notre commerce. Cette intervention exige la connaissance des mœurs, de l'organisation politique, des forces, des intérêts de chaque nation, et même du caractère des principaux chefs. C'est une partie difficile, mais bien intéressante, du gouvernement du Sénégal; j'en ai fait un objet d'études morales et diplomatiques pendant plus de cinq ans que j'ai administré cette colonie.

Ces espèces de sauvages, comme on les considère en Europe, parce qu'ils ne mangent pas de pain et ne portent ni nos ridicules vêtemens, ni nos ridicules épées, ne sont pas étrangers à la dignité, aux formes
aves et [illegible] res d'une ambassade ou d'un congrès.
[illegible] de leur attitude, de l'importance et
[illegible] u'ils attachent au caractère officiel
[illegible] tus. Là, généralement, chacun parle
réserve [illegible] l'adresse. Là, presque au-
[illegible] ent des questions de cé-
[illegible] vanités nationales et in-

(3) L'apologue, comme autrefois,
Assaisonnait la politique.

Les anciens employaient fréquemment l'apologue dans les discours publics. Ménénius, en racontant *la querelle des membres et de l'estomac*, que La Fontaine a si heureusement mise en vers, contribua puissamment à faire rentrer dans l'ordre le peuple romain qui s'était révolté. On a trouvé cet usage établi chez beaucoup de nations, notamment dans l'Inde et dans presque toute l'Amérique; il existe aussi parmi les Africains: c'est dans une réunion politique de rois et d'autres chefs du pays que j'ai entendu l'un d'eux raconter la fable qui donne lieu à cette note. Il en tirait une espèce d'argument pour rejeter des propositions qui, sous certains rapports, pouvaient lui présenter des avantages séduisans pour l'avenir.

(4) Le roi Mam-dou-Kouri nous le contait un jour.

Mam-dou-Kouri, ou *Ham-dou-Kouri*, est dans le pays une abréviation très-usitée de *Mohamet-dou-Kouri*, nom d'un prince maure de la tribu des Trarzas, qui prétendait à la couronne, et qui même s'était fait reconnaître roi par une portion notable de sa nation, réfugiée avec lui dans le pays de Walo. Ce chef a été

tué, à la fin de 1826, dans une expédition qu'il dirigeait contre son compétiteur Amar-ould-Moktar.

Le fait suivant peut donner une idée du caractère des Maures et de la haine qui séparait les deux ennemis : Dans une des surprises de camp, qui constituent presque toute la guerre chez ces peuples, un des principaux partisans d'Amar s'était emparé de la femme d'Ham-dou-Kouri, et la lui avait renvoyée après lui avoir fait casser quelques dents. Celui-ci ne rêva plus que vengeance. Il surprit à son tour un camp où se trouvait la femme d'Amar. Chacun crut qu'elle allait périr ; elle-même attendait la mort. Ham-dou-Kouri la reçut avec distinction ; mais il lui fit couper les oreilles. « Va, lui dit-il en la congédiant, va dire à Amar qu'Ham-dou-Kouri s'est vengé. » Il ajoutait depuis, en racontant cet événement : « La mort s'oublie ; si j'avais fait mourir sa femme, Amar n'aurait pas assez long-temps ressenti l'injure que je [illegible] faire ; tandis que chaque fois qu'il la voit, [illegible]e se renouvelle, et l'image de la colère de [illegible]mi le poursuit toujours. »

[illegible] disai[illegible] autre fois, en parlant de la haine anim[illegible] Amar : « J'ai pris l'habitude de [illegible]r à tout ce qui m'arrive de mal[illegible] [illegible]eux nourrir mon désir de ven[illegible] [illegible]tigué, mal couché, si je manque

de tout, je pense à Amar. Si je perds un serviteur, ou mon cheval; si j'ai mal à la tête, si une épine me pique le pied, soudain je pense à Amar. — Amar, je serai vengé!.... »



FABLE XX.

LE LION, LE CHACAL ET LE LOUP.

Un Loup, un Chacal, un Lion,
Voyageaient au désert sans espérer pâture.
Chacun portait un sac pour sa provision (1).
Du Lion, par mésaventure,
Le sac eut une déchirure.
Le Loup, pour éviter qu'on ne lui prît le sien
Et faire niche à son confrère,
Dit aussitôt : « Du Chacal le grand-père (2)
Raccommodait les sacs et les cousait très-bien. »
— « C'est vrai; mais il faisait usage
Des nerfs d'un Loup pour coudre son ouvrage, »
Repartit le Chacal subtil.
Sire Lion n'entend pas badinage;

Sans en demander davantage,
Il assomma le Loup afin d'avoir du fil.
« Mon cher Chacal, vite, dit-il,
Procède à ce raccommodage;
N'est-ce pas là le fil qu'il te fallait? »
— « Ce travail est fort long; dans un pareil voyage,
Répondit le Chacal, il nous retarderait.
Prenez le sac du Loup, ce sera plus tôt fait! »



NOTES DE LA FABLE XX.

(1) Chacun portait un sac pour sa provision.

Les *Sénégalais* en voyage ont toujours, pour mettre leurs provisions, un sac de cuir ordinairement bien tanné et soigneusement cousu ; car ils préparent et travaillent le cuir d'une manière très-remarquable. Vingt-quatre heures leur suffisent pour tanner une peau, en la faisant tremper dans de l'eau chargée de [illegible] mimosa. A peine cette peau est-elle sèche, [illegible] nt, en peu de temps, de diverses couleurs [illegible] et de dessins assez réguliers. Cet art, [illegible] le même dans une grande partie de [illegible] idemment été apporté aux Sénégalais [illegible]

[illegible] père.

[illegible]s [illegible] positions sociales sont réd[illegible] is exercent ordinaire-

ment les mêmes métiers que leurs parens. Cet usage n'est pas précisément le résultat des lois, des institutions politiques; mais il naît de la nature des choses. Dans cet état de demi-civilisation, les professions, les industries sont des espèces de secrets lucratifs qui se transmettent dans les familles; les habitudes de l'enfance, l'esprit d'imitation font que généralement l'homme trouve avantageux de continuer le genre de travail qu'il a vu faire et qu'il a appris dans la maison paternelle. Voilà pourquoi, dans cette fable, on suppose que le chacal doit savoir coudre, parce que son grand-père le savait; conséquence qui ne serait nullement admissible dans nos mœurs et dans notre Europe, où l'homme a presque toujours le moyen de varier son instruction et de se choisir un état.





FABLE XXI.

[illegible] MORT ET LE LOUP.

[illegible] avait payé tribut à la nature.
[illegible] de loin. Le Loup, mourant de faim,
[illegible] vers cette riche pâture.
[illegible] apparut défendant son butin :
[illegible], pourquoi, lui dit-elle,
[illegible] depuis long-temps ?
[illegible] à mes dépens [illegible]
[illegible] ce que tu me prends.
[illegible] fidèle :
[illegible] pendant deux ans ;
[illegible] mon empire. »
[illegible] de se dire :
[illegible] jamais ;

« Et je fuirai si loin qu'on ne pourra me prendre. »
Or le terme arriva. Le Loup dormait en paix.
« Debout ! lui dit la Mort, fais vite tes paquets
Et suis-moi sans me faire attendre. »
Le Loup se désespère; il pleure, et, d'un air tendre,
Il demande quelques instans
Pour embrasser encor sa femme et ses enfans.
Feignant d'entrer dans sa tanière,
Il s'enfuit et gagne les champs.
Mais la Mort, qu'on ne trompe et qu'on n'évite guère,
Le poursuit, et changée en taon,
Le presse dans sa course à grands coups d'aiguillon.
S'arrête-t-il ? impitoyable,
La Mort va le saisir de son bras redoutable.
De douleur, de terreur vaincu,
Il court encor, s'épuise; il tombe.... il a vécu.

Contre la Mort en vain nous voulons nous défendre.
Ne [illegible] non plus au-devant de sa faux.
[illegible] t le temps, n'ouvrons pas nos tombeaux,
[illegible] toujours y descendre.

FABLE XXI.

LA MORT (1)

...s été peu surpris de voir
...ployer, comme ceux d'Eu-
...nbre des acteurs de leurs petits
Un Bœuf ... étonnement a redoublé lorsque j'ai
On le sent... quel discernement, quelle justesse
Vint dis... nègres ont su faire figurer ce formidable
Mais l...age. C'est la Mort qui revendique un cadavre
...e sa propriété; c'est la Mort qui reproche à l'Hiène
...vivre à ses dépens, à l'Hiène qui ne mange guère
...que des charognes et qui attaque rarement les animaux vivans; c'est la Mort qui fait un pacte avec elle pour la nourrir; c'est *la Mort qu'on ne trompe et qu'on n'évite guère;* c'est la Mort changée en taon pour poursuivre, pour harceler sa victime! Il y a là de la vérité, de l'allégorie, de l'imagination, autant que dans aucune fable d'origine européenne. Rien ne peut égaler jamais *la Mort et le Bûcheron*, d'une composition si piquante, d'une allégorie si fine, d'un

esprit si philosophique! Mais aussi quel parti La Fontaine n'aurait-il pas tiré du sujet si heureusement inventé par les nègres?

(2) C'est par trop vivre à mes dépens.

L'Hiène, se nourrissant surtout de cadavres, vit, en quelque sorte, aux dépens de la Mort, qui se lasse de travailler pour elle et de lui fournir des alimens, sans en retirer aucun prix. L'allégorie est piquante; elle satisfait l'esprit.



FABLE XXII.

LES GRIS-GRIS [1].

Un Bœuf savait écrire; il vendait des Gris-Gris.
Dévot, fervent, exact à la prière,
Du *Salam* sur son front il portait la poussière (2).
Muni d'un chapelet (3), au loin dans le pays
Il dominait sur les faibles esprits.
Avait-on peur des sorciers, du tonnerre (4)?
Voulait-on se venger de quelques ennemis (5)?
Se garantir des dangers de la guerre?
Chacun venait à lui, les grands et les petits.
Il avait des paquets à toutes les adresses,
Savait tous les secrets de la crédulité.
Des Gris-Gris pour le feu, pour l'eau, pour les richesses (6);
Des Gris-Gris pour les pieds, la tête, la santé;

Gris-Gris pour conserver la fraîcheur, la beauté;
Gris-Gris d'amour pour plaire à ses maîtresses,
Ou pour compter sur leur fidélité.
Tout le monde en voulait de toutes les espèces.
«Vous en aurez, messieurs, mais mettez-y le prix.»
Le Lion en prit un pour faire bonne chasse,
Le Mouton pour n'être pas pris.
La Perdrix s'en pourvut contre l'Aigle vorace;
L'Aigle pour happer la Perdrix;
Le Pélican pour emplir sa besace,
Et maints petits Poissons pour éviter la nasse.

Le Lièvre aussi vint chercher un Gris-Gris (7).
Pauvre diable criblé de dettes,
Il voulait un secret pour ne pas les payer.
Le Bœuf lui dit: « Prenez mes amulettes,
Vous ne craindrez nul créancier. »
—«Grand merci, Marabout, de vos bonnes recettes!»
— « Merci! non, non, répondit le premier;
Je ne vis pas de semblables sornettes;
Payez-moi mon Gris-Gris. » — « Je le veux essayer,
Dit le Lièvre; voyons l'effet de ce papier:

S'il a vraiment quelques vertus secrètes,
Il doit me dispenser de vous payer mes dettes.
S'il est mauvais, quel prix vaut-il? combien?
Je n'en voudrais pas pour rien. »

Trompeur parfois s'adresse à qui le lui rend bien.



NOTES DE LA FABLE XXII.

(1) Les Gris-Gris. — Ce sont des morceaux de papier sur lesquels les marabouts écrivent, tant bien que mal, ou feignent d'écrire des passages du Koran. On les renferme dans des sachets de cuir, d'étoffe ou de métal, que les nègres portent sur eux de diverses manières et comme des ornemens. Ils paient plus ou moins cher ces sortes d'amulettes, selon la réputation de science et de sainteté de celui qui les vend. (Voir la note 8e du prologue.)

(2) Du Salam, sur son front, il portait la poussière.

Les Maures et les nègres, en faisant leurs prières, qu'on appelle communément *Salam*, se prosternent et frappent à plusieurs reprises leur visage sur le sol; comme marque de cette dévotion, les marabouts conservent soigneusement une tache de terre sur leur front.

(3) Muni d'un chapelet..........

Les marabouts portent toujours à leur bras un cha-

pelet ; ils le font ordinairement mouvoir entre leurs doigts, soit par habitude, soit pour se donner un maintien grave et religieux. Ces chapelets sont souvent faits de noyaux de dattes polis avec soin, quelquefois de grains d'un bois dur, ou de verroterie. L'usage du chapelet est au moins aussi répandu parmi ces musulmans, que dans aucun pays de la chrétienté.

(4) Avait-on peur des sorciers, du tonnerre ?

Les nègres s'arrogent le droit d'avoir de ces croyances et de ces terreurs-là, comme s'ils étaient blancs. (Voir, au sujet des sorciers, la note 9e du prologue.)

(5) Voulait-on se venger de quelques ennemis ?

Trop probablement les marabouts ne se bornent pas à exploiter la faiblesse et la crédulité ; mais ils tirent aussi parti des vices et des dispositions criminelles. Ils se chargent de découvrir les voleurs, les assassins ; *ils jettent des sorts* sur ceux qu'on leur désigne. Les victimes doivent tomber malades, ou éprou- r quelque malheur domestique, ou mourir dans un ai fixé ; et comme souvent ces prédictions s'accom- ssent, il est naturel de penser que les prophètes nt au moins quelquefois à l'événement. Aussi ces tes de malédictions sont-elles très-redoutées.

Le *canari de Joal* est, dans ce genre, la terreur de tout le pays. Ce *canari* est une espèce de vase placé au pied d'un arbre consacré par la superstition, près du village de *Joal* (*). Ceux qui ont été volés demandent au *canari* une vengeance mystérieuse contre le voleur inconnu; c'est ce qu'on appelle *mettre quelqu'un dans le canari;* ordinairement le coupable est tellement effrayé que des restitutions s'opèrent. Cette manière d'administrer la justice a bien son avantage.

(*) On appelle *Joal,* et dans le pays *Ghioal,* un grand village sur la côte d'Afrique, à douze lieues environ de Gorée. Les Portugais et les Français y ont eu successivement un comptoir, abandonné depuis l'abolition de la traite des nègres. Une partie de la population prétend descendre des Portugais et n'avoir pas renoncé à la religion chrétienne; du reste ces gens, pour la couleur, pour le langage, pour le costume, pour les mœurs, ne diffèrent en rien des autres habitans. Ce serait un point de départ fort intéressant pour des missionnaires qui voudraient tenter d'introduire le Christianisme dans cette partie de l'Afrique. Mais que de douceur, que de simplicité, que de renonciation aux habitudes du monde, quelle abnégation absolue de soi-même, n'exigerait pas une semblable entreprise! Il faudrait des anachorètes du désert, des pères de la Thébaïde, couchant sur la dure, vivant de graines crues, de racines et d'eau, n'ayant nul espoir de retour en Europe.

Mais on abuse de tout. Met-on *dans le canari* un individu dont on croit avoir à se plaindre? aussitôt la famille est dans la désolation et dans des transes affreuses, chacun s'attend qu'elle sera frappée de quelque grande calamité; et en effet, dans ce cas, les morts subites ne sont pas rares; ce qui a fait penser que les marabouts, pour accréditer leurs pratiques superstitieuses, emploient quelquefois le poison. Il est bien clair que pour mettre quelqu'un *dans le canari*, il faut payer le prêtre; il faut en outre, comme ils disent, *nourrir le canari* pendant neuf jours. De son côté, la victime désignée, si elle se croit irréprochable, est admise à mettre, aux mêmes conditions, son adversaire dans le *canari*. Alors les marabouts reçoivent des deux mains, et l'affaire finit ordinairement par s'arranger.

J'ai voulu voir ce redoutable *canari*, qui n'est pas seulement une superstition, mais qui est devenu, pour le pays, une espèce d'institution fort curieuse; elle a de commun avec tant d'autres, qu'il est difficile de dire si l'abus criminel qu'on en fait, ne compense pas au moins le bien qu'elle peut produire.

(6) Des Gris-Gris pour le feu, pour l'eau, pour les richesses.

On fait, on vend des amulettes contre toute espèce d'accidens, et pour préserver les différentes parties

du corps. Autant la sottise et la crédulité des hommes peuvent prendre de nuances variées, autant la basse avidité, la vile supercherie ont imaginé de moyens pour les satisfaire. La corruption se tient exactement au niveau de l'ignorance, et l'on ne rencontre guère un imbécile sans trouver tout auprès un fripon. Si je vois une superstition, je ne cherche ordinairement pas loin pour découvrir à qui elle profite.

(7) Le Lièvre aussi vint chercher un Gris-Gris.

Ce qui précède est un *préambule* à-peu-près étranger aux nègres, comme le sens l'indique assez. On trouverait peu de Sénégalais disposés à plaisanter ainsi sur les *gris-gris*. Les préjugés d'enfance font que les hommes craignent souvent même encore ce qu'ils ont déjà cessé de croire. La fable ouolofe commence seulement ici. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le dernier vers, en forme de conséquence morale, est également étranger aux Sénégalais; *cuique suum*.



FABLE XXIII.

LE LION, LE SERPENT, LA PANTHÈRE ET LA CIGALE.

Un Lion, un Serpent, avec une Panthère,
Résidaient dans un même fort.
De cet effroyable repaire
Planaient sur le canton la terreur et la mort.
Les animaux étaient d'accord
Qu'il fallait à tout prix tâcher de s'en défaire;
Mais par quel moyen? Le plus fort
N'y pensait qu'avec épouvante.
La Cigale leur dit: « Moi, je puis, je m'en vante,
Vous délivrer sans grand effort. »
Chacun lui rit au nez et l'on se moque d'elle.
Elle part, cependant, et parvient, vers le soir,

Jusqu'au seigneurial manoir.
Nos triumvirs, rêvant quelque fureur nouvelle (1),
Y digéraient couchés, l'un de l'autre ombrageux.
La Cigale s'approche d'eux,
Gratte le sol à sa manière,
Et fait jaillir des grains de terre
Sur le nez du Lion et jusque dans ses yeux.
Le Lion, qui n'est pas animal débonnaire,
Cherchant en vain son adversaire,
Se bat les flancs, entre en colère
Et lance à ses voisins un coup-d'œil furieux.
Panthères n'aiment pas qu'on les regarde en face (2).
La nôtre s'épouvante et croit qu'on la menace;
Elle se jette avec audace
Au-devant des coups du Lion.
Celui-ci la terrasse, et la laisse expirante
Près de leur caverne sanglante.
Mais dans le feu de l'action
Sa griffe, par mésaventure,
Blesse mortellement le reptile qui dort.
Le Serpent blessé siffle, il se redresse, il jure,
Sur le Lion vainqueur il s'élance, il le mord.

Quand le soleil revint éclairer la nature,
Le triumvirat était mort.

Les méchans vous font la guerre!
Ils sont forts, ils sont nombreux!
Divisez-les, qu'ils se battent entre eux;
Puis, alors, laissez-les faire.



NOTES DE LA FABLE XXIII.

(1) Nos *triumvirs*, rêvant quelque fureur nouvelle.

Je n'ai pas besoin de me justifier longuement d'employer le mot *triumvirs ;* on sent assez que sa signification, du moins avec l'idée que nous y rattachons, n'est pas connue des nègres. Mais, s'ils désignent dans leur langue trois tyrans unis pour faire trembler le pays, le traducteur, l'imitateur français ne pense-t-il pas naturellement au triumvirat romain, et n'a-t-il pas le droit de réveiller ce souvenir historique? La Fontaine a fait un usage si fréquent, si agréable de ces sortes d'allusions, qu'elles sont acquises désormais au style de la fable, et qu'on ne peut pas les négliger quand l'occasion de les placer se présente. D'ailleurs, il faut s'en rapporter au jugement du lecteur pour distinguer, dans des imitations, ce qui vient de l'étranger et les traits qui ont le caractère français.

A ces mots, Aliboron
Par chorus se mit à braire.

En agitant leur longue queue à terre,
Les combattans dispersent le charbon;
Le feu prend à la maison,
Et notre Coq est brûlé tout en vie.
Nos autres gens, regardant l'incendie,
Disaient encor : « Que nous importe? rien. »
Ils se trompaient, il leur importait *bien*.
La preuve n'en tarda guère.
Aux gens qui *jetaient de l'eau* (3)
Pour *éteindre la chaumière*,
On fit *manger le Mouton cuit sous terre*,
Emmaillotté dans sa peau (4).
Le Bœuf vendu *fut à la boucherie*.
Maître Ane *aussi paya son incurie*;
Il transporta sur son dos
Le bois, la paille et bien d'autres fardeaux,
Pour réparer les dégâts de la flamme.
Enfin, accablé de maux,

Sous les coups il rendit l'ame.

Vite, dès le commencement,
Bien vite, apaisez les querelles.
Plus tard où s'arrêteraient-elles?
Souvent les moindres étincelles
Peuvent produire un vaste embrasement.



NOTES DE LA FABLE XXIV.

(1) Dans une case de paille.

Les nègres du Sénégal construisent leurs logemens d'une manière différente, suivant la nature du sol qu'ils habitent. Dans les terrains légers et sablonneux, leurs cases sont faites en roseaux ou en fortes tiges de paille qu'ils ajustent, comme d'épais paillassons, sur une grossière charpente en bois, et qu'ils attachent avec des liens de cuir ou d'écorce d'arbre. Au bord du fleuve, et dans les terres d'alluvion, les parois sont construites en terre forte, pétrie avec un peu de paille fine. Toutes ces cases sont couvertes d'un toit en paille, de forme conique. Elles sont circulaires et généralement de plus de deux toises de diamètre. Outre celle du maître, qui est la principale, chacune de ses femmes a la sienne; il en est de même pour les enfans, lorsqu'ils deviennent grands; les captifs ont aussi les leurs; on en bâtit une pour la cuisine et une autre pour l'écurie. L'emplacement se subdivise ordi-

nairement en petites cours fermées d'une palissade de paille ou d'épines. La réunion de ces sortes d'enceintes de familles forme un village, dont les rues sont très-irrégulières, et qui, lui-même, est entouré d'un mur en terre ou d'une palissade.

Souvent, dans la paille des cases, il se loge de petits serpens, ou plus ordinairement des espèces de couleuvres qui n'attaquent jamais l'homme, et dont la morsure d'ailleurs ne serait pas dangereuse. En général, le pays contient peu de serpens venimeux, et les accidens qu'ils occasionnent sont rares. De petits lézards habitent aussi les cases; et comme ils sont inoffensifs, les nègres ne cherchent pas à les détruire. Peut-être sentent-ils que ces reptiles ne sont pas des hôtes entièrement inutiles dans leurs demeures, en ce qu'ils dévorent beaucoup des insectes incommodes qui se produisent, en si grand nombre, dans les contrées intertropicales.

Ces détails étaient nécessaires pour expliquer comment, sans s'écarter de la nature et de la vérité, les nègres ont placé dans une case la scène d'une fable dont la couleuvre et le lézard sont les acteurs. On aurait pu s'étonner en France de les rencontrer là.

(2) Avait couvert dans l'âtre un peu de braise.

Les nègres font le feu au milieu de leurs cases, qui

[illegible] de charbons. Lorsqu'ils [illegible] le [illegible] avec un peu de [illegible] terre [illegible] retrouver du lieu pour [illegible] toute dans les [illegible] avec leur longue [illegible] disperse ça et là les charbons [illegible] incendie la case.

[illegible] de l'eau.

[illegible] qui ont fait presque [illegible] reçoivent [illegible] employés. Les nègres [illegible] ces sortes de [illegible] qui n'est pas sans [illegible] faire une réputation de [illegible] les détails de cette [illegible] pays.

[illegible]

[illegible] qu'emploient [illegible], pour faire cuire un [illegible] commencent par creuser en [illegible] des matières com- [illegible] les parois sont for- [illegible] les charbons pour y

acer le mouton, qu'ils ont d'abord dépouillé, mais 'ils renferment dans sa peau retournée. Ils le re-uvrent de cendres chaudes, de quelque braise, et une petite couche de terre sur laquelle ils entretien-ent du feu. Bientôt on déterre le mouton complète-nent cuit dans son jus et d'une seule pièce.



[illegible] XXV.

[illegible] OISEAUX.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] pied agile,

[illegible]

[illegible] fin.

[illegible]

[illegible] moineaux

[illegible]

[illegible] fort en peine,

[illegible] repas.

[illegible]

Survient en folâtrant une bande d'Oiseaux
Qui s'abat près de l'onde claire.
Elle y joue et s'y désaltère.
« Voilà, pensa-t-il, mon affaire,
S'ils veulent mordre à l'hameçon. »
Puis il dit plusieurs fois, d'un ton plein de mystère :
« Non, non, oui, oui, non, non, cela ne se peut guère ;
Non ; oui, cela se peut. » — « Oui, non !
Que dites-vous donc là, compère ? »
Lui demanda la Gent babillarde et légère.
« Je voudrais, reprit-il, savoir si j'ai raison,
Et si ma gourde est assez grande
Pour pouvoir vous contenir tous.
Essayons-en, le voulez-vous ? »
— « Nous y tiendrons ; belle demande ! »
— « Gageons que vous n'y tiendrez pas ! »
Nos Oisillons d'entrer, un, deux, toute la bande.
Le Lièvre les enferme et porte son offrande,
Fier de sortir d'un mauvais pas.
Mais Dieu, lui frappant sur la tête (4),
Lui dit : « *Néant à la requête.*
Halte-là, mon rusé coquin,

FABLES

[illegible] est déjà trop féconde;

[illegible] malin,

[illegible] monde. »



NOTES DE LA FABLE XXV.

(1) Est certes bien le plus malin.

Les Sénégalais considèrent le lièvre comme le plus adroit, le plus rusé de tous les animaux ; aussi, dans leurs fables, il trompe et mystifie tous les autres acteurs. J'ignore si cette opinion favorable résulte seulement d'observations faites sur les habitudes du lièvre, et sur les tours, quelquefois très-remarquables, par lesquels il échappe à ses ennemis, ou si elle est la suite de quelques traditions dont je n'ai pas trouvé de traces. C'est le cas de rappeler, cependant, que les anciens Égyptiens ont multiplié les figures du lièvre dans leurs hiéroglyphes et leurs peintures.

Il joue également un rôle dans les métamorphoses et les incarnations de la mythologie indienne.

Enfin, les sauvages de l'Amérique du Nord conservent sur cet animal d'étranges traditions, d'une nature fort élevée. L'auteur d'*Atala*, grand peintre de ces contrées, suppose que, dans la fête qui précédait le

supplice projeté de Chactas, les jongleurs Siminoles racontaient *les guerres du grand Lièvre* contre Matchimanitou, génie du mal.

Je ne prétends pas qu'on doive tirer aucune conséquence de ces rapprochemens; cependant, ils sont matière à penser.

(2) Lorsque ta *gourde* sera pleine.

On appelle *gourde* le fruit d'une espèce de cucurbitacée, de courge, qui a la forme d'une bouteille. Ces fruits sont communs au Sénégal, où l'on en voit de très-grands. Les nègres, après les avoir vidés, s'en servent comme de vases pour les divers usages domestiques. Ils en font des coffrets pour serrer leurs effets de peu de volume; ils y renferment aussi les jeunes oiseaux qu'ils attrapent vivans, et qu'ils vendent aux Européens. Ces explications feront paraître moins bizarre l'idée d'exiger qu'on remplisse une gourde d'oiseaux vivans. On sent, d'ailleurs, que soumettre le lièvre à une épreuve dont il semblait impossible qu'il se tirât bien, c'était s'en débarrasser d'une manière indirecte.

(3) Sur cette épreuve-là méditait en repos.

Dans le récit original, le lièvre est soumis successi-

vement à plusieurs autres épreuves, non moins difficiles, comme à rapporter les larmes d'une lionne, la cervelle d'un éléphant; il s'en tire toujours par des ruses très-singulières. Je n'ai pas cru devoir conserver ces détails, dans la crainte que la même idée principale, reproduite sous plusieurs formes, ne fût pas du goût des lecteurs français. Il aurait fallu, d'ailleurs, dépasser les limites d'une fable.

(4) **Mais Dieu lui frappant sur la tête.**

J'ai conservé cette étrange idée, parce qu'il m'a paru que les nègres y tiennent beaucoup. Le conteur est dans l'usage, lorsqu'il en est là, de frapper un petit coup sur la tête d'un de ses auditeurs, non pour lui faire du mal, mais par manière d'imitation et de plaisanterie. Le geste qu'on suppose à Dieu pourrait bien, au surplus, dans l'idée des Sénégalais, n'être qu'un attouchement, qu'une marque d'intérêt et de bienveillance pour adoucir le refus; comme, chez nous, on frappe quelquefois doucement sur la joue d'un enfant, pour lui faire une caresse et lui témoigner de la protection, de l'amitié.



171

... d un cote de ...

... nous sa ...

... mon coeur a.

... chaque ville

... leurs pays ...

... au ciel ...

... leurs ...

... cultures ...

... pays ...

Chez les Foulhs, peuple fanatique (7),
Du morfil à Galam et de l'or au Bondou (8).
Il devait terminer son voyage en Afrique,
Aux cataractes de Félou (9).

Le départ de l'Obo devint un jour de fête.
Parens, amis, voisins, chacun d'eux lui donna
Quelque commission, qui ceci, qui cela;
C'était de quoi perdre la tête.
A chacun l'Obo demanda
Comme souvenir une *aréte* (10).
Mais sans rien rapporter le drôle la garda.
Combien de gens ainsi gardent ce qu'on leur prête!

C'est, dit-on, depuis ce temps-là,
Qu'enrichi de cette manière,
D'*arétes* bien pourvu, l'Obo lui seul en a
Bien plus qu'aucun poisson de mer ou de rivière (11).



NOTES DE LA FABLE XXVI.

(1) Fable.

PUISQU'IL ne se rattache pas à ce petit récit de sens allégorique ou moral, on pourrait lui contester le titre de *fable*. Mais on doit se souvenir qu'il s'agit d'une composition africaine et non française; on ne s'étonnera donc pas que le sujet ait quelque chose d'étrange. D'ailleurs, j'ai pensé qu'on ne sera pas fâché de connaître la manière des nègres au naturel, et sans trop d'assimilation avec nos formes littéraires.

(2) L'Obo.

Les Sénégalais appellent *obo* un poisson qui m'a paru appartenir au genre du *clupe*. Il est remarquable par une très-grande quantité d'arêtes. C'est sous ce rapport que les nègres en ont fait le sujet de la fable ou du conte dont je donne une imitation.

(3) Le nomade, en son camp, sous sa tente sauvage.

La rive droite du Sénégal est occupée par plusieurs

tribus de *Maures nomades*, qui n'ont pas d'habitations fixes, mais qui vivent dans des camps mobiles, sous des tentes grossières faites de poils de chèvre et de chameau. Cette population, dont l'état, les mœurs rappellent les premiers âges du monde, n'est pas le spectacle le moins curieux que présente au voyageur une contrée si intéressante sous tous les rapports.

(4) Où dort près de lui son cheval.

Le Maure, comme l'Arabe, affectionne beaucoup son cheval; il lui donne des soins tout particuliers. L'animal est, en quelque sorte, considéré comme faisant partie de la famille. Il passe la nuit à l'entrée de la tente de son maître; souvent même il trouve place dessous.

(5) Où les nègres joyeux battent leurs gais tambours.

Les nègres du Sénégal sont extrêmement gais; ils battent du tambour, chantent et dansent tous les soirs et pendant une grande partie des nuits. (Voir la note 4 du prologue.)

(6) Dont les Français ont doté ce pays.

Ceci fait allusion aux cultures coloniales commencées sur les bords du Sénégal, dans le pays de Walo.

Quoique les indigènes ne puissent pas se faire une idée ni de l'importance, ni des immenses développemens que cette intéressante entreprise est susceptible d'acquérir, cependant ces maisons, ces jardins, ces établissemens d'un genre si nouveau, attirent la curiosité des nègres voyageurs et servent de texte au loin à toutes les conversations.

(7) Chez les Foulhs, peuple fanatique.

Les *Foulhs* (on dit aussi *Poulhs* et *Peulhs*) habitent le pays de Fouta-Toro, situé sur la rive gauche du Sénégal, au-dessus du Walo. Ces nègres sont possédés du double fanatisme de la religion musulmane et de la liberté. Ils sont gouvernés par leurs *marabouts*, qui ont constitué une république théocratique, et qui sont réputés les plus savans, les plus habiles de toutes ces contrées.

(8) Du morfil à Galam et de l'or au Bondou.

Dans le commerce du pays, on appelle *morfil* les dents d'éléphants, l'ivoire.

Galam est le nom commun que l'on donne à divers petits états vers le haut du fleuve. La France y possède le fort de Bakél, destiné à protéger ses relations commerciales. C'est un point de départ magnifique, inap-

préciable, pour faire pénétrer un jour les produits français dans l'intérieur de l'Afrique. On traite à Galam beaucoup d'ivoire.

Le *Bondou* est situé au-dessus du Fouta-Toro, jusqu'à la rivière de Falémé. Le voisinage du Bambouk, des rapports continuels avec ce pays, si abondant en mines, mettent à la disposition des Bondous une assez grande partie de l'or qu'on exporte du Sénégal.

(9) Aux cataractes de Fèlou.

Au-dessus de Galam, le fleuve est barré par les rochers de Fèlou, d'où l'eau tombe en cascade. La chute est d'environ 40 pieds dans les basses eaux; mais elle disparaît dans la saison de la crue du fleuve. Il est remarquable que Syène et Fèlou sont à-peu-près à une égale distance de la mer, et que l'élévation des eaux et leur débordement suivent la même marche, les mêmes proportions, produisent les mêmes effets pour le *Nil* et pour le Sénégal, qui présentent, sous bien d'autres rapports, la plus surprenante analogie.

(10) *Comme souvenir* une arête.

C'est à-peu-près ainsi qu'en France, dans certaine classe, on se donne, comme souvenir d'une commission, une épingle qui s'attache ordinairement sur la

manche. Ne voit-on pas aussi d'importans personnages mettre, avec la même intention, un petit morceau de papier dans leur grave tabatière?

(11) Bieu plus qu'aucun poisson de mer ou de rivière.

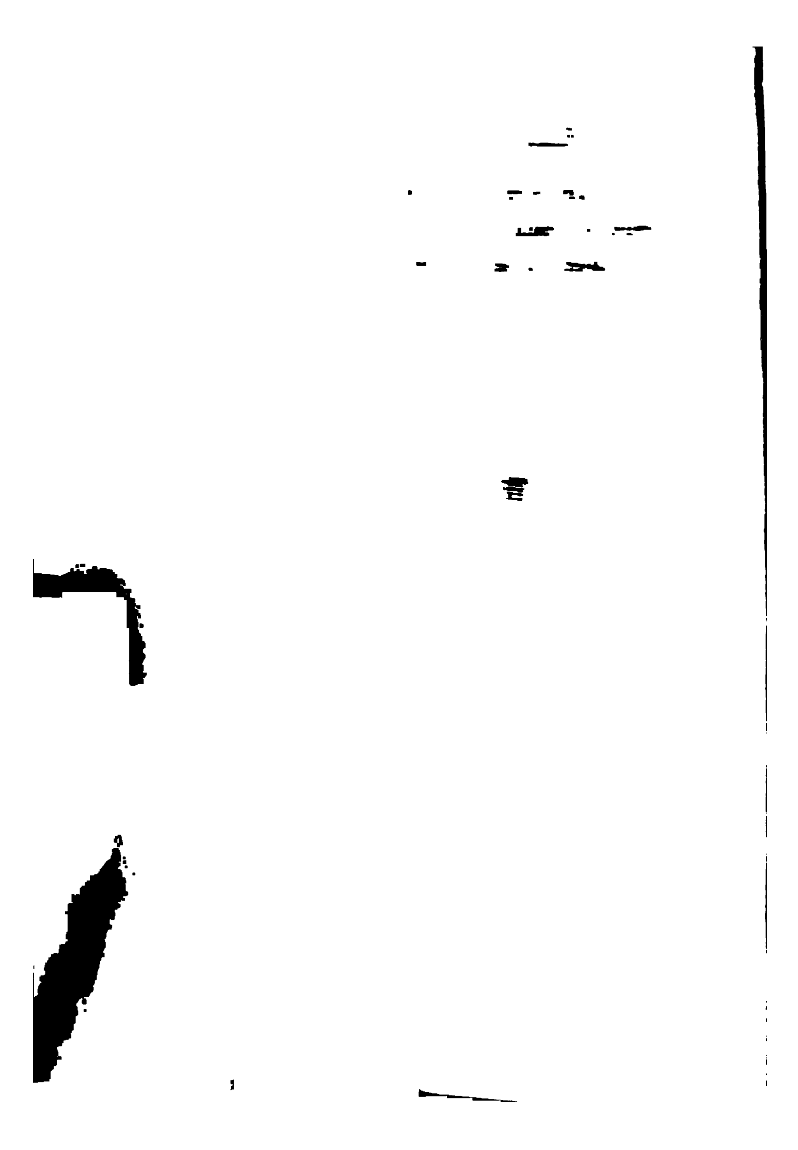
Les nègres aiment à imaginer, pour ce qui les étonne, des explications plaisantes ou bizarres. C'est un amusement, un simple jeu d'esprit. Ils s'évertuent, en parlant d'un fait naturel, à qui lui supposera l'origine ou la cause la plus singulière. On trouve quelquefois, dans ces contes, des idées ingénieuses, plus d'intérêt et d'art qu'on n'en attendrait. Ces espèces de plaisanteries ne nous sont pas étrangères; nos anciens fabliaux en sont remplis; Rabelais en fournit beaucoup d'exemples.



FABLE XXVII.

LA COLÈRE [1].

Un Kédo (2) querellait un grave personnage (3).
Il étincelait de fureur;
C'était des hurlemens, des cris à faire peur.
L'autre, sans dire un mot, écoutait ce tapage.
« Que ne répond-il ? disait-on :
Comment, n'ayant pas tort, souffre-t-il cet outrage ?
Qu'il lui parle du même ton ! »
Mais, sans s'émouvoir davantage,
Le sage repartit : « J'entends dans la forêt
Un Lion qui rugit et de faim et de rage;
Allez lui dire, s'il vous plaît,
Qu'il a tort, qu'il devrait se taire.



NOTES DE LA FABLE XXVII.

(1) La Colère. — Cette singulière *moralité* se rapproche tellement du genre de la fable, que j'ai cru pouvoir l'introduire dans mon recueil, où elle jette un peu de variété. C'est, d'ailleurs, un nouvel échantillon des compositions littéraires des nègres. On peut trouver à puiser encore, chez eux, dans plus d'un genre.

(2) Un *Kédo*.

On appelle *kédos*, notamment dans le pays de Caïor, des espèces de soldats vivant aux dépens du public, n'ayant d'autre occupation que de se battre et de piller, de suivre les chefs et d'exécuter leurs [illegible] sont généralement des hommes insolens, [illegible] violens, se livrant à toutes sortes d'excès, [illegible] d'une manière insupportable sur la masse [illegible] la population.

(3) Un grave personnage.

L'ouolof dit un *marabout;* c'est-à-dire une espèce de religieux suivant superstitieusement les pratiques de l'islamisme, s'abstenant de boissons fermentées, exerçant ordinairement la médecine. Ces nègres savent, tant bien que mal, lire et écrire l'arabe. Montrant beaucoup de gravité dans leur tenue et dans leur conduite, ils jouissent chez eux de la considération qu'on accorde en Europe aux prêtres, aux savans et aux philosophes. Comme ils sont en petit nombre, et qu'ils s'interdisent de porter les armes, ils seraient sans cesse vexés et pillés par les princes et leurs *kédos*, s'ils n'avaient trouvé dans la superstition des moyens de repousser les attaques, et même de lever tribut, en quelque sorte, sur ceux qui dominent par la force ; ces moyens consistent dans leurs *gris-gris* et dans la menace de la colère de Dieu.



FABLE XXVIII [1].

L'IBIS [2].

NOTRE sotte vanité
S'accroche à la moindre branche;
Tout fier d'avoir la peau blanche (3),
En Afrique un Chasseur, sur leur crédulité,
Raillait de pauvres Noirs (4). « Quelle insigne folie!
Croire aux oiseaux sacrés et ménager leur vie (5)!
O honte de l'humanité!
On s'est moqué de vous. » Et, bravant leurs prières,
Sur un *Ibis* il se mit à tirer.
Le coup part, l'oiseau tombe. Avant que d'expirer,
L'Ibis dit, palpitant dans ses mains meurtrières :
« Quel mal vous ai-je fait? En messager des dieux,
Mon arrivée annonce dans ces lieux
Le débordement des rivières (6),



FABLE XXVIII (1).

L'IBIS (2).

Notre sotte vanité
S'accroche à la moindre branche;
Tout fier d'avoir la peau blanche (3),
En Afrique un Chasseur, sur leur crédulité,
Raillait de pauvres Noirs (4). « Quelle insigne folie!
Croire aux oiseaux sacrés et ménager leur vie (5)!
O honte de l'humanité!
On s'est moqué de vous. » Et, bravant leurs prières,
Sur un Ibis il se mit à tirer.
Le coup part, l'oiseau tombe. Avant que d'expirer,
L'Ibis dit, palpitant dans ses mains meurtrières:
Quel mal vous ai-je fait? En messager des dieux,
Mon arrivée annonce dans ces lieux
Le débordement des rivières (6),

'3, Un gra[illegible]

L'ouolof dit [illegible]
de religieux sui[illegible]
de l'islamisme, [illegible]
exerçant ordinai[illegible]
tant bien que mal
coup de gravité d[illegible]
ils jouissent chez
en Europe aux p[illegible]
Comme ils sont [illegible]
sent de porter le[illegible]
et pillés par les p[illegible]
trouvé dans la su[illegible]
les attaques, et [illegible]
sorte, sur ceux
moyens consisten[illegible]
nace de la colère

FABLE XXVIII.

[illegible] ne *sont plus*, quant [illegible] empruntées aux nè[illegible] les acteurs, le lieu de la scène, [illegible] appartiennent encore au Sénégal.

[illegible] — Les rives du Sénégal, surtout dans [illegible] eaux, sont couvertes d'une in[illegible] quantité d'oiseaux aquatiques, parmi les[illegible] on remarque beaucoup d'espèces de courlis, de [illegible] et d'ibis, trois genres qui ont entre eux les plus grands rapports.

On trouve au Sénégal les deux espèces d'ibis con[illegible] et révérés anciennement en Égypte. L'un, *ibis* [illegible], Cuv., est d'un plumage entièrement blanc, [illegible] l'exception des extrémités des ailes et de la queue; [illegible] sont presque nus; la peau en est [illegible] solitaire.

[illegible] ou l'ibis noir des anciens, [illegible] de Linnée; il est [illegible]

lte que l'autre; son vol est très-élevé; on le
·e par bandes de quinze à vingt.

) Tout fier d'avoir la peau blanche.

nille sottes vanités qui font honte à la raison
e, je n'en ai pas connu de plus ridicule, de
́prisable, que celle qui juge et classe lès hom-
r la couleur de la peau. Cette extravagance,
.range maladie de l'esprit européen, à laquelle
ont de croire les siècles à venir, ne peut être
›préciée que par celui qui a pu, philosophique-
t de près, observer les blancs et les noirs. L'or-
le la supériorité, l'esprit de la domination, se
ntir d'autant plus brutalement qu'ils ont moins
oit, moins d'occasion de s'exercer. Aussi les
ts marseillais, les soldats bas-bretons, les hom-
s plus grossiers, les plus dépendans, sont sur-
eux qui abusent de ces préjugés anti-naturels.
marqué avec un sentiment pénible que, dans
asse plus élevée, cette manière de voir était
ipalement caressée par les individus qui parlent
us de liberté, d'égalité politiques; comme si les
ables principes libéraux ne devaient pas avoir
r objet plus encore d'élever ceux qui sont au-des-
nous que d'abaisser ceux qui se croient au-
! plus encore de ne pas constituer des aristo-

Le retour de la pluie, et l'heureuse saison
Où se prépare la moisson.
Dans vos guérets, dans vos rizières,
Je détruis par milliers les insectes fangeux (7),
Qui font la guerre aux semences utiles,
Et des venimeux reptiles
Je purge vos champs joyeux (8);
Je rends les airs plus purs, les terres plus fertiles.
Consultant ses besoins autant que mes bienfaits,
L'homme m'avait ici juré la paix,
Me donnant pour garantie
La protection des dieux.
C'est ainsi qu'en Égypte autrefois mes aïeux
Ont su respecter leur vie;
[illegible]issant, on prodiguait pour eux
[illegible]res de la momie (9)!
[illegible] et mon trépas affreux
[illegible] l'homme a besoin qu'on le lie.
[illegible] orgueilleux,
[illegible]vaité de folie!
[illegible]
[illegible]ulés en raison;

s'en rit ne sait pas les comprendre.
fitez de la leçon,
jugez pas sans entendre;
, fouillez, creusez; chaque chose a du bon.
ignorans on peut encore apprendre.





Sénégal, paraissent avoir produit les mêmes effets. C'est un des mille traits de ressemblance qu'offrent ces deux pays.

(7) Je détruis par milliers les insectes fangeux.

L'*ibis* se trouve presque toujours sur les terres nouvellement abandonnées par les eaux des inondations; on le voit continuellement occupé à fouiller la fange avec son bec, pour se nourrir des insectes, de leurs œufs et de leurs larves, qui, sans l'innombrable quantité d'oiseaux aquatiques répandus alors dans le pays, infesteraient le sol, et rendraient la culture presque impossible. Les nègres le savent bien; ils ont soin d'attendre, pour faire leurs semailles, que les oiseaux consacrés aient, en quelque sorte, purifié leurs champs; nous avons éprouvé nous-même, dans le dédain que nous avions pour les pratiques du pays, que les graines confiées trop tôt à la terre, après les débordemens, sont ordinairement perdues, ou que leurs jeunes pousses sont dévorées par les insectes.

(8) Et des venimeux reptiles
Je purge vos champs joyeux.

Les Égyptiens, suivant Hérodote et d'autres anciens auteurs, considéraient les *ibis* comme des destructeurs

de serpens et de reptiles venimeux; ce service qu'ils rendaient était même, dit-on, la principale cause du culte qu'on leur vouait. M. Cuvier prétend, en effet, avoir trouvé dans une momie d'*ibis* des débris non encore digérés de peau et d'écailles de serpens. Cependant cette vieille opinion est très-controversée, et l'on ne peut nier que l'organisation des *ibis* et leurs habitudes naturelles ne paraissent répugner à une semblable destination. Je n'ai découvert au Sénégal aucun fait qui puisse donner des éclaircissemens positifs sur cette question. Je crois qu'elle est trop généralisée, et qu'on se tiendrait dans les limites du vraisemblable, en pensant que l'*ibis* ne peut guère attaquer les grands serpens, mais qu'il doit se nourrir des jeunes reptiles qu'il rencontre en quantité sur les terrains humides, dans les circonstances et pendant la saison qui semblent convenir le mieux à leur naissance.

Vos champs joyeux n'est pas une expression au hasard; les Sénégalais sont généralement gais. Leurs travaux de culture se font en chantant, en cadence, et souvent au bruit de leurs tambours.

(9) Les honneurs de la momie.

On trouve en Égypte plus de momies d'*ibis* que d'aucune autre espèce d'animaux consacrés. Il en existe dans tous les cabinets de l'Europe.

[illegible] mêmes effets. [illegible] connaissance qui allait [illegible]

[illegible]

[illegible] sur les terres [illegible] à fouiller la [illegible] insectes, de [illegible] considérable [illegible] alors dans le [illegible] la culture [illegible] ils ont [illegible] que les [illegible] leurs [illegible] dans le dé- [illegible] que [illegible] les dé- [illegible] que leurs [illegible]

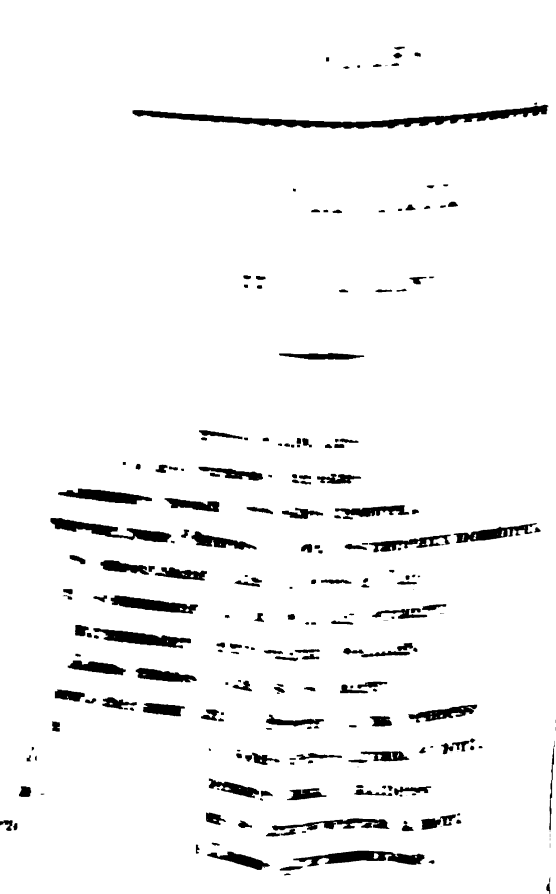
[illegible]

de serpens et de reptiles venimeux; ce service qu'ils rendaient était même, dit-on, la principale cause du culte qu'on leur vouait. M. Cuvier prétend, en effet, avoir trouvé dans une momie d'*ibis* des débris non encore digérés de peau et d'écailles de serpens. Cependant cette vieille opinion est très-controversée, et l'on ne peut nier que l'organisation des *ibis* et leurs habitudes naturelles ne paraissent répugner à une semblable destination. Je n'ai découvert au Sénégal aucun fait qui puisse donner des éclaircissemens positifs sur cette question. Je crois qu'elle est trop généralisée, et qu'on se tiendrait dans les limites du vraisemblable, en pensant que l'*ibis* ne peut guère attaquer les grands serpens, mais qu'il doit se nourrir des jeunes reptiles qu'il rencontre en quantité sur les terrains humides, dans les circonstances et pendant la saison qui semblent convenir le mieux à leur naissance.

Vos champs joyeux n'est pas une expression au hasard; les Sénégalais sont généralement gais. Leurs travaux de culture se font en chantant, en cadence, et souvent au bruit de leurs tambours.

(9) Les honneurs de la momie.

ouve en Égypte plus de momies d'*ibis* que cune autre espèce d'animaux consacrés. Il en e dans tous les cabinets de l'Europe.



Elle serrait dans mille enlacemens
Le Mimosa qui, d'humeur confiante,
Applaudissait à ces embrassemens.
Elle envahit ainsi jusqu'au moindre branchage;
Et soulevant sa tête au-dessus du sommet,
Elle insultait au voisinage,
Et même au bienfaiteur que sa masse opprimait.

« De l'ingrat modèle exécrable,
Lui dit cet Arbre agonisant,
Je te donnais un appui secourable,
Tu m'étouffais en m'embrassant.
Ma mort va renverser ta grandeur éphémère
Et réparer le tort que j'eus en t'élevant;
Si mon front desséché tombe dans la poussière,
Tu tomberas aussi; tu tomberas vivant! »





[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

FABLE XXX.

L'AIGRETTE (1) ET LE MARABOUT (2).

Comme une fleur, l'Aigrette, au milieu des gazons,
Mirait, au bord de l'eau, sa blancheur éclatante,
Et de son bec pointu, l'œil fixe, dans l'attente,
Elle guettait des poissons.
Le Marabout, monté sur ses grandes échasses,
pas lents, allongés, et comme par ressort,
vançait gravement, tel qu'un porteur de châsses,
tel qu'un vieux Bramin méditant sur la mort (3).
« Bonj[illegible] dit-il, ma commère;
a pêch[illegible] nne? » — « Excellente, vraiment! »
— « [illegible] nte! Hélas! pauvre tête légère,
is de tourment! »
ujours vous criez la misère:

[illegible] grave de cet

oiseau singulier, ont quelque chose de si frappant que, tandis qu'au Sénégal on le nommait *marabout*, titre qu'on donne aux savans et aux prêtres du pays, dans l'Inde on appelait communément le *sage* ou le *philosophe* un autre oiseau, son congénère, qui lui ressemble beaucoup, et qui est l'*ardea dubia*. Gm., ou *argala*. Latt. C'est à quoi le vers fait allusion.

(4) Pour dérober vos élégans plumets.

Dans la saison des amours surtout, le dos de l'aigrette se garnit de plumes longues, à tiges très-fines, à barbes très-déliées. On les appelle *aigrettes* ou *esprits*. Les officiers supérieurs en portent à leurs casques ou schakos, principalement dans la cavalerie. Les femmes en font beaucoup d'usage dans leur parure.

(5) Que près de votre queue a cachés la nature.

Les plumes-duvets, si recherchées sous le nom de *marabouts*, [illegible]ennent à la queue de ces oiseaux, ou pl[illegible] [illegible]ur véritable queue, formée de fortes [illegible] et grossières.



FABLE XXXI.

LA PERRUCHE [1].

Une Perruche verte, en cage dès l'enfance,
Sifflait, parlait, chantait du matin jusqu'au soir.
Sa tête à reflets gris, son collier rose et noir,
Sa grande et belle queue et son air d'élégance,
Ses jolis talens, sa beauté,
En avaient fait vraiment un oiseau d'importance,
Adulé, caressé, gâté.
Tous les plaisirs dans l'esclavage
Ne valent pas la liberté!
Sans dire adieu, l'ingrate un jour quitte sa cage,
Et la voilà qui court les champs.
De ses amis, de ses parens,
Elle a bientôt rejoint une bande sauvage.

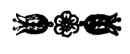
Fière de montrer ses talens,
Elle étourdit le voisinage
Par son gentil sifflet et son gai bavardage.
C'était : *Catau ! bonjour, Catau !*
Vive le roi ! donnez la patte !
Baisez donc vite ! gratte, gratte !
Puis un coup de sifflet terminait le morceau.
Ses amis trouvaient bien plus beau
Le simple cri de leurs ancêtres.
« Mais que vous ont appris vos maîtres,
Lui disait-on, du moins qui puisse vous servir ?
Chansons ne font pas vivre ; et savoir se nourrir,
Se loger, se garder, vaut mieux que gentillesse ;
Ce sont là les meilleurs talens
Que puisse acquérir la jeunesse. »
Notre Perruche, en peu d'instans,
En fit la triste expérience.
Elle souffrait du chaud, du froid, du mauvais temps ;
A peine elle savait chercher ses alimens.
Excitant la pitié, vivant de bienfaisance,
Contre les dangers sans prudence,
Un Aigle la surprend, la porte à ses enfans,

Au leur lit. « Dedaignez des agrémens futiles,
« Méprisez un brillant habit ;
« Visant aux seuls talens utiles,
« Exercez votre corps et trempez votre esprit. »



NOTES DE LA FABLE XXXI.

(1) La *perruche* du Sénégal est la *perruche sagittifère à collier*, ou *psittacus torquatus*. Cette jolie espèce a les formes les plus gracieuses et des couleurs très-agréables. Sur un plumage d'un vert tendre, le mâle porte un collier rose derrière le col et noir sous la gorge, avec des nuances bien fondues d'un gris argenté. Le ventre est d'un vert plus jaune, et les grosses plumes des ailes sont d'un vert plus foncé. Deux grandes plumes, nuancées de bleu, dépassent ueue et lui donnent une longueur d'environ dix ces, quoique le corps et la tête de l'animal n'en que cinq. La mandibule supérieure du bec est e avec la pointe noire; l'inférieure est d'un noir nt au rou ette *perruche*, dont la voix naturelle piaillar agréable, siffle et parle assez facient.



FABLE XXXII.

LE COLIBRI (1) ET LE BUISSON FLEURI.

En se jouant dans l'élégant feuillage
D'un mimosa dont les fleurs,
En épis de deux couleurs (2),
Tombaient d'étage en étage,
libri, vêtu de pourpre et d'or,
atoyant dans son plumage,
écriait : « Oh! quel trésor!
oi, Buisson, cette fraîche verdure,
iches fl[illegible] es parfumés atours
Et ce[illegible] parure,
Ne [illegible] pas toujours? »

[illegible] iseau, dit la Plante,

Pourquoi perds-tu cette robe brillante
Que tu revêts au doux temps des amours (3) ?
La nature libérale
Me donne aussi ma robe nuptiale (4).
En inspirant l'heureux besoin d'aimer,
Elle enseigne l'art de plaire,
Et pare le sanctuaire
Où l'hymen doit consommer
Son sacré, son doux mystère.
J'ai, comme toi, mes amoureux soupirs (5);
J'ai mes baisers, ma tendresse;
Dans chaque fleur j'éprouve une caresse
Et je goûte des plaisirs.
Saison d'amour, de jeunesse,
Beaux jours, bonheur n'ont qu'un temps !
Plus tard, regrets impuissans,
Soins, coquetterie, adresse,
Ne nous rendront ni tes vives couleurs,
Ni mes parfums, ni mes fleurs. »

A cette loi générale
Tout est soumis, Églé, pensez-y bien ;

pas pour rien,

a robe nuptiale.

Colibris

ge,

ris...

umage,

eux et des ris,

nstant d'être sage.



LE C

En se

D'u

En

To

Un Coli

NOTES DE LA FABLE XXXII.

(1) Le Colibri. — Les *colibris* proprement dits sont des oiseaux d'Amérique. Leurs congénères, en Afrique, sont nommés *sucriers* ou *soui-mangas*. Ils ne diffèrent, au surplus, qu'en ce que les derniers ont les tarses un peu plus longs que les premiers, et douze pennes à la queue, au lieu de dix. L'usage, au Sénégal, est d'appeler *colibris* ces oiseaux si gracieux, si légers, si brillans, qu'on trouve de diverses espèces et en grand nombre dans le pays; j'ai cru devoir adopter aussi ce nom, plus agréable, plus généralement connu.

(2) En épis de deux couleurs.

…égal possède plusieurs jolies espèces de buis-
…cription est surtout applicable à un
… seau, qui doit être le *mimosa nutans*,
…ait le nom de *mimosa discolor*, s'il
…re décrit. Son feuillage n'a pas le …

[illegible]

[illegible] ranger non plus
[illegible] de Linnée

a répandu des connaissances générales sur les sexes, les *noces*, comme il disait, et la fécondation des plantes. Grace à lui, personne n'ignore que les fleurs ne sont plus seulement de brillans ornemens de la nature, mais qu'elles sont belles parce qu'elles sont aussi destinées à servir d'instrumens, de temples aux mystères de l'amour. Ainsi, chaque plante est un monde animé; chaque fleur est un lit nuptial plus ou moins richement décoré; des époux éphémères, faciles à distinguer, doués momentanément d'une irritabilité, d'une vie presque animale, au milieu du luxe des couleurs et des parfums, consomment leur hymen et assurent leur reproduction. Oh! commé la nature vue, étudiée sous ces rapports touchans, devient encore plus belle, plus intéressante! Et ce n'est pas une mythologie fantastique et d'imagination, comme était celle des Grecs; c'est du positif, du réel, qui laisse bien en arrière l'Olympe, les métamorphoses et les féeries; c'est une vérité aussi riante, aussi gracieuse qu'une fiction.

r'a ·omme toi, mes amoureux soupirs.



t. le jeu, l'usage des parties qui con-
ur des fleurs, et qu'on a justement
organes de la génération de la plante,
·s mouvemens, les changemens q...

[illegible]ABLE XXXIII.

[illegible] le plus grand [illegible] à huit pieds de [illegible] livres. Entre [illegible] qu'on [illegible] particulier, de sorte [illegible] ruminans. [illegible] mange de la [illegible] même de [illegible] basse-cour. Elle [illegible] l'odorat si [illegible] dans sa [illegible] enfin [illegible] une autruche [illegible] n'est pas [illegible] il [illegible]

ǝvidemment rongés par quelque suc, et pré-
t des gerçures que ce suc avait pu seul pro-

uche s'habitue à la captivité; on peut alors
ıer et la caresser; mais elle ne paraît ni affec-
ıi même reconnaître ceux qui la soignent.
ırt que les anciens avaient prétendu qu'elle
que privée de l'ouïe; elle a au contraire ce
ıt; la musique lui plaît. Lorsqu'elle entend
n instrument, d'un tambour, le claquement
des négresses, elle entre en gaieté, elle
pirouette long-temps, les ailes étendues,
r'ouvert, avec tous les signes du plaisir et
ion.
ıal court d'une extrême vitesse, en faisant
s brusques à angles aigus. Ses ailes, tou-
ſes, facilitent et hâtent sa course. Toute-
ıt pas en lui servant à battre l'air comme
ıes, ainsi qu'on l'a supposé; ses ailes n'ont
ntraire, que très-peu de mouvemens; elles
ire l'office de balanciers, surtout lorsque
nge de direction; elles se présentent aussi
es remplit et les pousse, de la même ma-
cygnes sur l'eau.
a toute sa force dans ses pieds, qu'elle

[illegible] avec [illegible] une pointe [illegible] qui [illegible]

[illegible] naturalistes, notamment [illegible] et [illegible], ont prétendu que [illegible] n'avait [illegible] femelle; cependant, toutes les fois que j'ai [illegible] des autruches en liberté, j'ai vu un mâle [illegible] de plusieurs femelles; il paraissait les [illegible] sur elles, absolument comme un coq [illegible]. L'œuf d'autruche pèse quelquefois [illegible] livres; il est agréable à manger, et bien [illegible] d'oie.

[illegible] d'un gris cendré et n'a que quelques [illegible] queue et aux ailes. Le mâle, au [illegible] couvert de plumes d'un beau [illegible] sont ornées de ces magni- [illegible] dont on fait, de toute ancien- [illegible] des temples, pour les cours, [illegible] femmes recherchent pour

[illegible] — Il en existe plusieurs [illegible] on trouve, entre autres, le [illegible], rapporté d'Égypte par [illegible], dit de *Daubenton*. [illegible] est celle qu'on appelle la [illegible] (... Geoff.). Ce nom lui vient



a sur le bout du museau une membrane
verticalement, et qui ressemble à une
membrane, de huit lignes de hauteur,
nde, l'animal entier n'ayant que deux
uart de longueur.

tre au rang des oiseaux vainement tu te flattes.

s regardaient les chauves-souris comme
; Pline n'en parle que pour remarquer
iseaux qui engendrent leurs petits vivans.
léfinit des oiseaux à ailes de peau; il ne
si ce sont bien des volatiles, à cause de
nais il ne peut se résoudre à reconnaître
uadrupèdes, ne les voyant pas pourvues
ds bien distincts.

iger, la chauve-souris est le plus singulier
puisqu'il a des dents et qu'il est privé de
rche sans pattes et vole sans ailes; qu'il
dant la nuit et qu'il est aveugle pendant

t ces animaux, mieux étudiés, ont été
le *optères* (mains et ailes),
mme faisant le passage
carnassiers.

[illegible]

[illegible] . i
[illegible]
Plusieurs [illegible]
[illegible] . [illegible]
[illegible] femelle
[illegible] les à
accompagne de
[illegible] . [illegible]
avec ses [illegible]
jusqu'à trois
[illegible] à
La femel[illegible]
plumes [illegible]
contraire
noirs, [illegible]
figures
[illegible],
[illegible]

BLE XXXIV.

ᴸNT (1) ET LA PINTADE (2).

t, de retour d'un long pélerinage (3),
d'un lac ombragé d'un grand bois,
lis de son brillant plumage.
lieux, témoins de son jeune âge ;
beaux ! bien plus beaux qu'autrefois !
oyez-vous pas, ma chère,
ı la nature entière
depuis quelque temps ? »
ade, animal sédentaire.
n'est changé dans nos champs ;
ui les mêmes.
ᴉue tu les aimes,
ient si beaux,

[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

E LA FABLE XXXIV.

er, *phœnicopterus*, Linn. Cet oiseau
ue sorte, le passage entre les échas-
pèdes, suivant la classification de
mbes sont d'une hauteur excessive ;
devant sont palmés jusqu'au bout,
est très-court. A l'extrémité d'un cou
gé, se trouve une petite tête avec
t la mandibule supérieure, voûtée à
presque à angle droit vers le milieu,
écit et s'incline encore à sa pointe
inférieure. Ce qui rend surtout cet
ble, c'est que, comme l'indique son
, ses ailes et, par la suite, plusieurs
son plumage, prennent, sur un fond
e d'un rouge de feu. De là vient aussi
s de *flambant*, *flamboyant*, et enfin

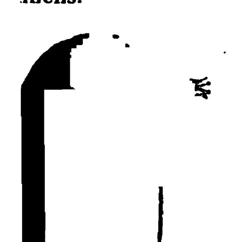
cru devoir distinguer le flammant du

narquable que, dans leur pays, les pintades sent rarement en domesticité.

èce très-peu connue, qui se trouve vers le al, est la pintade entièrement blanche, sur distingue, dans une autre nuance de blan- les dessins du plumage de la pintade or- 1 ai possédé une paire qui a produit des nent blancs, sans la moindre tache. D'une clatante, ne souffrant pas sur eux la moin- e, avec leurs pattes orangées, leurs cas- et leurs membranes éclatantes qui tombent ôté de l'ouverture du bec, ces jolis ani- parviennent à s'acclimater en France, où roduits, seront une charmante conquête nageries et nos basses-cours.

Flammant, de retour d'un long pélerinage.

nt est un oiseau voyageur; il n'est que de es côtes méridionales de l'Europe. On le ns tous les climats chauds et tempérés inens.



[illegible]

[illegible]

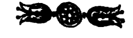
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]

u voudrais fuir, je courrais devant toi.
lace est toujours par derrière. »
'tre insolent ne pouvant se défaire,
ègre las s'arrête enfin.
e aussi s'arrête. Il lui dit en colère :
ds-tu? va sans moi. Passe en paix ton chemin.
ivrai plus; je rentre à ma chaumière. »
l tourne vers le levant.
en regardant en arrière,
t l'Ombre, d'abord si fière,
? *esc*lave alors pas à pas le suivant,
ins grande qu'auparavant.

rt des gens tel est le caractère;
valets, c'est selon qu'on les prend.
ı rôle et sa fortune,
evient petit ou grand :
toute a [illegible] mune;
ups d [illegible] l indifférent.

ɔuverture qu'une ou deux portes
te que la lumière n'y pénètre que
ôté, elles manquent de cheminée,
y fait ordinairement du feu, soit
l de la nuit, soit pour éloigner les
lans certains temps, les rendraient
cette précaution. Il en résulte que
presque toujours noirci par la suie
ression de *couche obscure* n'a donc
elle n'a pas été employée seulement,
ait le croire, pour rendre le con-
nt entre le brillant lever du soleil,
une pompe éclatante au-dessus de
pauvre noir quittant sa couche rem-



XXXVI.

ET LES PLANTES





on prétend que de Plantes nouvelles
iat soit doté !
neilleurs, qu'il ait des fleurs plus belles (2) !
et, en vérité !
daigner ? Au Sénégal fidèles,
ijours l'ornement, le bonheur.
ntes étrangères
céder et la place et l'honneur ?
ques aventurières
, on veut troubler les lois.
s efforts, ces tentatives vaines.
ces plantes lointaines
onnaissant nos droits,
ntôt nos antiques domaines. »
ien ! guerre, guerre à mort (3) ! »
ne élan les Plantes Africaines.

; on est bientôt d'accord.
ın moyen de détruire.
: dans tous pays pour nuire
t végétal.
vahissant la terre (4),

[illegible]

[illegible] froid rivage?

Ces perfides [illegible]

Communiquent [illegible]

Couvrent leurs protégés de gomme mortifère (7).

Partout croissent les tobs, parasites rongeurs (8).

Mille germes voyageurs (9),

[illegible] aux étrangers, naissent en abondance.

[illegible] né pullulent les drageons.

[illegible] voit des chardons,

[illegible] de France,

[illegible]

sont le plus entêtés.

's d'Amérique et d'Asie (10),
:oup sur le sol africain,
ct, leur nouvelle patrie.
une habile industrie,
ue ennemie,
l pas en vain.
'ananas, la banane;
la canne
ın plein succès.
er, la vigne ont pris naissance;
honneur des champs français,
ine et ceux de la Provence,
pportent leurs bienfaits.

énégalais,
les Plantes Exotiques,
, habitans des tropiques,
e paix?
quelques places;
ırs.



E LA FABLE XXXVI.

que est hospitalière.

alais possèdent au plus haut degré les alières et l'esprit de charité. La religion par ses préceptes, n'a fait que fortifier, port, leurs excellentes dispositions natu- s toute la Sénégambie, un voyageur peut part du premier plat de *couscous* qu'il voit se (car on mange ordinairement en de- demande rien, pas même son nom; ntinuer son chemin sans avoir pro-

cilier ce[illegible]alité, dira-t-on, avec
item[illegible] ent les Européens
les [illegible] nétrer dans l'inté-
ue? [illegible] ne sont maltraités
qui sont tombés
ent généralement de



rables, des armes et des marchan-
chaque pays il est arrêté, vexé,
Voyez-le revenant des bords du
ıure de la Gambie; il ne lui reste
jues *cauris*, dont le roi de Ségo,
le voir, l'a gratifié par charité;
nême lui manquent; dès ce mo-
sont hospitaliers pour lui; on le
t; les obstacles disparaissent. Dé-
ine son premier voyage avec plus
ns d'humiliations qu'il n'en aurait
re, où il aurait été mille fois *ren-*
Cette expérience ainsi faite, qu'on
lancs plus qu'aux noirs, si les
ieur de l'Afrique ne réussissent
Vouli, sur la Gambie, disait très-
Beaufort, voyageur français qui
« Si j'exige de vous la moitié de
vous traînez à votre suite, ce
ıire, ni par avidité; garantissez-
, chez lequel vous allez passer,
, et je ... serai tout. Mais je
... ainsi des armes,
... ens. Il est juste
... enir la balance,
... e, ce qui ne peut

[illegible] vous [illegible]

[illegible]

[illegible] Sénégal, [illegible] caractères et [illegible] Saint-Louis et de [illegible] s'est [illegible] commerce [illegible] dans [illegible] le l'Eu- [illegible]

[illegible]

[illegible] préjugés, des [illegible] et d[illegible] qui s'étaient dé- [illegible] les [illegible] et ians de la cam- de ce[illegible] les établissement de [illegible]

par mes soins, et en dépit de tout.

à foison, envahissant la terre.

en apparence les plus arides, au
ières pluies font naître, chaque
se quantité de plantes, dont on a
t se rendre maître par les sarclages,
uvelles cultures. Cette forte végé-
qui n'existe pas en Égypte, a tou-
ne donner beaucoup de confiance
ol.

le sol, quelques mortes racines.

e allusion à ceux qui ne décriaient
ni nuisaient que secrètement. Le
le moins dangereux.

ous côtés mille buissons crochus.

des arbres et des arbrisseaux
De combien de manières
é la colonisation naissante?

gés de gomme mortifère.

vé, dans les défrichemens,

[illegible] presque tous mimosas,
[illegible] qu'on introduisait dans
la colonie. Mais on a reconnu que cet ombrage était
nuisible à la végétation, surtout à cause des gommes
que [illegible] branches. Que d'agens
[illegible] l'entreprise, n'ont pas
[illegible] accompli leur mandat!

(1) [illegible] parmi les rongeurs.

Le [illegible] est une plante parasite du genre du *gui*, et,
[illegible] de la famille des loranthées. Il en existe,
[illegible] plusieurs espèces vivant sur les branches

[illegible] comme une plante sa-
[illegible] propriétés précieuses. Sui-
[illegible] des blessures; ils en
[illegible] d'en recevoir.
[illegible] beaucoup d'entre eux ont
[illegible] des *gris-gris*, des branches
[illegible] N'est-il pas remarquable que
[illegible] près en Afrique ce
[illegible] religieuses et mé-
[illegible] les noirs et les blancs,
[illegible] quelque chose
[illegible] qui végète et fleurit
[illegible] Des hommes supersti-

idérer comme une plante tombée
don de la Divinité.

s voyageurs.

de moyens ingénieux emploie la
la dissémination des graines. Le
us ce rapport, moins favorisé que
e. Les singes, les rats, beaucoup
s oiseaux surtout, dispersent une
té de graines, souvent plus dis-
ès avoir passé dans des estomacs
le les digérer. Des semences fines,
tées au loin par les vents; plus
munies d'ailes qui les soutiennent
ur font quelquefois franchir de
n voit souvent voltiger des graines
i ressemblent à de petits volans.
omposent leurs aigrettes, s'écar-
essiccation, leur servent de leviers
olucre, et de parachutes pour se
sphère. Enfin, le grand *bombax*
les apocyns, si communs dans
e, couvrent au loin la campagne
volent bercées dans des flocons

jusqu'à ces
la côte occi-
qu'un banc
de
Gorée,
de
culture ;
et de
mon-
s'y
points, de
impatiens des
aucun des
au Sé-
fruit, pas une
richesses
civilisé,
pour
ne
quelques
naturelle-
sauvages
rare et
une gloire
contrées des

égétaux précieux des deux mondes, cultivés par des
ègres libres. J'ai suivi ce projet, cette seconde créa-
n, avec l'ardeur que donne seul le pur amour du
l et du beau. Mes mains ont dirigé la première
rue, planté le premier arbre, cueilli les premiers
s. J'ai vu réussir mes essais; j'ai vu, indicible
sance! les légumes de l'Europe et les fruits des
ques prospérer également dans les jardins, sur
ds du Sénégal; j'ai vu de vastes plantations de
iers et d'indigofères s'étendre dans les campa-
s senti que j'avais fait, selon l'expression du
he chinois, *une action utile aux hommes et*
à Dieu. J'aî senti que mes efforts avaient
ité de l'humanité; que j'avais conquis des
d'une inaltérable douceur.

...t les zéphyrs, messagers des amours,
...nt dans les airs nos poudres fécondantes.

pollen, la poussière fécondante des
ant des anthères, peut être transporté
ctes ... vents, sur le stigmate
... nalogue, et que c'est
... obtient des *variétés*,
... ons dans les végétaux.



... ne expression purement

mythologique, que de nommer les zéphyrs des *messagers d'amour*. L'esprit délicat, le tact parfait des Grecs leur avaient fait pressentir beaucoup de secrets de la nature; leur belle imagination marchait, en quelque sorte, en avant de la science.

(12) La richesse et l'abondance.

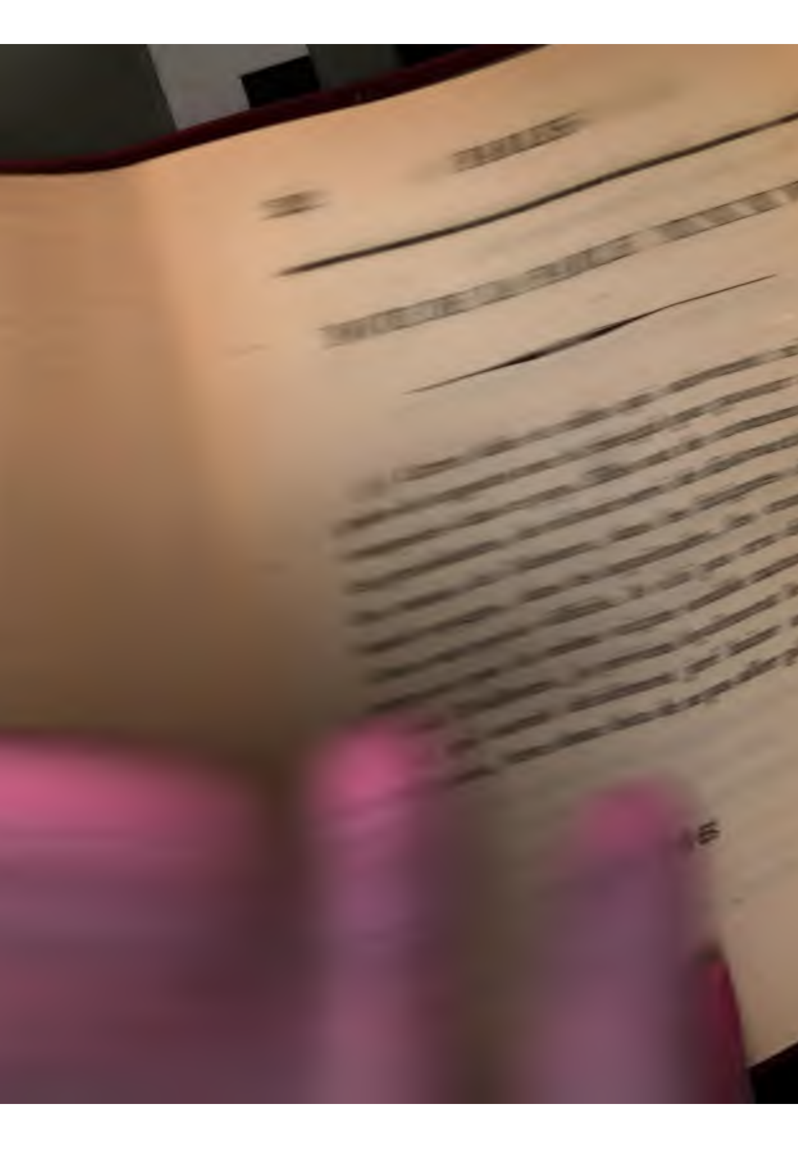
De si grands résultats ne sauraient encore exister; la nature, si active, si féconde, ne peut rien sans le secours du temps. Cet indispensable auxiliaire lui a manqué jusqu'à présent au Sénégal. Il fera son devoir; mais n'oublions pas qu'il n'est pas plus difficile à ce tout-puissant agent de détruire que de créer. Le Sénégal, trop décrié, trop mal connu, appelle, pour [illegible] les capitaux et l'industrie de l'Europe. Puissent [illegible] bientôt [illegible] utile direction, et, comme [illegible] bienfaisan[illegible] [illegible]lopper les germes que [illegible] dans cette [illegible]

Ah! [illegible] livre au public, [illegible] [illegible]eux utiles, de tant [illegible] indirectement [illegible] [illegible] [illegible]tion de [illegible] [illegible] [illegible] mis [illegible] [illegible]

ırs, des développemens pour la colo-
›ux sont accomplis : c'est tout ce que
ı critique doit alors s'arrêter; car cette
les motifs autrement purs, autrement
ıent utiles qu'une simple vanité litté-







FABLE XXXVIII.

LE LABOUREUR, LE DORMEUR ET LES PETITS OISEAUX.

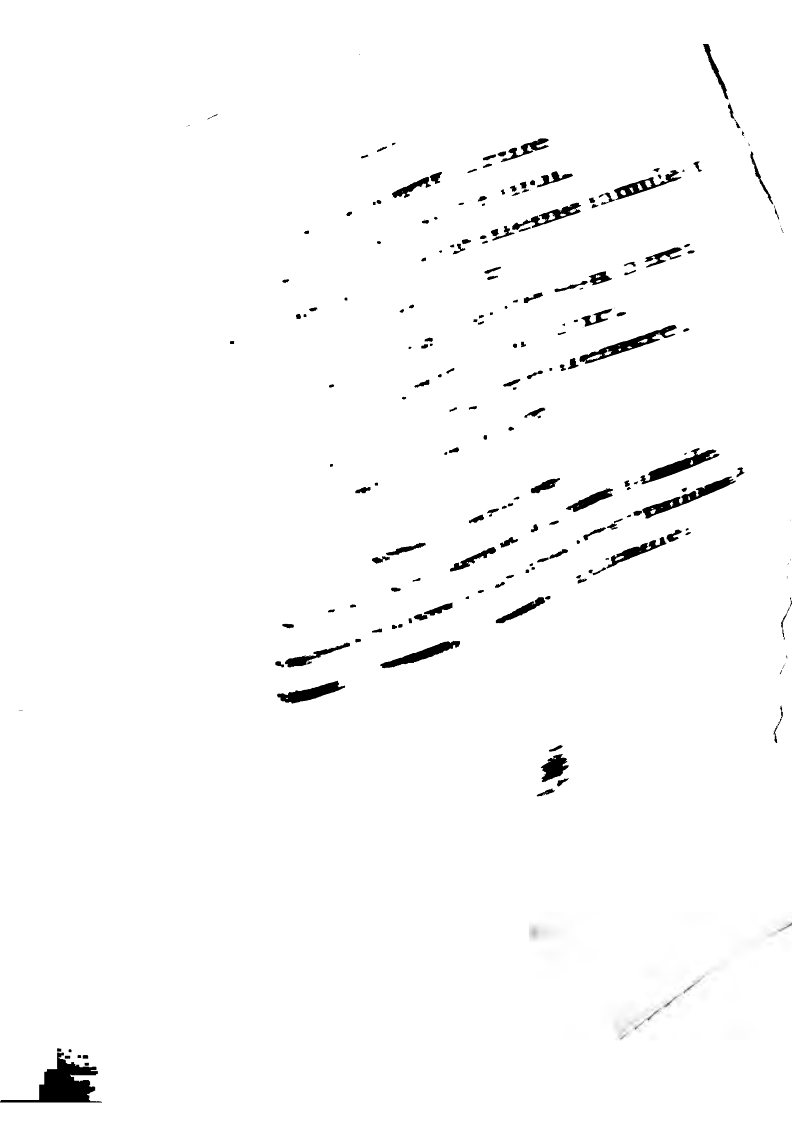
Autour d'un Laboureur, tout près de ses chevaux,
Un jour quelques petits Oiseaux
Sautaient, jouaient sans défiance.
· mouvement, le bruit, rien ne les effrayait.
Non loin de là, dans un bosquet,
ché sur le gazon, un Fainéant dormait.
Malgr[illegible]me et le silence,
us les [illegible]ux fuyaient en le voyant.
n E[illegible] d'un contraste si grand.
[illegible]it une merveille.
rai[illegible] dort et non celui qui veille!
in[illegible]it donc! — « Voici ce qu'il apprend,



FABLE XXXIX.

LA CHENILLE ET LE PAPILLON.

Un Papillon, d'azur et d'or tout brillanté,
Voltigeait autour d'une rose;
On eût dit le plaisir caressant la beauté.
Au souffle du printemps une Chenille éclose
Rampait près de la fleur. — « Quoi! dit le Papillon,
Animal roturier, bête de mauvais ton,
Peux-tu pousser si loin l'audace
De te trouver sur mon chemin?
rois-moi, fuis le grand jour. Vois combien j'ai de grace,
noblesse surtout! Conviens que le destin
Ne nous fit pas de même race.
ole et règne ici; tu rampes; cache-toi. »
— « Ingrat, lui répond la Chenille,



NOTES DE LA FABLE XXXIX.

(1) **Nous ne formons tous deux qu'une même famille.**

On sait que l'œuf pondu par le papillon produit la chenille, qui, après s'être changée en nymphe ou chrysalide, devient à son tour papillon. La chenille et le papillon, si différens de formes, d'habitudes, ne sont donc qu'une même espèce d'insectes, à divers âges, ou, si l'on veut, diversement habillés et placés dans le monde, mais s'engendrant, se succédant l'un l'autre. Cette métamorphose naturelle n'offre pas moins d'intérêt que les métamorphoses mythologiques.

(2) O noblesse, quelles leçons !



Le de ce monde rient, dit-on, l'une de le antique vanité nobiliaire n'est pa berté *grande* que se donne cette fa ulle bien lire celle qui suit; elle he, et verra que chacun a son lot, uence.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] vers!
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Mauvais voisin, couvert de saletés,
Rampant et fuyant la lumière?
Vous êtes orgueilleux, et vous avez grand tort. »

Est-on favorisé du sort?
On doit modestement regarder en arrière,
Et se souvenir d'où l'on sort (2).



[illegible] DE LA FABLE XL.

[redacted] pas sous terre ?

[redacted] genre d'insectes co-[redacted] ses métamorphoses, [redacted] nymphe et in-[redacted] vécu dans la [redacted] sous la forme d'une [redacted] blanc, et s'être [redacted] flasque, blan-[redacted] jour, ordi-[redacted] de parties ter-[redacted] consistance, de [redacted]

[redacted]

[redacted] attaque [redacted] tout [redacted] honteux

ı me crût esclave, il devenait convenable que la elle noblesse eût immédiatement aussi sa petite ı. Je n'aurais pas cédé ce soin volontiers à d'au- — Papillons ou chenilles, riez donc des hanne- ! Pourquoi non? La pelle ne se moque-t-elle pas ourgon?



[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

L'homme vouloir notre bonheur?
Il ne pense qu'au sien; ta stupide ignorance
Lui ferait beaucoup trop d'honneur.
Crains tout de lui, jusqu'à sa bienfaisance.
Insensé, tu ne vois donc pas
Que s'il veut te rendre plus gras,
C'est pour te manger en famille!
S'il me nourrit depuis dix ans,
C'est pour dévorer mes enfans,
Souvent encor dans la coquille.
Quand je vais être inhabile aux amours,
Il abrégera mes vieux jours.
Conserve en paix ta sotte imprévoyance;
Ma trop inutile science
Me trouble et m'agite toujours. »

Croire l'homme méchant, c'est un sort déplorable;
Le croire bon, c'est une douce erreur;
La raison rarement nous donne le bonheur :
N'est pas qui veut heureux et raisonnable.



FABLE XLII.

LE VER-LUISANT, LA CHENILLE ET L'OISEAU.

Un Ver-luisant, le soir, brillait sous la charmille;
Près de lui certaine Chenille
Perdait tout son éclat pendant l'obscurité,
Et se mourant de jalousie,
Prêchait à son voisin moins de coquetterie,
Le goût de la simplicité;
Comme les prudes, les coquettes,
Quand leur temps est passé, sermonnent les fillettes.
« A quoi bon tous ces vains atours
Et cette brillante parure?
Ce n'est qu'orgueil, vanité pure;
Tout cela vous expose à de malins discours,
Et même à des dangers; j'en frémis, je vous jure.

Voyez-vous cet Oiseau? Vers vous, la chose est sûre,
C'est votre éclat qui le conduit;
C'en est fait de vos jours! » — « Jalouse créature,
Lui dit l'Oiseau, tais-toi : s'il luit sur la verdure,
Ce n'est pas par orgueil, c'est pour que dans la nuit
Je puisse en faire ma pâture,
Car tout pour les Oiseaux est fait dans la nature. »
Mais le Ver repartit : « Le doux besoin d'aimer
Inspire le désir de plaire;
Vous ignorez mon doux mystère :
Moi, j'indique, en brillant, ma couche solitaire (1)
A l'amant qui doit la charmer;
Ainsi, ma modeste lumière
Est le signal heureux, le fanal de l'amour.
Je sais trop combien je m'expose;
Mais je préfère aimer, et ne vivre qu'un jour.
Apprenez ma métamorphose;
Toujours même sort me conduit :
Je suis Héro, toujours aimante et tendre,
Allumant, lorsque vient la nuit,
Le feu qui doit guider Léandre. »

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] je vous jure.

parler pour ainsi dire de loin. Si le plus grand nombre des insectes ne peuvent pas signaler leurs désirs par un semblable éclat, la nature a mis d'autres procédés à leur disposition. Les uns, et toujours principalement les femelles, sont munis d'espèces d'instrumens de musique, d'archets, de crécelles, de tambours, dont la construction est très-remarquable; à ces concerts d'amour, les mâles sortent de leurs retraites et se dirigent vers le lieu d'où partent les sons qui les appellent. Beaucoup d'insectes exhalent des odeurs qui signalent leur présence et leurs désirs. Combien d'autres bruits, d'autres émanations produisent le même effet? Ils échappent à nos sens, mais ils ne sont pas perdus pour ceux que la nature a destinés à les percevoir.

Ces vers lumineux, si agréables à voir dans la campagne, ne deviennent que plus intéressans encore lorsqu'on sait qu'ils portent, en quelque sorte, les flambeaux de leur hymen, que les clartés qu'ils répandent sont des phares, des signaux destinés, dans le silence et l'obscurité des nuits, à faire naître, à stimuler les plaisirs de l'amour!

Ainsi Héro allumait, du haut de sa tour, le feu qui, sur les eaux, devait diriger Léandre.



[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

C'est par [illegible]. — [illegible]

[illegible]

[illegible]

C'est par [illegible]. — [illegible]

C'est par ici, j'en suis certain. »
— « Eh ! non, c'est par là qu'il faut prendre. »
— « Ne voulez-vous pas me l'apprendre ?
Je le savais déjà, que vous n'étiez pas né ! »
— « Le diable soit de l'obstiné ! »
— Oui. — Non. — Enfin, grande querelle,
Et, se disputant de plus belle,
Ils allaient en venir aux coups.
Un passant sépara ces fous.
« Contez-moi, leur dit-il, quel sujet vous divise. »
— « Je dis que mon chemin est par là. » — « Morbleu, non,
Le mien est par ici. » — « Voyez votre méprise ;
Vous avez tous les deux raison.
Vous allez à Paris, c'est par là qu'il faut prendre ;
Vous, vous allez à Rome, en voici le chemin. »

L'homme préoccupé ne voit que son dessein ;
Il le suppose à son voisin.
Ceci peut encor nous apprendre
Que si l'on dispute sans fin,
C'est toujours faute de s'entendre.

[illegible] aimer.

[illegible] aimer.

[illegible] l'amant et la maîtresse
[illegible] en tout temps.
[illegible] de leur tendresse
[illegible] constans.

Mais malheur, oui, malheur aux amans que l'absence
Sépare à la fleur de leurs ans !
Les ennuis, les regrets, les désirs impuissans
Empoisonnent leur existence !

Voyez ce Palmier qui s'élance
Seul, seul, au milieu des déserts.
Sur sa haute colonne oscille son feuillage
En larges éventails étalé dans les airs (3);
Lorsque le vent l'agite, ainsi que d'un nuage,
Un bruit lointain, mystérieux,
Descend et retentit sur le sable sauvage.
Dans ce feuillage immense et perdu vers les cieux
S'entr'ouvrent mille fleurs nouvelles;
Mais toutes ces fleurs sont femelles (4);
Aucun autre Palmier, dans cet isolement,
Ne peut les féconder par de doux hyménées;
Aussi ces fleurs, bientôt fanées,
us produire de fruits, se sèchent tristement.

Dans l'oasis du voisinage,
une Palmier mâle arrive-t-il à l'âge

[illegible]

Toutes-[illegible] (8) ?

Les femelles [illegible] leurs [illegible]

Telle [illegible]

Pour la première fois pressé contre son sein

L'amant [illegible] long-temps par son ame brûlante.

[illegible] Palmiers époux admirez le destin :

Amour incroyable puissance !

Ils ont des sens si délicats,

Qu'éloignés, ne se voyant pas,

A [illegible] illes de distance (9),

Peuvent [illegible], s'entendre, se sentir,

l'un [illegible] en savourer le plaisir.

[illegible] omplaisant zéphyr,

Ce que tu fais pour une plante,
Fais-le pour moi; pars, vole; et des bords trop lointains,
Dont le vif souvenir me charme et me tourmente,
Vite, rapporte-moi, dans les champs africains,
Les doux baisers de mon amante!



[illegible]

[illegible] DE [illegible] [illegible]IERS.

[illegible]

[illegible]
[illegible], [illegible] [illegible] la vie?

[illegible] a [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] si les plantes ont une certaine vie, si elles [illegible] de la faculté de sentir. On embarrasserait encore plus [illegible] savant en lui demandant de fixer exactement la limite où finit [illegible] commencer l'animal. La nature ne se [illegible] aux divisions, aux classifications [illegible] a besoin. Ses transitions, ses nuances [illegible]bles. Sans doute la distance est im[illegible] homme et un champignon, mais aussi [illegible]elque [illegible] les deux extrémités oppo[illegible]ine; [illegible] comparez, au contraire, à un [illegible], de quel côté vous sem[illegible] est le [illegible] de la vie? que devient la [illegible] végétaux *croissent et vi*[illegible] *nt, vivent et* SENTENT?



L'organisation n'est-elle pas plus apparente, plus perfectionnée dans la sensitive que dans le polype? l'irritabilité même n'y est-elle pas plus prononcée? Peut-on dès lors attribuer la faculté de *sentir* aux animaux, à l'exclusion des végétaux?

Non-seulement les plantes ont leurs sexes, leurs *noces*, leur fécondation, qui suivent la même marche, qui développent la même irritabilité, qui offrent les mêmes phénomènes que dans les animaux; mais encore les divers modes de la génération ne présentent pas moins d'analogie entre ces deux espèces d'êtres. La graine est composée, comme l'œuf, d'enveloppes plus ou moins dures et nombreuses, d'un embryon caché sous ces enveloppes, et d'une petite provision de substance nutritive. Si beaucoup d'animaux sont vivipares, on peut dire, en quelque sorte, que c'est que leurs œufs éclosent dans la matrice ou au t d'en sortir. N'existe-t-il pas aussi des graines nent dans le fruit encore suspendu à la bran- – Si certains végétaux se reproduisent sans s, par t... s *ou par* boutures, ne sait-on ssi qu... s, *les nereis* (vers aquatiques) el... d... *plient* de la même manière? ...*arcation* positive entre le règne ...*étal?*

...*-ils* abandonné cette ancienne

[illegible]

[illegible]

[illegible] comme [illegible] détails sur [illegible]

[illegible]

[illegible] , le plus

grand, le plus commun qui soit au Sénégal. Sur une tige de 50 à 80 pieds de haut, il porte un bouquet de feuilles palmées, en forme d'*éventails*, et dont chacune a jusqu'à 8 et 10 pieds de diamètre. — J'ai eu l'occasion de décrire ce beau palmier dans la note 3 de la fable XIV, *les Singes et le Chacal.*

(4) Mais toutes ces fleurs sont femelles.

Le plus ordinairement, la même fleur réunit et renferme les deux sexes, sous une seule enveloppe, comme pour les pommiers, les cerisiers, etc.; on la nomme alors *fleur hermaphrodite.* Quelquefois, sur une même plante, une fleur contient la partie mâle, une autre la partie femelle; tels sont les melons, les courges; cette plante est dite *monoïque.* D'autres fois, enfin, une plante ne porte que des fleurs mâles, tandis qu'un autre individu de la même espèce ne produit que des fleurs femelles; dans ce cas se trouvent beaucoup qu' pal iers, et notamment les rondiers; c'est ce lle des plantes *dioïques.*

ux savent, de toute ancienneté, que, velopper le fruit du dattier ou du pis- t indispensable que les individus mâles u voisinage des individus femelles. Hé- te que, de son temps déjà, les Égyptiens

... sant,
... chargés
... : c'est
... nale
... ces dis-
... les en-
... nommer
... et chan-
... Ils possèdent
des notions vagues, ... sexes des
plantes, ... apprendre
à beaucoup de beaux esprits ...

Un jeune Pasteur ...
On le Pasteur ...

... ressemblent encore, à cet égard, aux
... ils ne deviennent nubiles qu'au bout d'un
... nairement proportionnel à la durée de leur
. Jusqu'a ... que, elles ne fleurissent
eurs fleu ...

67 Sitôt ...

appelle ...
de la ... racines.

... termes de botanique, la
... considérer comme l'or-

gane mâle. L'étamine se compose de deux parties, le filet plus ou moins long, et l'anthère qui fait bourrelet à l'extrémité supérieure de ce filet. L'anthère contient le *pollen* ou la poussière fécondante, que l'affinité, la contraction, les insectes, les vents portent sur le pistil ou la partie femelle de la fleur.

La classification botanique de Linnée, si connue sous le nom de *Système sexuel*, est principalement fondée sur le nombre et la disposition des étamines. Leur position, leur insertion est également un des plus importans caractères qu'ait adoptés Jussieu dans sa *Méthode naturelle*.

(7) A répandu dans L'air la vapeur fécondante.

C'est-à-dire le *pollen*, la poussière vivifiante que
tiennent les anthères. Le *pollen* est composé d'une
ombrable quantité de corpuscules organisés, qui
dilatent à l'humidité, et font jaillir une matière
quide ou gazeuse, qui devient perceptible
rtout à e l'eau. Cette poussière, extrê-
iemen tée très-loin, par les vents, sur
s fle lle féconde; de sorte que, dans
notre turelle, que les anciens semblent
exactement vrai de dire que *le*
ager d'amour.

[illegible]

[illegible] doit [illegible] forêts [illegible] le pol- [illegible] le vent comme un nuage; [illegible] en a prodigieuse quantité [illegible] des pluies de soufre. Faut-il [illegible] la part des lois de

l'affinité, qu'une fleur femelle puisse se trouver fécondée par quelques grains de pollen enlevés sur des fleurs mâles placées à d'assez grandes distances ? Encore doit-on remarquer qu'il est très-probable que la fécondation s'opère moins par le pollen lui-même, que par la substance volatilisée, presque gazeuse, qu'il renferme, et qu'on nomme communément *aura pollinaris*, gaz pollinique. Il est très-concevable que cette substance, excessivement subtile, répandue dans les airs en très-grande abondance, exerce son influence vivifiante extrêmement loin. Les animaux en chaleur se sentent et se reconnaissent, quoique séparés par des espaces considérables. Pourquoi la nature aurait-elle fait moins pour la reproduction des plantes, quand celles-ci, privées de la faculté de se [illegible]acer, avaient plus besoin de semblables res[illegible]es ?

[illegible]n a souvent cité le trait suivant comme une preuve [illegible] haute sagacité de Linnée, et de la confiance qu'il [illegible]it da[illegible] principes sur lesquels il fondait son [illegible] Le *clutia* femelle existait dans plu[illegible] la Hollande et de la Belgique, mais [illegible]n seul individu, cultivé à Leyde, [illegible]s féconds ; Linnée avança qu'il de[illegible]dividu mâle dans les environs : on [illegible]rouva.

[illegible] bernard [illegible] ou [illegible]

[illegible] sur [illegible] icelle [illegible]

[illegible] pol- [illegible]

[illegible] Gueish [illegible]

[illegible] Irede ou [illegible] palmier [illegible] porta fruit.

ÉPILOGUE.

UN SOUVENIR SUR BOUFLERS.

Au Sénégal successeur de Bouflers (1),
Que n'ai-je pu l'être au Parnasse !
J'ai vainement cherché la trace
u dieu lutin qui lui dictait des vers,
De son talent et de sa grace ;
Déj[illegible] africains
O[illegible] doux refrains (2).

)[illegible] s, oh ! si quelque autre Aline
[illegible], m'eût inspiré !

On c
pistachi
de fleu
arbres n
de Jussi
dans les
fleurs. Il
Chartre
Jovia
les Anc
planté p
depuis p
fruits, o
était cult
Outre
len,
tes

[illegible]
Vous ont [illegible]
[illegible]
Dont La F[illegible]
Bien a[illegible]
Vous devrez [illegible]
En Afriqu[illegible]
[illegible]
Puisse[illegible]
Vou[illegible]

Fables, tristes enfans de mon humeur chagrine,
D'amours, de ris, de jeux votre berceau paré
Vous eût donné cette grace enfantine,
Ce naturel heureux, ces airs naïfs et vrais
Dont La Fontaine emporta les secrets.
Bien autre fut votre origine!
Vous deviez, en naissant, charmer tous mes ennuis.
En Afrique, par vous, j'eus de douces journées,
Par vous j'eus d'agréables nuits!
Puissent, près des lecteurs, pareilles destinées
Vous suivre dans l'Europe où je vous introduis!

Mes Fables, craignez les orages.
Vous avez navigué sur de paisibles mers;
M elle où vous entrez est féconde en naufrages.
n'avez-vous, dans vos brûlans parages,
vé du moins la nacelle où Bouflers,
i bien voguer et sa prose et ses vers,
sit à bon port ses élégans bagages!

NOTES DE L'ÉPILOGUE.

(1) **Au Sénégal successeur de Boufiers.**

Le chevalier de Boufiers a été gouverneur du Sénégal, depuis la fin de 1785 jusqu'en 1787. Ce pays était, à cette époque, exclusivement exploité par une compagnie de commerce, de sorte qu'il ne pouvait y avoir à faire, pour le gouvernement, rien de très-remarquable ou de très-utile. Le chevalier de Boufiers a porté dans ce poste, alors si insignifiant, dans ce pays alors à peine civilisé, les vues élevées, toute la facilité d'esprit, toute l'amabilité de manières qui le caractérisaient; il a supporté cette espèce d'exil avec son insouciance et sa gaieté ordinaires. On parle encore, dans la colonie, et surtout à Gorée, dont il avait fait sa résidence, de sa justice, de sa grandeur, de sa générosité; on cite encore ses courses, ses chasses, ses parties à la Grande-Terre; on montre à la ville l'emplacement où se donnaient ses longs repas, ses soupers

[illegible] — [illegible] Anglais ont laissé [illegible] Gouvernement [illegible] serait reconstruit.

[illegible]

[illegible] dans les souvenirs du pays [illegible] de cet auteur gra- [illegible] en vain la muse [illegible] a repassé les mers avec lui [illegible] qu'elle lui ait [illegible] en Europe. A sa place, je n'ai trouvé qu'une [illegible], aux traits [illegible], aux lèvres épaisses, aux manières peu polies, et qui pourra bien se plaindre de n'être pas accueillie en France avec l'indulgence, la grâce et la galanterie auxquelles les dames, ses compatriotes, s'étaient laissé si doucement [illegible] par Boufflers.

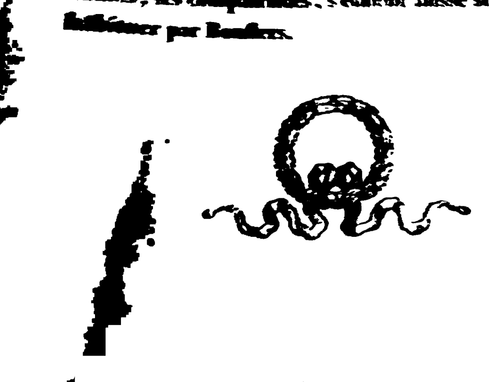


TABLE.

TABLE



